

80-81  
1-2

Août-Septembre 1980



Stencil gravé - Classe 15 - Heureux Abri - Momignies (Belgique)

# CHANTIERS

DANS  
L'ENSEIGNEMENT  
SPÉCIAL

**MENSUEL**  
D'ANIMATION  
PÉDAGOGIQUE

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE  
**PÉDAGOGIE FREINET**  
des travailleurs de l'enseignement spécial

# ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE — PÉDAGOGIE FREINET DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL (A.E.M.T.E.S.)

L'Association regroupe les enseignants et éducateurs (instituteurs spécialisés, rééducateurs, psychologues...) travaillant dans les diverses structures de l'Enseignement Spécial (classes de perfection-

nement, G.A.P.P., E.M.P., ou I.M.P., S.E.S. E.N.P., etc.) dans la ligne tracée par C. Freinet et l'Institut Coopératif de l'École Moderne (I.C.E.M.).



## SA RAISON D'ÊTRE :

C'est l'existence même de l'Enseignement Spécial et de ses problèmes particuliers. Mais les militants de l'ICEM qui l'animent luttent contre toutes les formes de ségrégation scolaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il n'existe pas de pédagogie spéciale. C'est pourquoi ils entendent participer à toutes les tentatives faites dans ce domaine par leurs camarades de l'enseignement dit « normal » et ils encouragent les adhérents de l'AEMTES à participer au travail des groupes départe-

mentaux de l'École Moderne et des diverses commissions de l'ICEM. En effet, l'expérience prouve qu'il y a dans les individus des ressources indéfinies qu'ils peuvent manifester lorsqu'ils sont parvenus à se dégager des handicaps scolaires, et qu'ils réussiraient dans bien des cas si les éducateurs les y aidaient par une reconsidération totale et profonde de l'éducation dans le cadre de conditions normales d'enseignement : 15 élèves par éducateur notamment.

## SES OUTILS :

**Les échanges pédagogiques**, qui se font dans les « CHANTIERS DE TRAVAIL » axés sur divers thèmes — et ouverts à tous — ... les cahiers de roulement, les rencontres (notamment au cours du Congrès annuel de l'ICEM, à Pâques, pendant les vacances d'été, à Toussaint).

**La revue « CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL »**, qui publie chaque mois des Actualités, la vie des « Chantiers » en cours, une rubrique « Entraide Pratique », et, éventuellement, des Dossiers (documents, synthèses de cahiers ou d'échanges, recherches...).

---

## L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE (I.C.E.M.) :

« L'I.C.E.M. est une grande fraternité dans le travail constructif au service du peuple. »

C. FREINET, Nancy 1950.

« ... C'est tous ensemble ensuite, éducateurs du peuple, que, parmi le peuple, dans la lutte du peuple, nous réaliserons l'École du Peuple. »

C. FREINET

(« Pour l'École du Peuple »)

« L'école n'est pas une oasis, un endroit privilégié en dehors des conflits sociaux, elle est traversée par la contradiction entre ceux qui oppriment et ceux qui sont opprimés.

Estimant qu'une société socialiste authentique ne peut se construire avec des individus aliénés, l'ICEM

appelle tous ceux qui luttent contre l'exploitation à aider de toute leur force à la transformation de l'institution scolaire, l'un des lieux de reproduction des clivages sociaux et de l'idéologie dominante et autoritaire... »

(Extrait du Préambule  
de la Plate-forme Revendicative  
de l'ICEM — 1978 —)

**L'I.C.E.M. BP 251 - 06406 CANNES CEDEX**  
publie une revue pédagogique :

**« L'ÉDUCATEUR »**

**LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC, la C.E.L.** vend le matériel nécessaire à la pratique de la pédagogie Freinet.

C.E.L. : BP 66

06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

# 6<sup>ème</sup> année 51-52 sommaire



En été, on se marie.

En septembre,  
on s'abonne à CHANTIERS !

## 1 ECHOS DE NOS CLASSES :

- 3 - Comment je pratique le Texte Libre en classe de perf.
- 7 - Notre loi : l'entraide; celui qui sait aide celui qui ne sait pas
- 11 - Synthèse sur un débat coopératif  
Ce que nous pensons... en quatrième SES
- 15 - à propos de Correspondance :  
rencontre de deux classes de corres.
- 19 - les lettres des corres.: ce que nous attendons, comment nous les faisons.
- 22 - échos de la correspondance naturelle  
expérience en 6<sup>°</sup> et 5<sup>°</sup> SES
- 31 - Comment nous imprimons en C. de P. :
- 33 - Comment imprimer des lignes obliques
- 35 - à propos des couleurs de comportement
- 37 - Organisation de la classe : extraits  
d'un cahier de roulement
- 41 - Questions sur les G.A.P.P.
- 51 - Premiers éléments pour un Répertoire  
des écrits de la Commission E.S. ICEM
- 58 - "Il était une fois un conte"

## 2 INFORMATIONS COOPERATIVES C.E.L. I.C.E.M. ECHOS DE LA COMMISSION

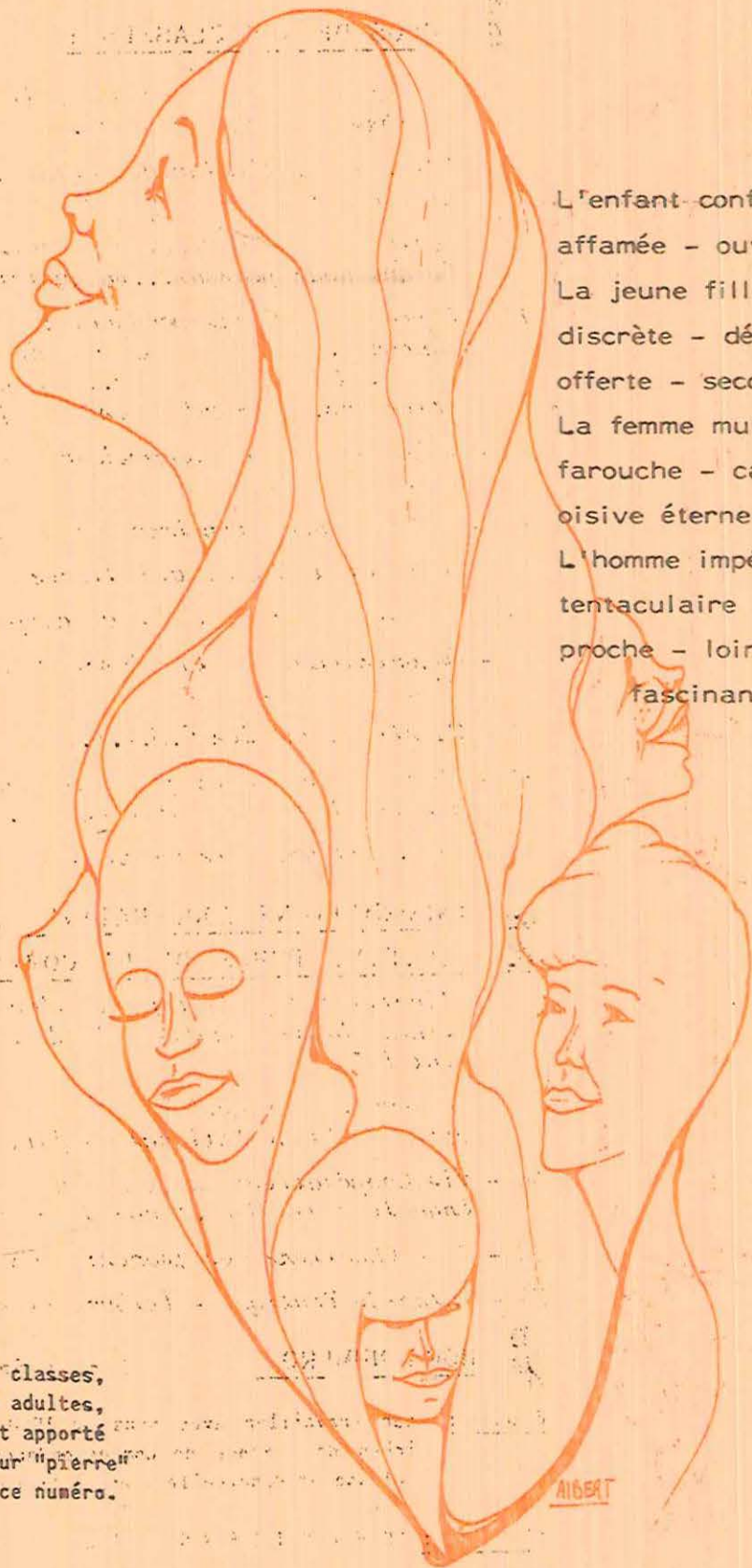
- 61 - L'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne; la Coopérative de l'Enseignement Laïc
- 63 - La Commission Enseignement Spécialisé après le Stage National de juillet 80
- 68 - Vie Coopérative: projets pour 80 - 81;  
Enquête : La LOI et nos lois (urgent)
- 62 - 71 - Chantiers des jeunes: consignes
- 73 - Entraide Pratique - Tribune Libre

## 3 HORS NUMERO : 3 suppléments :

6 pages: Pour travailler avec nous en 1980 - 81; .  
Fiches de demande de correspondance classe  
à classe et Ponctuelle - Appel Entraide

1<sup>°</sup> N<sup>°</sup> de : "CHANTIERS DES JEUNES"

2<sup>°</sup> "L'ENFANT QUI PRENA RACINES" livret réalisé par une classe de Loire Atlantique.



L'enfant confiante;  
affamée - ouverte - libre  
La jeune fille clandestine  
discrète - dénudée - interdite  
offerte - secourable.  
La femme multiple  
farouche - calcinée  
oisive éternelle - gardée.  
L'homme impénétrable  
tentaculaire - monstrueux  
proche - lointain  
fascinant.

03/12/79

Isabel FERRETTI

11 classes,  
33 adultes,  
ont apporté  
leur "pierre"  
à ce numéro.

AIBERT

Rectifications : p. 14, lire lino gravé de la C. de P. de Saint Dié et non du C.E.G. d'Ottmarsheim  
p. 54, lire n° 33-34 - Utilisation du Magnétoscope et non du magnétophone.

# Comment je pratique le texte libre

de René LAFITTE  
in  
ARTISANS  
PEDAGOGIQUES

en Classe de Perf..

## 1/ LA CLASSE, LE MILIEU : Classe de perfectionnement, 2ème niveau.

L'école : 9 classes, toutes en préfabriqué, où l'on vit à l'étroit, dans un quartier qui a mauvaise réputation (surtout chez les enseignants): cité d'urgence, HLM etc...Excellent terrain d'application d'une pédagogie populaire.

Les élèves : 14 élèves, garçons et filles, dont les niveaux s'étalent du début CP à CE2 en français - écriture - lecture - calcul - répartis en classes de niveau par un système de ceintures de couleur (cf. judo).

Origine : français, gitans, maghrebins.

C'est la première année que je travaille dans cette classe. Elle est assez bien équipée surtout par un apport personnel.

## 2/ CHACUN SAIT - AU MOIS DE MARS - POURQUOI "ON" ECRIT... parce que le maître, puis les élèves, l'ont dit et répété, et qu'on a eu l'occasion de le vérifier souvent.

1. parce qu'on a quelque chose à dire, ou à raconter, et qu'on aura un "public" pour nous écouter.
2. parce que notre journal n'existerait pas sans les textes libres, et que nous sommes d'accord, pour tirer un journal.
3. parce que les lecteurs (rarement), et les correspondants (surtout), font exister nos textes en tant que textes: ils réagissent. Nous échangeons aussi des textes imprimés avec une classe de Mèze (34). (cf. article l'échange et la certitude d'être lu).
4. parce qu'une fois le texte imprimé, c'est avec lui que "les petits" apprendront à lire, et les plus grands, à progresser en français. (cf. article à paraître: utilisation du texte libre en français).
5. parce qu'on a le droit de ne pas écrire, si l'on n'a "rien à dire", ou si on n'en a pas envie, mais que le milieu nous sollicite en permanence, et qu'apporter quelque chose pour le journal, objet commun, (dessin, texte, fiche d'observation,...) c'est apporter au groupe et par là, exister en tant qu'individu.

Donc, tous n'écrivent pas. je ne commence à m'en préoccuper, et à chercher à comprendre que lorsqu'un élève n'a rien dit, rien écrit depuis 1 ou 2 mois. De toute façon, surtout au départ, je n'ai pas attendu passivement:

- . Beaucoup d'histoires, d'anecdotes, de petits drames ou grandes joies, des nouvelles aussi, sont racontés devant moi, en classe, en allant au sport, pendant les ateliers de l'après-midi, etc...
- . Sans en faire une obsession, je conclus souvent par: "fais en donc un texte libre" ou bien "c'est intéressant, tu pourrais le raconter au choix des textes" etc...
- . La causerie, tous les matins, nous rassemble autour de la table commune. Moment apprécié de tous. Beaucoup de choses, de nouvelles, d'histoires sont racontées. Outre un entraînement à la parole (cf. article à paraître: la causerie), la causerie est une source importante de thèmes pour les textes: il suffit de limiter le temps de parole (d'autres ont à raconter et on n'y passe pas des heures): "bon, ça suffit

on connaît l'essentiel, fais en donc un texte". Et beaucoup de textes, sont ainsi des histoires de la cassettes reprises et détaillées. Des malins, testent l'intérêt de la classe pour leur histoire, à la cassettes.

### 3/ QUAND LES ENFANTS ECRIVENT-ILS ?

Je ne le sais pas trop. Souvent à la maison, semble-t-il, et sur des petits morceaux de papiers. Certains pendant la séance où on choisit les textes. Ils signalent alors qu'ils ne participent pas au vote, puisqu'ils n'écoutent pas. Certains, "racontent" car un texte lu leur a donné une idée. Mais les oranges (CE) se sont aperçus que l'écrit permettait des effets préparés (comique, suspens...) que l'improvisation ne permettait pas.

### 4/ LECTURE ET CHOIX DES TEXTES :

- \* Une fois par semaine jusqu'à Noël, deux fois par semaine, depuis (le lundi matin et le vendredi matin), nous lisons, écoutons les textes, et choisissons celui qui sera imprimé dans le journal, et qui servira, une fois imprimé, en français et en lecture. Les "ceintures blanches" (niveau début CP) et "jaunes" (fin CP) ont le droit de "raconter" ce qu'ils ne savent pas écrire. Un cérémonial, toujours le même, amène un sentiment de sécurité pour tous (cf. article à paraître : une séance de choix de textes).

Au début, j'animais cette séance. Dans "l'idée", l'imaginaire, la mémoire des enfants, elle n'avait pas une grande importance. En mars elle est devenue une référence ("le jour du choix des textes"), c'est un moment aimé, à la fois craint et attendu. C'est la régularité : jour, heure, cérémonial, qui petit à petit l'a faite exister, de la même façon qu'il a fait exister le conseil, la cassettes, la présentation de lectures, etc... Certains élèves, sont capables de l'animer.

C'est un moment important : par le texte, on peut tout dire. Liberté totale (mais on ne pourra pas tout imprimer). Et les enfants disent parfois des choses très importantes pour eux. Je suis un peu en retrait, je prends des notes, disponible, prêt à intervenir s'il le faut. Une loi prémunit tout le monde : "on ne se moque pas". Le cérémonial fait que tout se passe dans l'ordre relatif (ça se passe toujours de la même façon, il dit toujours la même chose).

La veille, j'ai rappelé : "demain on choisit les textes. Ceux qui ont des idées ne vous gênez pas !"

- \* Le vote : je l'avais abandonné durant quelques années, à cause de ses inconvénients certains :
  - le choix de "la majorité", laisse rarement peu de place à l'original, à l'atypique. Ecrire ce qui plaît...aux autres, pour être élu, risque d'amener à réécrire que ce qu'il "faut" écrire, si l'on n'y prend garde.
  - les textes non choisis, ne sont pas forcément inintéressants pour le journal: on se prive de richesses.
  - les votes "affectifs" (je vote pour mes copains, non pour leurs textes) sont difficiles à annuler.

Je l'ai remis en vigueur cette année, car réflexion faite, les avantages et les vertus, que j'étais loin d'avoir perçus totalement à l'époque de mon abandon, je ne les avais pas retrouvés en pratiquant le texte libre sans choix de textes.

- être choisi, c'est être reconnu socialement, porteur de sa parole;
- c'est une occasion non négligeable de rentrer symboliquement dans le groupe;
- l'individu enfermé dans son enfance, son monde intérieur, est obligé de reconnaître le groupe, qui, lors du choix du texte entre autres, existe et réagit, d'une façon différente du conseil ou de la cassettes.

un exemple : Christophe est seul, perdu, dans le ventre de sa grand mère. Ses

parents sont vivants mais partis. Dans et par la classe, non sans mal, il apprend qu'il n'est pas seul et tout puissant, que l'autre existe à la fois semblable et différent de lui. Petit à petit, il re-naît, et sa grand mère prend de rudes secousses. Pourtant elle témoigne :

*"Je ne l'avais jamais vu si heureux. Il était tout rouge, il bégayait, il était essoufflé, il était "gonflé".*

*- Mami ! mami ! ça y est, "ils m'ont choisi, ils ont élu mon texte, je serai dans le journal."*

En classe, personne (surtout pas moi), n'avait perçu cette joie. Elle existait pourtant. Quelque chose s'est remis en marche, chez Christophe.

- \* Il y a aussi, parfois, des séances sans textes (rare). Alors, soit on reporte : "tant pis, on choisira la prochaine fois" (certitude qu'il y aura une prochaine fois). Soit chacun choisit parmi ses textes non élus, un texte qu'il re-présente.

#### 5/ LA MISE AU POINT DU TEXTE :

Les niveaux très divers de la classe (écrit, oral, expression, socialisation, etc...) et une certaine répulsion vis à vis de l'écrit, font que je ne pratique pas la mise au point collective ou par groupe et par écrit qui peut dans d'autres cas, être une technique très efficace.

Nous mettons au point rapidement et oralement (forme, style, idées) par questions-réponses.

Parfois, lorsque le texte accroche, l'agitation est grande et des mouvements de foule, même, s'opèrent autour du tableau où l'auteur, explique, dessine ce qui s'est passé. Parfois aussi, ça dure 5 minutes. Je prends des notes. Je rédigerai et soumettrai à l'auteur. On choisit le texte et parfois l'illustration.

#### 6/ QUE DEVIENNENT LES TEXTES ?

- \* Le texte élu sera imprimé en 100 exemplaires, 16 exemplaires partiront chez les correspondants avec qui nous échangerons des textes imprimés, 16 exemplaires pour la classe qui serviront à l'étude de texte/lecture (cf. article à paraître), le reste soit 70 environ, servira pour le journal, vendu et/ou échangé.
- \* Les autres textes: ceux qui le désirent en général tous, me donnent leur page... pour que je la corrige. Ils la recopieront dans leur cahier de vie, ou pour leur correspondant, ou pour un album en cours (nos vacances de Noël, nos jeux...etc..). Certains jetteront leur texte, ou le perdront (assez rare, je veille : je récupère tous les "brouillons" non utilisés. Je les mets dans le dossier de chaque enfant, ce qui permettra de suivre l'évolution. Les enfants eux ne perçoivent qu'une chose, importante : même non élus, je m'intéresse à ces textes.

#### 7/ CERTAINS TEXTES NON LUS PUBLIQUEMENT...

...me sont donnés. Tel Christophe qui en écrit pas mal. Ce sont souvent des textes qui en clair ou pas, engagent leur auteur, lequel pour une raison ou une autre, ne les présente pas. Dans ce cas, je ne me mouille jamais. J'accepte toujours de les lire (j'en profite pour les recopier) mais je les rends toujours à l'auteur : "tiens, c'est intéressant. Mais ce n'est pas pour moi que tu écris, c'est pour la classe. Si tu veux, tu peux les lui lire".

René LAFFITTE - BEZIERS - 34

#### BIBLIOGRAPHIE POSSIBLE :

- \* B.E.M. n° 3 : "Le texte libre" - C.E.L.
- \* "Aujourd'hui le texte libre" - Dossier spécial - ICEM 34 pages 216 à 229: \*
- \* "Une séance de choix de texte" in "De la coopérative à la pédagogie institutionnelle" Vasquez/Oury - Maspero tome 1

La Vipère.

poire

La Vipère a un œil

poirier

de cochon,

poirit ≡

une échelle sur la queue.

Elle mange des Oeufs.

poireau

Patrick B.

poivrot

œuf

Franck H.

œil

œuf dur

œillade

4<sup>e</sup> E.N.P.

Rennes

œuf sale

œil doux

œuf mou.

œil chouette.

Michel P.

Michel P.



# l'entraide:

NOTRE LOI:

ENQUETE

celui qui sait aide  
celui qui ne sait pas

Classe de Perf. 10 - 13 ans  
Jean LE GAL

## CONSEIL EXCEPTIONNEL DU MARDI 25 MARS 1980

Depuis 15 jours, le problème de l'entraide est à l'ordre du jour du Conseil du lundi qui gère nos activités, notre organisation et nos relations au sein de notre classe-coopérative.

Plusieurs enfants ont critiqué des camarades qui refusaient de les aider ou qui ne se rendaient jamais disponibles, en particulier en ce qui concerne les cahiers autocorrectifs de calcul et la lecture.

De mon côté, j'ai critiqué ceux qui savent lire et qui travaillent l'apprentissage orthographique des mots (avec notre méthodologie qu'ils connaissent parfaitement), parce que leur non-respect des consignes m'oblige à intervenir, alors qu'il a été convenu que je serais disponible à ces moments pour les trois apprentis-lecteurs.

J'ai donc demandé la mise à l'ordre du jour de ce problème important de notre vie coopérative. Mais la lourdeur de l'ordre du jour ne nous a pas permis de l'aborder. C'est pourquoi, le lundi 24 mars, j'ai proposé de remplacer l'entretien du mardi (8 h 45 - 9 h 15) par un conseil exceptionnel qui serait enregistré.

Voici le script de notre conseil...et mes premières analyses

### La Responsable de jour (RDJ)

"Qui veut la parole pour l'aide aux autres ?"

Maurice: Des fois, je demandais à quelqu'un de venir m'aider et il disait "je suis occupé! je suis occupé!...personne a voulu m'aider!"

Christian: Moi, Pédro, il voulait que je l'aide et il est plus loin que moi!"

Michel: Moi aussi! Des fois Pédro il me dit: "Michel, viens m'aider!" Alors, je lui dis "Non" parce qu'il est plus loin que moi, alors je peux pas l'aider. Je lui dis: "tu demanderas à André".

Maxime: Pédro, il était au cahier 6 comme moi, je lui expliquais bien, il comprenait bien!

Pascal: Moi, je demandais de l'aide à quelqu'un. Il me dit: "attends que je finis mon travail!" Mais il est jamais venu m'aider!

La RDJ étant animatrice de l'entretien, donne la parole. Actuellement les RDJ sont des volontaires, alors qu'antérieurement chacun l'était obligatoirement à son tour (part coopérative). Le conseil du 21 mars, après analyse des activités en mon absence a décidé de recourir seulement aux volontaires

AIDER L'AUTRE qui en fait la demande est une obligation (loi d'obligation: celui qui sait est obligé d'aider celui qui ne pas). Mais de la loi à la pratique, nous rencontrons des obstacles psychologiques (relations inter-individuelles: choix de celui qui aide et choix de celui qu'on accepte d'aider; la bonne relation détermine-t-elle une "bonne aide", une "aide acceptable" ou l'aide provoque-t-elle une bonne relation? Y a-t-il dialectique entre ces deux termes?).

des obstacles pratiques dans son organisation: chacun a son emploi du

Thierry: Moi, pour mon cahier de calcul j'ai demandé de l'aide. Pierre est venu. Il m'a dit: prends une table. Je lui ai dit: "mais j'en ai pas!" Christian m'a prêté la sienne qu'avait fait son père, alors j'ai compris et Pierre m'a laissé tout seul pour voir. J'ai fait une page, j'avais bon. Moi, j'ai voulu aider Rosita mais elle n'a pas voulu.

Pédro: Oui, quand on veut lui expliquer les mots, elle veut pas, elle fait mine de ne pas comprendre, pourtant on essaie...

Christian: Y avait Brigitte, elle demandait de l'aide et personne ne voulait l'écouter, personne ne l'aidait... alors j'y ai allé... J'y ai aidé... elle comprenait pas toujours, mais je lui expliquais jusqu'à tant qu'elle arrive et après elle a fait toute seule!

Jean LE GAL (JLG) Il y a trois choses dans ce que vous avez dit :

- 1/ d'abord qui aide qui? à qui on peut demander de l'aide?
- 2/ quand on demande de l'aide, l'autre ne vient pas!
- 3/ certains que l'on veut aider, ne veulent pas qu'on les aide.

Comment va-t-on s'organiser pour que ça fonctionne mieux? pour savoir à qui on s'adresse? On a une règle: celui qui sait doit aider celui qui ne sait pas. Il faudrait arriver à ce que ça fonctionne mieux. On a vu surtout le calcul, mais il y a aussi la lecture! Pour les ateliers, ça marche, les responsables font bien leur travail.

Pédro: Je propose qu'en calcul, que c'est ceux qui sont le plus loin qui aident. Par exemple, André, Daniel, moi et Pierre, on aide pour les opérations.

Thierry: Alors on leur demande, s'ils sont d'accord.

JLG : André quel est ton avis ?

André: c'est normal, c'est normal de les aider. Moi aussi je savais pas avant, alors les anciens ils m'ont aidé. C'est comme au foot, je savais pas, maintenant je sais, alors c'est moi qui entraîne.

#### Accord unanime

JLG : Alors, maintenant, Quand? quand quel qu'un a besoin d'aide, comment ça va se passer? Est-ce que celui qui va être obligé d'aider doit le faire tout de suite.

Pédro: Quand on a du travail à faire, on aide pas. Je propose dès qu'on a fini notre

temps d'activités personnelles; il faut être disponible pour pouvoir aider! Il y a un réseau d'activités, celui qui est dans une équipe ne peut la quitter pour aller aider quelqu'un s'il n'y a pas urgence!

des difficultés institutionnelles: (qui peut m'aider? ceux qui sont le plus loin doivent-ils être toujours sollicités, ils ont aussi leur projet à mener à bien!

Avec Rosita nous rencontrons le problème de l'assistée. Pour que psychologiquement cela soit supportable, il faut que chacun puisse jouer les deux rôles.

Il faut donc, comme l'avait déjà souligné Freinet, qu'il soit "en tête du peloton" quelque part. Dans notre organisation, les multiples ateliers donnent une chance à chacun de trouver un lieu dont il sera le responsable compétent: nul n'aime être un perpétuel assisté.

Pendant les activités personnelles qui ont suivi le conseil, j'ai observé la constitution rapide d'équipes d'entraide où l'"entraîneur" essayait effectivement de faire faire à l'autre l'expérience en étant immédiatement prêt à le soutenir. J'ai vu aussi deux apprentis-lecteurs, en alphabétisation, lire ensemble un petit livre en se soutenant mutuellement. Voilà peu encore, Rosita et Monique étaient réticentes pour cet apprentissage.

Etre entraîneur est valorisant et Pédro, par sa proposition tente de faire partie du groupe de ceux qui auront un statut d'entraîneur. Cela était vrai en lecture jusqu'ici, les 4 enfants sachant bien lire ayant reçu ce statut (André, Michel, Véronique, Pierre): mais en calcul (opérations) chacun s'adressait à celui qui était immédiatement plus loin que lui (visualisation des positions sur le planning).

Cet accord unanime que veut-il dire pour les enfants? est-il exclusif d'autres possibilités d'aide? Dans l'esprit de Pédro sans doute; mais nous voyons plus loin, Valérie, puis Christian, revenir à la possibilité de faire appel à quelqu'un qui est au même cahier, juste plus loin.

travail, on va les aider.

Thierry: On lui demande s'il a fini ses activités personnelles. S'il a fini et qu'il accepte, alors il nous aide. S'il veut pendant qu'on fait des opérations, il fait lui sur son cahier, en même temps... comme ça il ne perd pas son temps.

Valérie: Moi je suis au cahier 6, alors je pourrai bien demander à quelqu'un du cahier 6.

Michel: Quand il a pas fini ses activités, il dit à quelle heure il sera libre.

Christian: Moi je dis que ceux qui sont au cahier 6, ils demandent de l'aide à ceux qui sont plus loin au cahier 6.

JLG: Alors là c'est une autre proposition, c'est qu'on peut demander de l'aide à quelqu'un qui est arrivé juste plus loin. Comment ça se passe chez nos camarades de l'École de Château Nord, où nous sommes allés hier après-midi? Ils ont eux aussi une loi pour s'aider!

Christian: Ils nous ont fait voir, hein Michel? Sur des petits cartons, ils ont écrit tous ceux qui peuvent aider, tous ceux qui savaient l'heure...les tables avec...

Maurice: Moi, j'ai vu une grande planche, c'était pour les verbes...ça s'allumait!

Maxime: Y avait aussi une grande planche avec les tables. C'était mieux. Quand on se trompe, ça s'allume pas!

André: Moi j'ai vu, nous on fait pas dans notre classe c'est les anniversaires! Ils ont une petite fiche. Ils marquent dessus tous les noms des camarades.

JLG: Si vous avez des propositions pour l'organisation, à partir de ce que vous avez vu, vous les ferez lundi, au conseil. Pour l'aide ils font deux choses que nous ne faisons pas: un panneau avec la liste de ceux qui peuvent aider. Chez nous, celui qui veut de l'aide peut chercher sur le planning qui peut l'aider.

L'autre chose c'est: celui qui a besoin d'aide s'inscrit sur un tableau.

Nous, nous ne fonctionnons pas comme ça: celui qui a besoin d'aide s'adresse à celui qui peut l'aider. Celui qui aide donne une heure où il sera libre. Mais on peut changer!

- Aucune intervention -

JLG: Pour la lecture, je propose que Rosita, Maurice et Monique aient chacun une équipe d'aide.

*Déontologiquement, l'éducateur a-t-il le droit d'arrêter ceux qui sont le plus loin, pour qu'ils aident les autres à avancer, alors qu'ils sont eux-mêmes très en retard par rapport aux normes de leur âge ?*

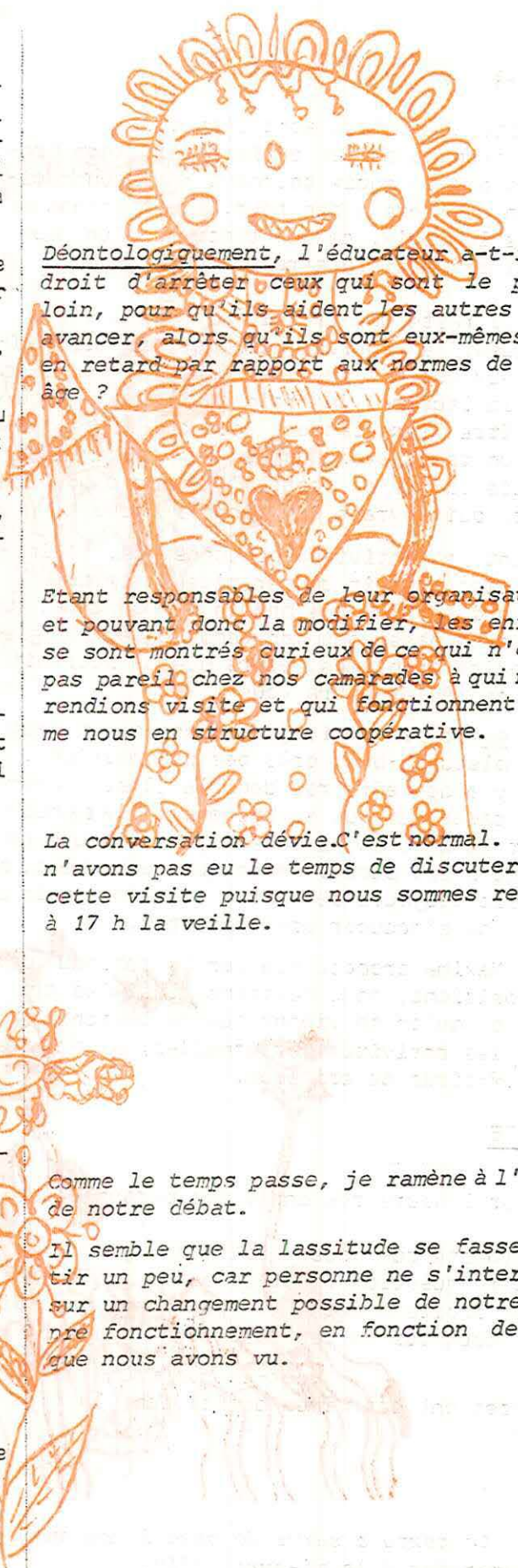
*Etant responsables de leur organisation et pouvant donc la modifier, les enfants se sont montrés curieux de ce qui n'était pas pareil chez nos camarades à qui nous rendions visite et qui fonctionnent comme nous en structure coopérative.*

*La conversation dévie. C'est normal. Nous n'avons pas eu le temps de discuter de cette visite puisque nous sommes rentrés à 17 h la veille.*

*Comme le temps passe, je ramène à l'objet de notre débat.*

*Il semble que la lassitude se fasse sentir un peu, car personne ne s'interroge sur un changement possible de notre propre fonctionnement, en fonction de ce que nous avons vu.*

*Ceci est un autre aspect qui me paraît important dans la notion d'entraide telle que je la conçois, c'est-à-dire incluse dans la notion de solidarité; nous*



Maurice: Oui, c'est bien !

- Rosita et Monique sont d'accord.

Pédro propose qu'ils choisissent. Nous procédons par un choix tournant : chacun choisit un camarade à son tour. Aucun enfant ne refuse le choix, ce qui témoigne d'un bon climat affectif interrelationnel.

JLG: Il reste une troisième chose à voir.

Moi aussi je voudrais bien pouvoir mieux aider ceux qui ont le plus besoin de mon aide. Pour la lecture, je crois que je vais pouvoir être libre pendant une demi-heure. Je fixe un temps avec Monique et Rosita et puis je suis obligé de venir m'occuper d'une activité qui devrait fonctionner seule.

Pendant les activités personnelles, j'aimerais bien pouvoir donner plus de temps, à ceux qui ont le plus besoin de mon aide, et que je ne passe pas mon temps à venir régler de petits problèmes, alors que ça pourrait bien se régler entre vous !

Maxime: Et bien moi, je propose qu'on fait un tableau là-bas, près des propositions. S'il y a des affaires dans la classe, entre deux camarades qui se chicanent, ils se marquent là-bas, et au conseil, on discute de ce qui s'est passé. Parce que, autrement, on appelle toujours le maître et il a jamais le temps de s'occuper des apprentis.

JLG: Maxime propose que sur le tableau des propositions, nous mettions aussi les critiques; qu'on ne vienne pas me chercher pendant les activités personnelles, pour régler des affaires de critique.

#### ADOpte

Il est l'heure des activités personnelles.

Je propose que nous discussions, jeudi, de l'autre question : est-ce qu'on donne les mêmes droits à ceux qui respectent nos lois et à ceux qui ne les respectent pas ?

est-ce que tous les camarades ont les mêmes droits dans la classe ?

sommes solidaires en ce qui concerne la réussite et l'échec.

Le maître est aussi à partager et il appartient d'abord aux plus faibles. Tout appel intempestif à son aide, toute perturbation qui nécessite son intervention c'est autant de temps de pris aux plus faibles, donc c'est un manque de solidarité.

Rien sûr un appel à l'adulte, direct ou indirect, a ses causes, souvent affectives. Mais dans le cas présent, en ce qui concerne les temps que je me garde pour les "apprentis", j'exprime mon désaccord dans les termes précédents de manque de solidarité. Ceux qui sont à un niveau plus élevé y sont arrivés - aussi - avec l'aide des anciens et la mienne, sauf Veronique qui est nouvelle.

Maxime joue souvent un rôle instituant. C'est ainsi qu'il a fait créer, cette année, une fonction de "surveillant" au conseil pour faciliter la tâche de l'animateur. Il vient ici de faire re-créer une pratique que nous n'utilisions plus depuis quatre années : le tableau des critiques.

Ce tableau va permettre de repousser le règlement des conflits à un temps institué pour cela : le conseil du soir.

Au conseil du lundi, nous avons trois grands secteurs à l'ordre du jour :

- 1/ les activités
- 2/ l'organisation
- 3/ les relations.

Le conseil du soir nous fait prendre conscience des problèmes, en particulier un conflit, est un feed-back qui montre qu'il faut modifier soit notre organisation, soit nos relations.

Ce texte a servi de base à une enquête menée par Jean LE GAL auprès de quelques camarades à la mi-avril 1980.

Il nous a signalé qu'il avait reçu un certain nombre de réponses...

Nous aurons peut-être l'occasion d'en reparler... Que ceux qui seraient intéressés se signalent à Michel FEVRE.

## ce que nous pensons..... en quatrième

### DE NOUS

Nous avons envie : 1.- d'acquérir un métier



- 2.- de faire beaucoup de progrès pour monter le plus haut possible et avoir une bonne situation. Notre âge, c'est UN MOMENT DE LA VIE POUR APPRENDRE DES CHOSES...
- 3.- de devenir adultes
- 4.- d'être grands pour ne plus être commandés. Nous en avons assez d'être toujours commandés.
- 5.- de nous amuser, de rire.
- 6.- d'être libres - à la maison et partout,  
- dans nos sorties  
- dans nos choix.
- 7.- on voudrait que les adultes ne nous jugent pas suivant leurs goûts. Souvent ils veulent qu'on achète ou qu'on fasse des "choses utiles", mais c'est "utile" pour eux, et leur idée, pas forcément pour nous, à notre âge.
- 8.- d'avoir plus d'argent pour sortir ou pour acheter ce qui nous plaît.
- 9.- de sortir davantage, parce que dans les blocs.. c'est pas drôle !
- 10.- d'avoir davantage de loisirs organisés. Souvent on s'ennuie, il y a plein de moments où on ne sait pas quoi faire. Il faudrait des clubs gratuits où on propose beaucoup d'activités. Si ce n'est pas possible, la gratuité, ce serait mieux de donner 1 F. ou 2 F. chaque fois, qu'une grosse somme pour se faire inscrire.

Nous n'aimons pas :

- 1.- les injustices et nous avons souvent l'impression que les adultes sont injustes avec nous : au C.E.S., chez nous, dans nos cités.
- 2.- être toujours commandés, et être punis, tapés ou privés.. Nous, pour se défendre, on fait la tête et on attend que les adultes reviennent.
- 3.- qu'on nous oblige à faire des choses et qu'on nous empêche de faire d'autres choses...

### DES ADULTES

Nous croyons que ce sont des grandes personnes qui prennent leurs responsabilités.

- qu'ils savent se comporter,
- qu'ils respectent la nature,
- QU'ILS SAVENT VIVRE,
- qu'ils sont responsables de nous.

Nous aimerions

- qu'ils soient une aide pour nous,
- qu'ils nous apprennent "des choses"
- qu'ils nous fassent comprendre

- qu'ils fassent attention à ce qu'on fait,
- qu'ils soient là pour nous expliquer,
- qu'ils veillent à ce qu'on ne perde pas notre temps et qu'on progresse,
- qu'ils nous apprennent comment est la vie, parce qu'ils ont déjà vécu ce que nous on vivra, et ils peuvent essayer de nous faire faire attention.
- QU'ILS SOIENT LA RIEN QUE POUR NOUS.

Nous regrettons

- 1.- de ne pas pouvoir considérer l'adulte comme un ami, souvent parce "qu'il est contre nous".  
Même, parfois, on a l'impression qu'il est jaloux de nous parce qu'on joue, parce qu'on rit, parce qu'on est jeune.
- 2.- qu'il y ait des adultes qui ne sont pas intéressants, sur lesquels on ne peut pas s'appuyer, pas compter,
- 3.- que les adultes nous considèrent comme inférieurs à eux,
- 4.- que les adultes fassent toujours les chefs et qu'ils se donnent tous les droits...
- 5.- que les adultes s'énervent, crient. Ils ne sont pas patients. On a l'impression qu'ils nous méprisent.

CE QUE J'EN PENSE, MOI.....PAUVRE ADULTE DE QUELQUE QUARANTE ANS

Ce débat a eu lieu au cours d'une réunion de coopé où il devait être question du comportement, parce que, depuis quelques temps, il y a beaucoup de laisser-aller dans ce groupe de quatrième.

Une fille a dit : "c'est normal qu'on se laisse aller, on n'est pas des adultes !" ...et la discussion est partie, très spontanément.

J'ai été surprise, mais j'ai trouvé intéressant qu'ils arrivent à exprimer tout cela qui leur tient à coeur.

Je ne m'attacherai pas à ce qu'ils pensent d'eux-mêmes, ce sont les idées qu'ils se font de l'adulte qui m'ont laissée perplexe..et rêveuse quant aux conséquences.

Je trouve que c'est une véritable profession de FOI en l'adulte. Ils y croient trop. Pour eux, les parents, les profs. les animateurs, c'est "fini", un peu comme un meuble prêt à servir. C'est bien ça. On doit pouvoir le regarder sous tous les angles, il ne doit pas y avoir de défaut. Il doit être PARFAIT. De plus, quelle que soit l'utilisation qu'on veut en faire, il doit s'adapter aux besoins. J'ai bien dit PARFAIT.

Or, ce qu'on appelle un adulte, dans sa réalité, ne peut pas correspondre à cette image : lui aussi il est en construction, lui aussi il se forme (ou se déforme), il évolue, il change.. Dans la course de la Vie, il n'a que quelques kilomètres d'avance sur les enfants qu'il est censé éduquer.

Non, pour moi, l'adulte ne sait pas vivre, et ne le saura jamais complètement. Tous les jours, il a lui aussi, quelque chose à découvrir, quelque chose à comprendre pour avancer, s'il se donne la peine de chercher.

C'est la première idée que j'ai essayé de faire sentir à mes ados.

Et puis, il y a une autre de leurs expressions qui me hérissent :  
" les adultes sont là rien que pour nous"...

Et puis quoi encore ? Je ne suis pas d'accord du tout.

L'éducation parents-enfants ou enseignants-enfants, je ne peux pas la concevoir autrement que comme un échange. Je donne le maximum de ma présence, de mes possibilités à mes élèves, c'est sûr, mais le jour où je ne me sentirai pas bien avec eux, où je ne sentirai pas que le courant passe dans les deux sens, où je ne m'enrichirai pas de leur enthousiasme, de leur créativité, de certaines de leurs connaissances, (eh oui !), que j'ignore..eh bien, je fuirai, vite, vite l'enseignement.

De plus, "les adultes sont là rien que pour nous"...cela implique qu'ils renoncent à eux-mêmes. Pauvres parents, pauvres éducateurs ! Vous n'êtes là que pour les enfants. C'est un deuxième aspect encore plus révoltant.

L'adulte, il a SA VIE, unique, à vivre pleinement, intensément.

L'enfant, l'élève, occupe un secteur important de cette Vie d'adulte, mais ce dernier a aussi besoin d'un secteur d'indépendance, de liberté par rapport aux jeunes : pour se cultiver, pour se re-sourcer, pour recharger les accus, pour partager autre chose. D'ailleurs, la rencontre, l'échange est plus riche après, et l'adulte plus disponible.

J'ai aussi fait prendre conscience de cette deuxième idée aux ados, mais je dois dire que le passage de ces deux notions a été difficile, car l'étonnement de mes gamins était au moins aussi grand que le mien lors de leurs commentaires, vigoureux et majoritaires (je n'ai noté que ceux-là dans ma synthèse) au cours du débat.

Mais, au fait, si quinze ados entre quatorze et quinze ans "croient" tellement en l'adulte, s'ils pensent que l'on devient magiquement "bien", parfait dès que l'on atteint "l'âge adulte"...n'est-ce pas à cause de nous, les "dits-adultes" ? N'est-ce pas parce que ceux qu'ils rencontrent pontifient, jugent comme s'ils détenaient la Vérité, condamnent comme si seule leur façon de vivre était bonne, ordonnent péremptoirement...Comme s'ils détenaient la Sagesse et avaient pouvoir et droits sur la vie des jeunes ? Oui, sans doute, donnons-nous trop souvent à ces gamins l'impression de tout connaître, de tout savoir, ...même la Vie ! Alors, bien sûr, en conséquence, ils attendent quasiment la perfection...et ils doivent être souvent, et ô combien ! déçus, ce qu'ils expriment bien dans leurs regrets par rapport aux adultes et dans ce qu'ils n'aiment pas, eux. Et ils attendent eux-mêmes l'âge canonique où ils auront le badge...à dix huit ans, toc ! "il y aura le déclic, j'aurai le droit, j'aurai le pouvoir, je serai considéré, je serai quelqu'un de bien.. Pas à quinze ans six mois même si je suis très mûr, pas à dix sept ans deux mois, même si j'ai la capacité, mais à dix huit ans ! (même si je ne suis pas capable). C'est exactement comme avoir le galon de capitaine ou le titre de bachelier.

#### OU CONDUISENT-ELLES, CES QUELQUES REFLEXIONS

D'abord au sentiment que l'éducation, au niveau des ados, a pour base un énorme hiatus de la relation adulte-jeune; ensuite, que rien ne peut passer de valable, de constructif, de formateur, pour le jeune, et d'épanouissant pour l'adulte, tant que, de part et d'autre, n'aura pas été rectifiée et amenée à sa juste valeur l'image de l'AUTRE.

Il me semble que le hiatus naît des rôles dont nous, adultes, nous nous sentons investis : sans cesse nous nous enfermons dans un rôle, nous nous cachons derrière un masque, ou nous nous protégeons derrière un personnage... (les structures sociales font d'ailleurs tout leur possible, elles aussi, pour nous réduire à cela !) Rôle de père, rôle de mère, d'instituteur ou de professeur, qui n'est pas le plus facile à jouer, qui n'est pas le moins encombrant, mais auquel on s'accroche...

Le bonhomme, où est-il à travers tous ces rôles : l'adulte que le jeune cherche se réduit-il à une somme de rôles ? L'enfant, il ne sait pas, lui, jouer un rôle, il ne sait pas être à un moment le bon élève, à un autre le bon fils, et puis ailleurs le bon copain. Parce qu'en plus, il faut être "bon" partout !.. Lui, il est TOUT ENTIER. en toutes circonstances..

Alors, je me pose des questions :

moi, instit FREINET, soucieuse d'aider mes gamins à se découvrir, à s'accepter, à être vrais, est-ce que, même si je crois être authentique, je le suis réellement ? Ne suis-je pas encore tellement engluée dans les principes de mon enfance, dans ce que la Société entend que les gosses deviennent, que même quand je veux être authentique, mes rôles reprennent le dessus ?

Les propos de mes gamins sont-ils généralisables ou tiennent-ils au fait qu'ils sont en S.E.S. ?

Est-ce que ce sont leurs conditions de vie, souvent pas faciles, qui les font penser ainsi ?

Ou bien un entourage familial d'adultes particulièrement gratinés ?

... Et si une partie de leurs difficultés tenait à cette fausse conception de l'adulte et à ce niveau d'attente démesuré ?

Monique MERIC

25 mars 1980



EXPRESSION  
dans nos établissements:

ROUGE...

Si j'étais rouge,  
je mangerais des tomates  
et je boirais du rouge.

L'oiseau que je préfère,  
c'est le rouge-gorge  
car il est rouge.

lino gravé :  
C.E.G. Ottmarsheim

Christophe J.  
4ème E.N.P. Rennes



# à propos de rencontre et correspondance

Jeudi 14 février : LA RENCONTRE

9 h 30 : devant le Centre Social de Saint Roch, nous accueillons nos correspondants, qui arrivent en car.

Nous avons des pancartes pour manifester notre joie.

Nous avons chacun une étiquette qui doit permettre à chaque correspondant de nous reconnaître (ils nous ont vus en photo).

Prise de contact;

Découverte de la classe et découverte de l'école.

10 h 45 : les élèves de l'Orme(1) et leurs correspondants forment un groupe avec la maîtresse de Forbach et une monitrice d'Etival.

les élèves de Saint Roch et leurs correspondants forment un second groupe avec moi et une monitrice d'Etival.

C'est la découverte du milieu de vie de chacun des élèves de chaque groupe.

Chaque groupe parcourt son quartier, chaque élève et son correspondant rencontrent les parents chez eux.

Vers 12 h : les 2 groupes se retrouvent à la petite chapelle de St Roch. nous la visitons.

Nous regardons Saint Dié et nos deux quartiers; nous expliquons.

12 h 45 : retour en classe. Nous mangeons: chaque élève a prévu le repas de son correspondant. des mamans nous ont fait des gâteaux. nous avons décoré les tables. Nous mangeons en face de notre correspondant par groupes de 4. Certains élèves de notre classe assument un travail. (boisson, déchets, papiers).

Vers 14 h : Nous allons dans la cour avec les autres classes. Moment de jeux libres.

14 h : Nous allons à pied vers la ville.

Nous passons au cimetière rive droite (nous remarquons différents granits, la forêt autour de St Dié, nous allons à la tombe de Jules Ferry: lecture recherche de la ligne bleue des Vosges, discussion sur l'homme).

15 h : à la bibliothèque municipale nous visitons la salle du Trésor et effectuons une visite guidée que nous terminons à l'auditorium par l'audition de 2 disques:

1/ musique indienne, réclamée par les élèves de St Roch;

2/ conte africain: "Le petit Guinarou" que je propose.

Retour par la rue Thiers, la Mairie et le chemin de St Roch.

17 h : nous goûtons. nous ouvrons notre gros carton rempli de cadeaux que nous avons fabriqués (poupées tissu, pantins en bois). Nos correspondants nous offrent des tableaux de fils tendus.

18 h ! nos correspondants reprennent le car pour Etival. Nous rentrons à la maison avec nos affaires et nos cadeaux.

18 h 30 : le car du Foyer de l'Orme(2) nous emmène à Etival (8 km).

Visite de la colonie. découverte des chambres à coucher.

19 h 15 : le Directeur de la colonie nous ayant invités, nous prenons le repas du soir avec nos correspondants., puis nous faisons une veillée-jeux.

Le car du Foyer de l'Orme vient nous chercher. Chaque enfant rentre à la maison vers 22 h, soit directement par le car, soit avec un membre de sa famille venu l'attendre à l'école.

22 h : longue journée. Tout le monde est content de sa journée.

QUELQUES COMPLEMENTS TRANSMIS A MON DIRECTEUR  
(pour, je crois, expédition à l'I.D.E.)

J'ajoute quelques remarques d'ordre pratique :

- Il est plus facile d'organiser quand seulement 2 classes sont impliquées. Celle qui reçoit organise la journée en n'ayant comme contrainte que les heures d'arrivée et de départ.

Celle qui arrive n'a qu'à se soucier d'organiser son voyage.

Dans notre cas, ma correspondante faisait partie d'un groupe de classes bénéficiant d'un séjour de neige, il a fallu composer avec le groupe.

Rien n'a pu être décidé avant leur arrivée dans les Vosges en raison de la méconnaissance de la maison d'accueil et de ses contraintes d'intendance (car, repas, visite, sortie ski...).

Nous avons donc opéré en plusieurs temps :

Les gosses (et leurs parents) savaient que les corres. seraient là du 10 au 15 février 80 et que nous les verrions une journée.

- dimanche 10 : appel téléphonique de ma corres. Décision: je passe la soirée du 11 avec eux pour régler les choses.
- lundi 11 : lettre aux parents : nous recevons nos corres. le 14, nous voyagerons gratuitement.
- mardi 12 : lettre aux parents : le 14, nous invitons nos corres. à manger en classe avec nous (il faut prévoir le repas). Quels parents veulent nous faire un gâteau pour ce jour?

Il y aura peut-être une veillée. Qu'en pensez-vous?

Les papiers reviennent signés.

le soir: je vais à la bibliothèque.

- mercredi 13 : je contacte la maison des Jeunes - le car des corres. ne pourra nous véhiculer (kilométrage à respecter ou surcharge) (3). Je demande un transport en minibus au Dr du Foyer de l'Orme. On me l'offre gratuitement aller retour. C'est formidable.
- jeudi 14 : avant l'arrivée des corres. : nous préparons une lettre aux parents expliquant le déroulement de notre soirée. Nous profitons de la visite de nos deux quartiers pour que chaque gosse fasse signer cette lettre aux parents.

Voilà, préparation rapide mais :

- 1/ légalement nous n'avons pas pris de risques inutiles.
- 2/ nous avons réussi à organiser une journée en ne perturbant pas le séjour de neige.
- 3/ la coopérative n'a rien dépensé. J'excepte bien sûr les matériaux utilisés pour la fabrication de nos cadeaux et la décoration de nos tables pour le repas. Mais cela entre dans le cadre des

- activités manuelles.  
4/ Bonne journée !  
5/ Nous avons envie d'aller à Forbach.

EN GUISE DE BILAN :  
QUELQUES MOTS SUR NOTRE CORRESPONDANCE

7° année de correspondance classe à classe pour moi.

7 élèves sur 13 ont pratiqué la correspondance l'an passé dans notre classe et ont donc participé au voyage chez les corres. et à leur venue dans notre classe.

1979 - 1980

Cette année : nous recherchons une classe sur une ligne S.N.C.F. afin d'aller les voir à prix réduit. nous acceptons FORBACH (malgré une ligne ferroviaire légèrement délicate) parce qu'ils doivent venir en classe de neige dans les Vosges et qu'ils séjournent à 8 km de notre quartier.

Nos débuts : notre premier envoi part le 23/11/79.

Les échanges sont suivis bien que nous n'ayions pas décidé de fixer de jour d'envoi ou de durée entre deux envois.

. en début de 3° trimestre nous avons déjà fait 21 envois. Nous avons envoyé:

- \* 3 journaux scolaires;
- \* 45 dessins (feutre et peinture);
- \* 4 lettres collectives;
- \* 1 colis (bottes en tissu garnies de bonbons pour Noël);
- \* des fleurs à suspendre;
- \* des travaux collectifs: nos familles; les années de naissance; la photo de la classe; (questions en 12 enveloppes envoyées en 5 fois, jour après jour); nos maisons; nos pieds; comment nous faisons nos lettres; explication de fabrication de nos bottes; notre maîtresse; le ski et les heures qui marquent ces journées; villes des Vosges; les Vosges touristiques; Saint Dié.
- \* histoire par 1 élève: Louis XIV à Saint Dié; Jules Ferry.

. nous avons reçu des lettres, des dessins, des travaux collectifs reprenant les nôtres, des pochettes en toile de jute pour Noël, une photo de classe, un album avec photos sur leur séjour dans les Vosges.

. à tout cela s'ajoutent les envois spontanés des gosses - nous ne les notons pas.

Les premières réactions des gosses montrent leur déception: pas en ce qui concerne le choix du corres. mais l'état de ce qu'ils reçoivent les gêne: écriture au crayon de papier - pas de date - feuille de classeur - dessins aux crayons de couleurs (effectivement ils sont pauvres). Certains relèvent des fautes à leur prénom, le signalent en répondant; ils expriment individuellement leurs remarques et cela gentiment.

Mon intervention : à chaque arrivée, les gosses parlent et critiquent. Les anciens comparent avec l'an passé.

Afin d'éviter un découragement, je propose qu'ensemble on explique comment on fait nos lettres (d'autres pourraient aussi nous dire comment ils font!). De plus, j'accompagne chacun des envois d'une lettre pour expliquer une démarche et cette

fois-ci pour aller dans le sens des gosses.

Nous avons constaté une nette amélioration dans la présentation : les gosses ont demandé que nous affichions les lettres reçues. Nous sommes contents donc !

Un regret encore: ils nous parlent peu de notre journal; à l'arrivée du n° 1, ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas en faire puisqu'ils étaient en perf.

En vrac, quelques trucs qui peut-être impliquent fortement les gosses:

- \* On peut amener à la maison tout ce qu'on reçoit de son correspondant.
- \* On a chacun une pochette spéciale "correspondant" où on enfouit tout ce qu'on reçoit (j'ai la mienne aussi).
- \* On a une boîte dans un coin de la classe où on met TOUT ce qu'on veut pour son corres. ou pour un autre. Au moment de l'envoi, on vide la boîte: l'objet l'écrit, le dessin, le découpage, le livre...part si le groupe dit qu'il est propre, qu'il n'y a pas de faute: on ne s'attache qu'à la forme et non pas au contenu. En cas de rejet par le groupe, l'enfant sait que sa "chose" partira avec l'envoi suivant.  
C'est une règle bien acceptée - même que cela nous amuse - (Hassen a eu une série simple de 20 dessins au moins qui a manqué 2 fois le départ parce qu'il avait fait sur chaque dessin 22 fautes: une à Mohamed et une à pour - lettres mal faites n pour m; j pour p - et la première fois il n'avait corrigé que le m - Tiens, depuis cet épisode, rien ne lui a été refusé !).  
Je crois que le système de la boîte permet au gosse de faire ce qu'il veut, sans que le maître y mette son nez en jugeant.
- \* Nous décorons nos lettres toujours d'une manière différente.
- \* Nous changeons de format, de couleur, de support, de forme.
- \* Nous utilisons ce que nous recevons en le transformant: nous partons de la technique et avec les gosses on cherche comment la modifier pour la maîtriser et la magnifier :
  - des lettres décorées avec des fleurs en papier peint; nous, sur le papier peint, nous accentuons des formes au feutre (rythmes);
  - des lettres décorées avec un positif-négatif; nous travaillons avec une bande de papier que nous découpons pour la faire éclater;
  - des lettres rondes; nous préparons des lettres en forme d'oeufs où notre décoration sera une recherche de rythmes peints;
  - des dessins avec des traits à main levée; nous inventons une forme et utilisons des traits à la règle. Cette recherche nous a même permis de travailler avec du tissu.
- \* Chaque gosse reçoit une lettre si son corres. est absent, un autre écrit, nous répondons à celui qui nous a écrit en plus de notre lettre habituelle.
- \* Nous ouvrons tout de suite le paquet à l'arrivée du facteur.
- \* Nous avons un cahier collectif où nous marquons tout ce qui part. Plus irrégulièrement ce qui arrive car les gosses se l'approprient très vite.
- \* Il arrive que les maîtresses écrivent à l'un ou à l'autre.
- \* Et en plus de cela, vous avez vu que nous AVONS VU et RECU nos correspondants !

C. de P. 2, Ecole Saint Roch mixte  
88100 SAINT DIE - Guitou FERRETTI

- (1) les élèves de l'Orme: notre école est dans le quartier St Roch mais elle est aussi fréquentée par des élèves du quartier de l'Orme (ce nom vient de l'arbre).
- (2) le car du Foyer de l'Orme: c'est une M.J.C. qui porte ce nom...le bâtiment ayant servi au moment de la reconstruction de St Dié de Foyer aux ouvriers, algériens surtout, et ce jusqu'en 1960. Le bâtiment, s'est dégradé, s'est vidé et il a été "retapé" par une équipe de jeunes. Devenu M.J.C. le nom "Foyer" lui est resté. Le Foyer a un minibus à sa disposition en permanence. Les gosses disent le car du Foyer.
- (3) kilométrage à respecter - surcharge : les classes de neige de Forbach disposaient d'un car pour les mener sur les champs de neige ou en visite. Ils avaient un certain budget et ne devaient pas dépasser un certain kilométrage pour ne pas alourdir les dépenses. C'est pour cela que nous ne l'avons pas utilisé et aussi parce que bien que le car soit assez spacieux nous aurions dépassé, en l'empruntant le nombre de voyageurs autorisé par la loi. En aucun cas je ne voulais prendre le risque de surcharge.

## les lettres des correspondants

CE QUE NOUS ATTENDONS      COMMENT NOUS LES FAISONS

I.M.P. LA TOUR  
77510 REBAIS

C. de P. St Roch  
88100 SAINT DIE

J'ai une corres. elle s'appelle:

**MALIKA!!!**

Je trouve qu'elle a un joli prénom. Elle doit être très

**BELLE.**

J'espère qu'elle va bientôt m'envoyer sa photo.

**JACKY**

\* Nous commençons sur notre cahier d'essais. (Olivier).

\* Nous écrivons au crayon de papier. (Christophe).

\* La maîtresse nous montre nos fautes. (Hervé).

\* Nous corrigeons. (Hervé)

\* Nous cherchons (Olivier)  
.dans notre tête;  
.dans le dictionnaire;  
.dans les lectures;  
.dans l'orthographe CEL;  
.avec les copains.

\* Nous choisissons une feuille (Nathalie A.).

\* Nous choisissons une décoration (Hervé).

\* Nous écrivons proprement notre lettre en regardant le cahier d'essais (Nathalie A.).

\* On signe (Olivier).

\* La maîtresse vérifie la lettre pour voir s'il y a des fautes de copie (Nathalie A.).

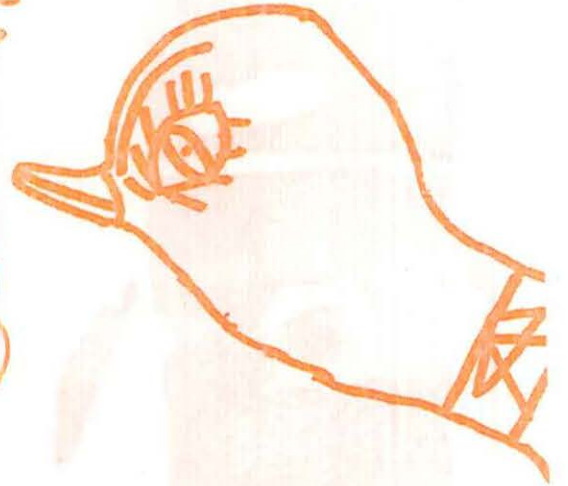
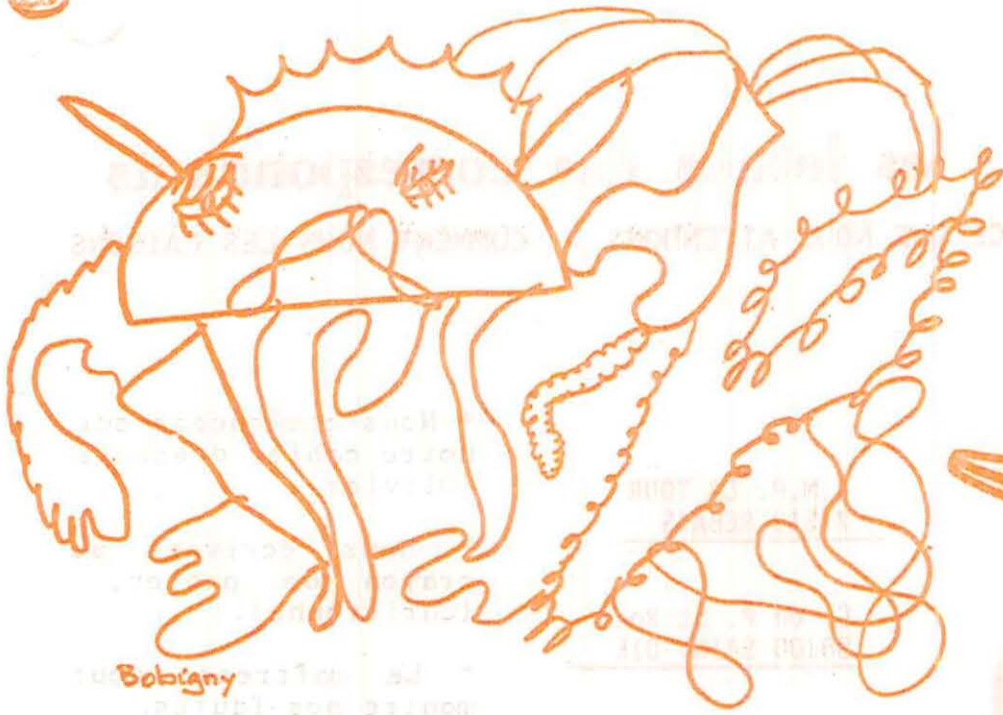
\* Nous les envoyons (Olivier).

\* On aime que nos lettres soient belles ! (Guitou).

\*\*\*\*\*

\* Sur sa lettre, Guitou ajoutait: "Il me semble qu'il est important de revoir la présentation des envois. Une belle chose (tout du moins que l'on trouve jolie) apparaît tout de suite agréable au gosse. Je précise que nous avons, à la suite de ce texte, obtenu des envois de plus en plus jolis et les gosses y semblent sensibles." Qu'en pensez-vous ? Avez-vous des expériences de correspondance à nous relater ?

Q. de P.:  
Bobigny

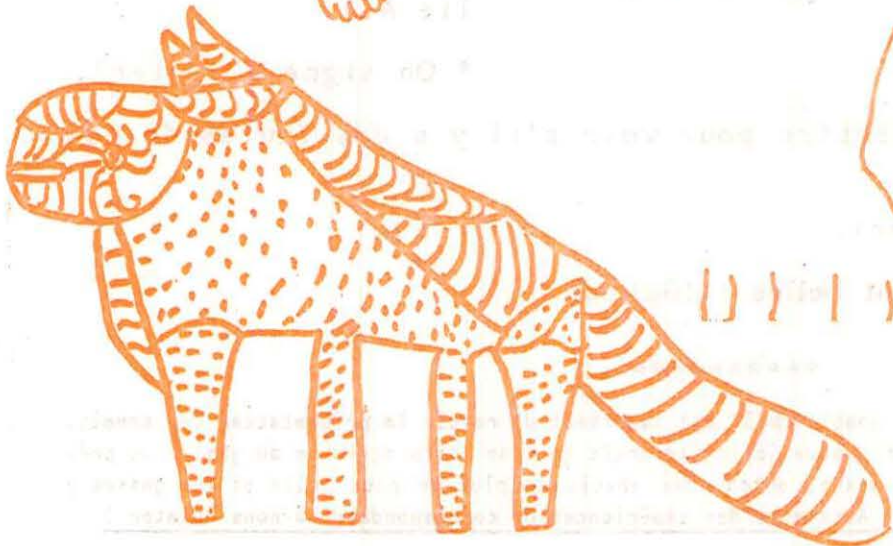


Bobigny



animauwe

la vache avec  
son bébé dans  
le ventre.



classe de  
M. Rose Michaux

# Le bébé

Pendant les vacances  
ma mère est allée à l'hôpital.

Elle a accouché  
d'un petit garçon.

Mon petit frère s'appelle  
**Belaïd.**

Il est gros,  
il boit beaucoup de lait,  
il pleure quelquefois la nuit.

Le premier jour,  
on était content.



AMARA

Journal scolaire:  
" HIRONDELLE "  
Ecole Jean Moulin  
60110 MERU (Oise)

amara

Vous aussi, pensez à Chantiers, envoyez vos dessins  
vos textes

# A PROPOS DES CIRCUITS DE CORRESPONDANCE NATURELLE OU PONCTUELLE

L'an passé nous avons tenté d'organiser des échanges entre classes, entre enfants, d'une manière différente de la correspondance classe à classe.

Nous recommençons cette année.

Les divers camarades concernés ont établi un petit bilan de ces échanges. Une synthèse a été faite qui circule entre les participants au circuit. Nous en sonnons ici des échos.

Les inscriptions au circuit se font par les fiches  
CORRESPONDANCE PONCTUELLE (publiées en juin 80 et dans ce numéro). Inscrivez-vous vite pour un démarrage rapide.

Les échanges décrits ci-après montrent bien les riches possibilités de ce type de travail. La correspondance a ses ... exigences. Il est donc très important de savoir sur quoi on s'inscrit et de répondre.

EXPERIENCE EN 6<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> S.E.S - Th. TAJAN, PLAISANCE DU GERS 32160

## 1/ Comment nous avons utilisé les fiches envoyées en classe :

Les enfants en ont pris connaissance mais ne les ont pas affichées faute...de place. En un premier temps, ils ont recherché les classes analogues à la leur, c'est à dire 5<sup>o</sup>-5<sup>o</sup> S.E.S. (sur la 1<sup>ère</sup> liste, ne figurait qu'une 5<sup>o</sup> du 33, Le Bouscat). Les thèmes proposés par cette classe n'ont pas "emballé" mes gamins. "Les vendanges" tous ont vendangé dans le Gers et mes 5 "gîtans" dans le Bordelais, comme chaque année. (A leur retour, en novembre, nous avons comparé les façons de faire dans les 2 régions)...

Puis, le groupe 5<sup>o</sup> a regardé les classes de 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> S.E.S.... "Après tout ils ont qu'un an ou deux de plus que nous!..." Ils ont tout de suite été attirés par... l'adresse de la Guadeloupe...??? Après avoir situé ce département sur le globe, ils ont décidé d'écrire et se sont engagés à répondre de leur mieux... Le groupe 6<sup>o</sup>, lui, a choisi St Dié... les Vosges étant aussi éloignées...

Les enfants ont été prudents: il faut respecter les engagements! "On ne peut pas écrire à trop de classes, il faut pouvoir répondre!... Puisqu'on fait le journal on peut demander un échange de textes, poèmes, journaux... à : 33, Le Bouscat - 86, Poitiers - 94, Orly - 44, Nantes (pour les 6<sup>o</sup>)

## 2/ Nous avons complété les listes, les thèmes proposés, les adresses (2<sup>o</sup> liste)

Ainsi nous sommes entrés en contact avec :

1. la classe de J.-C. Saporito (06, Nice) pour des échanges de textes bilingues pour mon petit marocain (voir Chantiers 8 de mars 1980).



- 2. la classe de Bruno Chevaillier ..... Bruno qui démarrait comme suppléant éventuel m'a écrit directement. Nous avons déjà beaucoup de travail mais j'ai un peu insisté auprès de mes gosses pour qu'ils acceptent une correspondance collective...  
Foyer Amitié  
Chambon sur Cisse  
41190 HERBAULT
- afin de dépanner ce jeune collègue plein de courage, d'enthousiasme et de bonne volonté.
- 3. la classe de Martine Hadjadj ..... qui nous a envoyé le journal de la classe.  
Ecole de Serville  
28260 ANET
- 4. la..... Classe des Moyens ..... qui nous a envoyé un journal de l'établissement et nous a demandé le nôtre.  
I.M:P. La Tour  
77510 REBAIS
- 5. la classe de Guy Champagne ..... adresse choisie parmi les 3 envoyées tardivement par LEBRETON (Service National des échanges de journaux scolaires).  
Ecole de Begaar  
40400 TARTAS

3/ Liste indicative des thèmes organisés en fichiers :

3° et 4° S.E.S. .... M. CHABANNE  
C.E.S. "Appel du 18 juin" Rés. Les Saintes - App. 17 Bât. A3  
97129 LAMENTIN (Guadeloupe) ..... 97110 ABYMES

(toute la correspondance a été adressée à 97110 ABYMES)

Thèmes : LA GUADELOUPE

- carte et réponses sur situation et relief;
- le temps - textes sur cyclones David et Frédéric;
- les cultures;
- la pêche - les tortues;
- la nourriture - la cuisson des volailles;
- la fête de Noël - Carnaval - quelques coutumes.

Pour illustrer ces réponses, reçu :

- cartes postales (cocotiers royaux de l'Allée Dumanoir, canot Saintois et costumes folkloriques);
- alus gravés (ananas, canne à sucre: récolte autrefois et aujourd'hui);
- échantillons de plantes: canne à sucre, pois d'angole, arbre à pain, manguiér;

Doivent arriver : - fiches de T.M.  
- photos de la classe et du groupe.

oooooooooooo

Classe de perfectionnement niveau II ..... Mme Guitou FERRETTI  
Ecole Publique Saint Roch - mixte 5, rue Baldensperger  
88100 SAINT DIE ..... 88100 SAINT DIE

Thèmes : LES VOSGES

- Album sur les Vosges, la forêt, cueillette, pêche;
- Villes
- Jeanne d'Arc est née dans les Vosges...

Reçu : - carte P. et T. des Vosges et carte postale de Saint Dié;  
- journal : "La tête de Saint Roch";

Autres échanges : - dessins et découpages, lettres collectives;  
- techniques d'illustrations, renseignements sur l'école.

oooooooooooo

Classe de perfectionnement niveau II (grands) ..... Jean-Paul BOYER  
Ecole Publique Château Nord I Résidence Lion d'Or - Bât. C  
Allée de Picardie 11, rue Mauvoisins  
44000 REZE ..... 44200 NANTES

Thèmes : - Travail - Vie de la classe.

Reçu : - Journal "Nos aventures", poèmes, album, lettre collective.

oooooooooooo

Classe de Perfectionnement ..... Jean-Claude SAPORITO  
Groupe scolaire Jules Ferry ..... La Riola - Sclos de Contes  
06000 NICE ..... 06390 CONTES

Reçu : - Journal "Arc-en-ciel";  
- textes libres et chant bilingues (franco-arabe);  
- un journal d'Algérie (pour Mohammed);  
- lettre collective, fiche critique de notre journal.

oooooooooooo

Foyer Amitié ..... classe de Bruno CHEVAILLIER  
Chambon sur Cisse .....  
41190 HERBAULT

Reçu : - Le château de Blois (carte postale, dépliant, album);  
- La chocolaterie Poulain;  
- Journal : "La parole s'envole".

oooooooooooo

I.M.P.P. La Tour ..... Philippe SASSATELLI  
Classe des Moyens .....  
77510 REBAIS

Reçu : - Journal : "Notre Vie à la Tour".

oooooooooooo

CE1 - CE2 Ecole Publique ..... Martine HADJADJ  
Serville ..... Ecole de Serville  
28260 ANET ..... 28260 ANET

Reçu : - Journal : "La Bande des 6 à 10".

oooooooooooo

6° et 5° S.E.S. ..... Théette TAJAN  
Collège ..... 66, rue Adour  
32160 PLAISANCE DU GERS ..... 32160 PLAISANCE DU GERS

Thèmes proposés : - Plaisance;  
- les vendanges, la cave coopérative; | voir journal  
- la CAMA (coopérative de maïs); | "Les copains" n° 31  
- les palombes;  
- les courses landaises;  
- la conserverie.

Echanges proposés : Journal et lettres collectives.

Remarques : .Dans l'ensemble, les lettres collectives ont été motivées par les échanges de journaux.  
.Seuls les Guadeloupéens nous ont demandé des renseignements géographiques. Nous avons tout de même envoyé à plusieurs classes des cartes postales et dépliants touristiques.

A titre indicatif, voici les questions auxquelles nous avons répondu :

- Le GERS : .situation (carte des départements et régions);  
.relief - carte "économique et touristique";  
.le temps chez nous et en France (climats);  
.la neige chez nous et dans les Pyrénées;  
.à quelle heure fait-il nuit?..levers et couchers du soleil à Paris  
.les fruits que l'on mange. (représentation);

- Y a-t-il de grands poissons et des tortues en France ?
- Comment on fête Noël, Carnaval, la Chandeleur (coutumes).
- Ce que nous mangeons à la cantine.

Nous avons envoyé aussi : des cartes postales, texte et dessin sur la course landaise, des fleurs séchées, des décorations pascales, journaux et poèmes. Nous espérons envoyer des photos.

4/ Cela a-t-il permis des échanges nombreux ? collectifs ou individuels ?

Echanges essentiellement collectifs et assez nombreux avec : La Guadeloupe, Les Vosges.

collectifs et moins nombreux avec les autres classes

individuels pour 2 élèves : Mohammed (marocains de Nice); J.Pierre (Thierry du 41).

5/ Qu'attendiez-vous de tels échanges?

Au départ, une ouverture de la classe, une émulation...Je voulais aussi prouver à mes élèves qu'ils ne sont pas les seuls à travailler comme ils font : le responsable du service national des échanges de journaux scolaires n'avait pu nous communiquer des adresses de 6<sup>o</sup>-5<sup>o</sup> S.E.S. éditant un journal scolaire.

6/ Comment concevez-vous la correspondance par rapport à votre pratique ?

La correspondance est, avec le journal, un des "moteurs" de ma classe. Tout est lié! Mon "emploi du temps" est très souple. Les enfants qui veulent correspondre, ou écrire un texte...sont libres de le faire à peu près à n'importe quel moment de la journée, excepté pendant les séquences "calcul". Correspondance = expression écrite, orthographe, recherche, dessin, travail soigné...

Un jour, j'ai été très agréablement surprise en voyant l'écriture "moulée" d'un garçon beaucoup moins appliqué, à l'ordinaire. Comme je m'étonnais, il m'a dit fièrement: "Je m'applique quand c'est important!" (La réponse qu'il recopiait allait s'envoler vers la Guadeloupe!).

7/ Pratiquez-vous aussi cette année une correspondance "classe à classe" ou avec plusieurs classes ? Nous échangeons les journaux et quelques lettres collectives avec:

- la classe de M.-F. FABRE, 12300 DECAZEVILLE (9<sup>o</sup> année d'échanges!);
- la classe unique de L. DESPAUX, Viozan, 32300 MIRANDE;
- la classe de 5<sup>o</sup> de A. ALQUIER, 32400 RISCLE;
- la classe d'initiation au français de S. DENEGRE, 32000 AUCH (6 élèves: 4 Algériens et Marocains et 2 Anglaises).

des échanges plus personnels (lettres, dessins) se font depuis peu avec ces petits étrangers (correspondance naturelle).

8/ Comment s'organisent les enfants pour ces échanges ?

- Les enfants ont d'abord établi un questionnaire individuel puis en commun: les questions étaient si nombreuses (pour la Guadeloupe) qu'ils ont dû faire 1 tri!
- Pour répondre, ils se sont répartis les questions et ont rédigé les réponses, soit individuellement, soit par petits groupes suivant l'importance et les difficultés. Les réponses les plus simples ont été rédigées par les plus faibles, par exemple: "les menus de la cantine". Chaque jour, à 14 h, nous commençons par cet exercice de vocabulaire-orthographe...profitable à tous!
- Pour la correspondance avec St Dié, c'est toujours le même élève qui a écrit. La 1<sup>ère</sup> lettre des Vosges renfermait une remarque au sujet d'une de ses dessins

paru dans le journal. Frédérica a été flattée et s'est portée volontaire pour écrire chaque fois, pourtant, c'est un des plus instables de la classe !

#### POURQUOI NOUS NE CORRESPONDONS PAS "VRAIMENT" "CLASSE A CLASSE" :

Cette année, j'ai 12 élèves de niveaux très hétérogènes dont 3 très faibles... (< CE1) qui s'expriment difficilement; surtout par écrit. (ils ont été proposés pour un I.M.P., mais les parents ont refusé).

D'autre part, 5 gitans relativement sédentarisés s'absentent régulièrement ... pour les travaux saisonniers. (cueillette des prunes d'Agen, vendanges), rentrent à la mi-novembre et quittent la classe au début juin pour la récolte des fraises et des haricots verts dans le Lot et Garonne) et aussi pour d'autres raisons plus ou moins valables !

En réunion de coopé, je précise toujours qu'on n'est pas obligé de correspondre mais que, si on accepte, on doit s'engager à répondre, à ne pas décevoir son "co-pain" !

Dans ces conditions on ne pouvait envisager une correspondance individuelle, régulière avec une classe entière.

D'autre part, les parents gitans refusent systématiquement que leurs enfants participent à des sorties scolaires : ils redoutent les accidents. Les voyages-échanges sont donc aussi exclus de nos projets !

J'ai bien regretté de renoncer à cette forme de correspondance d'autant plus que j'ai vécu deux expériences très réussies avec rencontres et visites des Corres. Pour certains enfants, la correspondance individuelle est vraiment le "maillon qui les débloque; elle est irremplaçable !

#### ROLE DES ECHANGES POUR L'OUVERTURE DE LA CLASSE-COOPE :

\* Devant l'affluence des travaux intéressants à afficher (provenant surtout de la Guadeloupe et des Vosges), nous avons été dans l'obligation de demander de nouveaux panneaux d'affichage...qui sont encore insuffisants !...

\* La dernière après-midi du 2<sup>o</sup> trimestre, nous avons organisé une rencontre inter-sixièmes avec deux prof. principaux du Collège. Les gosses ont été très fiers de montrer leur classe avec toutes leurs réalisations. Les visiteurs ont été vivement intéressés par les panneaux réservés à la Guadeloupe, aux autres correspondants et par les présentoirs de journaux scolaires...

\* Le 21 juin, une journée "Kermesse", "portes ouvertes" est organisée : peut-être aurons-nous l'occasion d'expliquer notre façon de travailler à de nombreux parents... et collègues ?...

\* La Gerbe franco-arabe et la corres. de Mohammed avec la classe de J.-C. Saporito a incité, je pense, les parents de l'enfant à venir me trouver en classe et à m'inviter chaleureusement chez eux (thé, gâteaux du ramadam...et même couscous!). Pendant les vacances de Pâques, ils sont venus chez moi et, grâce à ces rencontres, je comprends mieux le comportement et certaines réactions de ce petit Marocain...

#### CRITIQUES - CE QUI N'A PAS MARCHE - COMMENT FAIRE MIEUX - PROPOSITIONS :

\* Les 3 élèves très faibles ont peu participé : être mauvais lecteur est un sérieux handicap! Les meilleurs sont assez exigeants sur la qualité de ce qu'ils reçoivent. François, qui vient d'être proposé pour un L.E.P., a reçu dernièrement des dessins, une lettre et des textes maladroitement recopiés. En réponse, il a fait un "beau" dessin et écrit simplement ceci (de sa plus belle écriture): "Je vais faire 14 ans, et toi, quel âge as-tu ?"...Une autre fois nous avons reçu un journal renfermant des textes enfantins: "C'est avec ça qu'on correspond !" s'est-il exclamé...Les gosses se rendent parfaitement compte du niveau de certaines classes...

\* Ce type de correspondance ponctuelle serait, je pense, beaucoup plus intéressant avec des classes plus homogènes et des élèves plus autonomes...

\* Au départ, les enfants avaient décidé de correspondre avec 2 classes + les échanges de journaux...mais ces échanges entraînent un minimum de correspondance (fiches critiques) et nous avons eu du mal à mener de front toutes ces tâches. Le problème, c'est de trouver le temps pour tout faire...et les lettres arrivent souvent en même temps!...La plupart des élèves sont lents...Je ne suis pas toujours disponible avec cette classe particulièrement hétérogène et nous avons eu des contretemps!

\* Le 14 février, Maryline a écrit la petite lettre polycopiée jointe (document 1), qu'elle a envoyée, avec une fiche-critique (document 2) à nous retourner, aux classes d'Orly, Poitiers, Le Bouscat. En effet, en réunion de Coopé, François avait fait cette remarque: "On a pas reçu tous les journaux...Il faudrait voir s'ils veulent... nous les envoyer...ça fait 12 F de perdus...+ les frais d'envoi! Faudrait décider si on leur envoie le prochain?..." La déléguée de classe s'est proposée pour écrire cette lettre...

#### QUELQUES REFLEXIONS DES ENFANTS AU SUJET DE CETTE CORRESPONDANCE:

- \* "Ce qui m'a le plus intéressée, c'est la Guadeloupe!" (Maïté et 10 camarades).
- \* "Oui, j'aimerais encore correspondre comme ça, l'an prochain!" (Tous)
- \* "J'aimerais surtout correspondre avec la Guadeloupe, les Vosges et les Landes" (Maïté)
- \* "Ca me plait, ce genre de correspondance: c'est un travail très utile et on apprend beaucoup de choses...Je suis très contente!" (Maïté)
- \* "C'est intéressant de recevoir des journaux d'autres départements...Nos camarades lointans de la Guadeloupe nous apprennent beaucoup de choses!  
J'ai été très heureux quand la Guadeloupe nous a répondu et déçu de l'école de Poitiers...J'aimerais surtout continuer à écrire à la Guadeloupe!" (François)
- \* "Tout m'a plu: les Vosges, la Guadeloupe...tous ceux qui nous envoient des lettres ou des journaux!" (Frédéric)
- \* "La Guadeloupe nous a envoyé le plus de choses!" (Jean-Luc)
- \* "Oui, mais les Vosges nous ont répondu le plus vite!" (Frédéric)
- \* "...le plus régulièrement!" (François)
- \* "...ça dépend aussi de l'âge: ceux de la Guadeloupe ont 15 ans...des difficultés qu'ils ont..." (Guillaume)
- \* "J'aime le journal d'Anet: il y a de jolis textes imprimés et, sur le dernier, y avait même une photo! L'histoire de Mme Pomme et de Mme Banane était bien!" (Jean-Luc)
- \* "L'école de Rebaix n'a envoyé qu'un journal..." (Jean-Pierre)

Remarque: 7 élèves sur 12 souhaiteraient aussi une correspondance individuelle.

Je remercie vivement les copains de "CHANTIERS" d'avoir mis sur pied cette forme de correspondance qui a bien intéressé mes élèves. J'espère que d'autres camarades seront volontaires, l'an prochain, pour offrir à nos enfants un choix de classes plus vaste: le petit nombre de classes de 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> S.E.S. limite les possibilités d'échanges et un certain dépaysement plaît beaucoup à nos adolescents.

6°-5° S.E.S.  
Collège  
32160 PLAISANCE

DOCUMENT 1

Plaisance du Gers, le 14/2/80

Bonjour !

Avez-vous reçu notre journal "LES COPAINS" envoyé le 17 décembre ?  
Est-ce que vous l'avez lu ?

Voulez-vous, s'il vous plaît, nous renvoyer la fiche critique remplie  
et, si possible, votre journal ou des textes, bandes dessinées...

Merci et... à bientôt !

"Les Copains"

Maryline (déléguée de la classe)

note de la rédaction:

La lettre était écrite sur format 21 x 29,7 et illustrée d'un soleil, de fleurs et d'un papillon. Elle était fort bien écrite.

Le document 2 ci-dessous était aussi établi sur format 21 x 29,7 ; nous nous sommes permis de le réduire pour utiliser ce fond de page.



DOCUMENT 2

FICHE REDIGEE PAR LA CLASSE DE : .....

Adresse : .....



NOM du Journal : .....

Adresse : .....



Appréciation générale : .....

Notre page de couverture : .....

Impression des textes : .....

Les Textes (Remarques, questions, critiques, etc...) .....

Les illustrations : .....

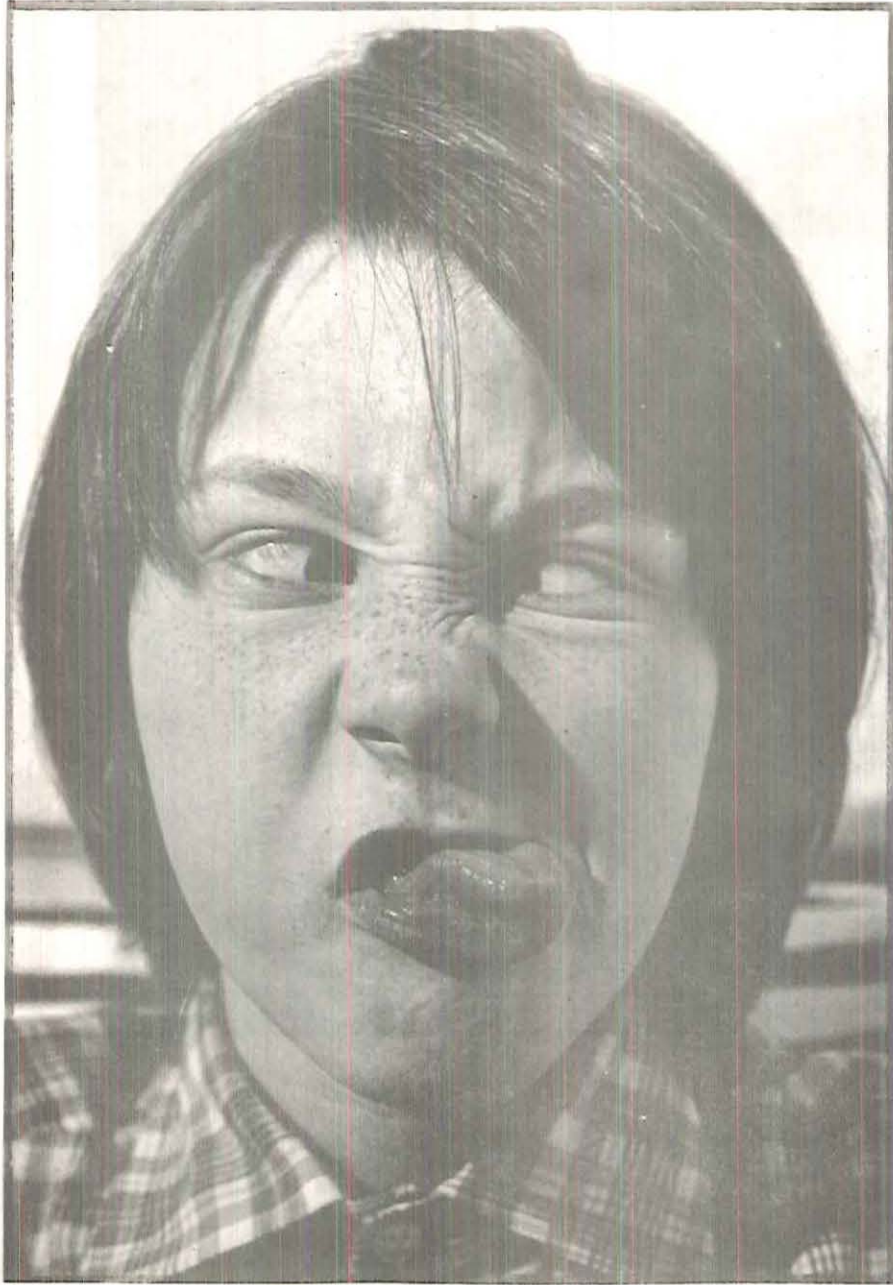


*Après les ballades,*

*les flâneries,*

*les rêveries...*

vive !?



*La Rentrée*



# COMMENT NOUS IMPRIMONS

## 1/ SITUATION :

- a/ Classe de perfectionnement (cf. "Une séance de démarrage, en problèmes").
- b/ Classe bien équipée (apport personnel, et aide de copains) : 2 presses - 1 casse corps 18 (pour les phrases en relief) - 1 casse c. 24 (pour les titres) - 1 casse c. 14 n° 1 et 1 casse c. 14 n° 2 de la C.E.L..
- c/ Equipes de 3 imprimeurs, tenant compte de :
  - l'équilibre des compétences (1 chef d'équipe + 1 ouvrier + 1 apprenti(1)).
  - Bonne entente = efficacité (pif au départ, puis sociogramme) (2).
- d/ Le travail à l'imprimerie, est échelonné sur toute la journée.

## 2/ DEROULEMENT :

- a/ Le texte est lu lors du "choix de textes" (cf. article à paraître "une séance de choix de textes"). Elu, il est rapidement et oralement mis au point.
- b/ Je rédige, en script, avec un carbone, une double maquette. Exemple du 2 octobre:

- corps, grosseur des lettres	1	24	UN MIRACLE
- numéro d'ordre	2	18	Quand mon frère Alain
- chaque ligne rentre dans un composteur (coup d'œil à acquérir)	3	18	était petit
	4	18	il était paralysé.
- voir 1 b/- je précise aussi: "Attention corps 14 n° 1 ou 2.	5	18	Un dimanche,
	6	18	ma mère cuisinait.
	7	18	Soudain elle vit Alain
			.....

- c/ L'équipe de tirage décompose le texte que l'équipe précédente a tiré, nettoyé, et laissé là (3).
- d/ Le responsable (une ceinture verte qui peut être chef d'équipe, ou une ceinture orange qui essaie), garde une des 2 feuilles b/ où est noté "Responsable". Il ou elle découpe en bandelettes la deuxième, après avoir attribué à chaque élève de la classe (4) 1 ou 2 composteurs (et noté les noms sur les 2 feuilles).
- e/ Pendant le travail individuel (fiches opérations..., il appelle 1, 2, 3 ou 4 imprimeurs (deux par casse maximum) et leur donne 1 ou 2 bandelettes. Chacun possède le travail à faire (Majuscules et ponctuation sont surpassés au feutre).

Exemple :            2            18    Quand mon frère Alain    (Sandrine)

- f/ L'imprimeur a terminé le composteur : théoriquement, il lève la main. Le chef d'équipe (5) disponible, (il ne composte pas) vient vérifier avec un miroir.
  - .des erreurs : il fait corriger;
  - .pas d'erreur : il va déposer le composteur et la bandelette sur le "plateau" (couvercle de boîte à gâteaux).
- g/ Quand tous les imprimeurs sont passés, (3/4 h ou 1 heure environ) sur le plateau chaque composteur attend sur sa bandelette (attention aux courants d'air) que le

maître vienne vérifier (quand il aura le temps).

.Je souligne sur la bandelette l'erreur oubliée par le chef d'équipe/correcteur

.Il doit savoir corriger seul. Il est qualifié pour cela.

- h/ Le chef d'équipe, après feu vert du maître, dispose en se servant des bandelettes et de la première feuille (numéro d'ordre), les composteurs sur la presse.  
 .Il fait préparer l'atelier de tirage (6) : feuilles, plaque, séchoir, etc...  
 .Il tire un brouillon pour le dernier "bon à tirer" du maître.

i/ Une fois le tirage terminé :

.nettoyage et séchage au chiffon (le texte sera décomposé par l'équipe suivante)  
 .rangement en collaboration avec le responsable "rangement imprimerie".

.le chef d'équipe prend le séchoir (bottin) sur son bureau. Le lendemain matin, il en retirera les feuilles sèches :

- + 50 pour le journal : livrées au "responsable journal";
- + 14 pour nous (cf. article à paraître "Utilisation du texte imprimé), livrées au maître.
- + 16 pour les corres : livrées au "responsable correspondants".

oo

#### NOTES :

(1) Voici pour 79/80 les épreuves et brevets délimitant : compétences, statuts, rôles, liberté, responsabilité, pouvoir. Chacun est au courant et possède un exemplaire de ces exigences dans son classeur.

Jaune (apprenti): Compose 1 composteur - Ne dérange pas, participe au tirage.

Orange (ouvrier): Compose 2 composteurs - Range les caractères - Encre, presse, nettoie.

Vert (Chef d'équipe): Pose les feuilles - corrige 10 composteurs - Sait ranger une casse avec aide - Tirage sans histoire - sait diriger le nettoyage et le rangement - Sait tirer les feuilles du séchoir - Sait tirer au limographe.

Bleu (technicien): Corrige vite 15 composteurs - sait ranger une casse seul - dirige une équipe difficile - sait placer le stencil sur le limographe et diriger l'équipe.

Marron (spécialiste): Règle une presse - trouve la cause des pannes.

(2) Cf. article à paraître : "Relations, groupes, sociogrammes-express".

(3) Depuis cette année seulement. On fait plus attention aux lettres qu'on range quand on va les réutiliser soi-même. (surtout pour le correcteur: casse mal rangée = beaucoup d'erreurs = beaucoup de corrections).

(4) Depuis cette année seulement. Avant, l'équipe de 3 compostait seule. L'expérience prouve qu'au delà de 3 composteurs par individu, les erreurs sont nombreuses.

(5) Ou un imprimeur qui veut passer son "brevet de correcteur". Voir note (1)

(6) Des fiches-guides peuvent aider un chef d'équipe un peu perdu (surtout si ce chef d'équipe est en train d'apprendre à lire).

Et enfin...tant pis pour ceux ou celles qui prendraient cela comme modèle. Nous en sommes arrivés là après un an de tâtonnements divers. Cela nous convient en fonction de nos conditions actuelles. Rien ne dit que cela ne vapes changer d'ici la fin de l'année.

Ca paraît compliqué. En fait, c'est traduire la réalité par des mots, ce qui est toujours compliqué. Tout est constamment repris, resitué, réexpliqué en conseil. Chacun s'y retrouve et s'y repère. Moi, j'ai très peu de travail. Mais il a fallu un an pour en arriver là. Au départ c'est toujours le cafouillage.

Le bon maître, soucieux d'ordre et de propreté...n'imprime pas.

De plus, l'organisation poussée d'une classe rodée peut dérouter, voire paralyser une classe qui démarre. Tenant compte de delà, le tâtonnement et les expériences des autres, peuvent devenir très utiles.

## pour imprimer des lignes obliques

## entraide pratique

Le papa lapin travaille.

La maman fait sa toilette.

La souris cherche une carotte.

Le lapin mange des carottes.

HASSEN (6-12-79)

1°/ on découpe des cales dans du novopan de 10 mm;

2°/ on place les cales entre les composeurs;

3°/ on peut prévoir plusieurs formes :

- des triangles rectangles : (avec 2 on peut récupérer la ligne droite; seule la ligne entre les deux est penchée).

- des trapèzes :

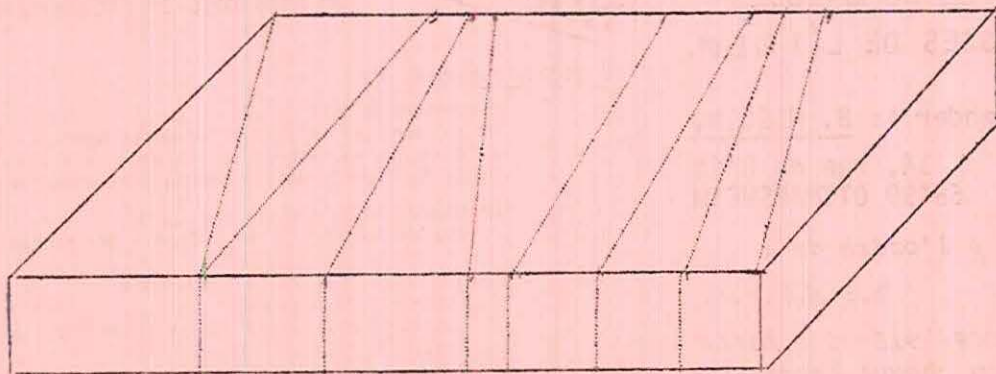
Nous avons une vingtaine de ces diverses cales.

4°/ au moment de bloquer la composition en vissant, (sur la presse à volet) il y a un certain équilibrage qui se fait, mais il déforme très peu la mise en page qu'on envisageait.

5°/ nous n'avons pas utilisé le procédé avec la presse à rouleau mais cela ne devrait pas poser de problème particulier.

Comment avons-nous trouvé ce "truc" ? : c'est le hasard qui nous a guidés. (des plaques ont été sciées lors d'essais à la scie égoïne - suivre une ligne qui ne soit pas forcément perpendiculaire au bord de la plaque, pour une position plus fine de la lame de scie). Et, un jour, un élève s'est trompé de cale.

Nous avons adopté le procédé et nous trouvons ainsi une utilisation de nos "bouts de bois".



DERNIÈRE ÉDITION

D. 14  
60 F.

- un FICHER coopératif entrepris depuis 1972 avec la collaboration de plus de 50 classes I.C.E.M.
- un numéro spécial - hors abonnement - de "CHANTIERS" le F.T.I.A.G - Dossier 14 - un document exceptionnel



## Techniques d'Impression et d'Arts Graphiques de A à Z :

- Aluminium gravé - Bois gravé - Brush stencil ink - Carbone hactographique - Carton gravé - Cordes, ficelles, fils divers - Eléments naturels - Légumes gravés - Limographe (duplioteur à encre) - Lino gravé - Matériaux divers - Monotypes - Maquette gravée - Papier peint et galons de tissus - Pochoirs - Polystyrène - Sérigraphies: par méthode directe et par report photographique - Texticroche - Zinc gravé : 20 techniques permettant une reproduction à plusieurs exemplaires.
- Bruine - Carbographie - Courts grattés - Eau de Javel - Dispositives dessinées, et Dispositives cées ou d'ambiance - Drawing-gum - Empreintes digitales - Papier à la cuve : 3 techniques ne permettant pas de reproduction.
- DIAZOCOPIE, une technique simple qui vous permet de reproduire **VOS PHOTOS** de la classe, dans vos journaux.

## l'Organisation des ateliers d'IMPRESSION

- Généralités sur : l'organisation de l'atelier - les encre - le tirage - les fonds - le séchage - le nettoyage - les outils (sécurité; entretien; outils pour carton) - les papiers et les colles.

LA RELATION  
d'une expérience

de la **Technique** UN TEMOIGNAGE!

UN OUTIL AU SERVICE DE L'EXPRESSION !

à la **Pratique**

280 pages en 2 tomes; de nombreuses illustrations en couleurs...  
Une dernière édition...en attendant une révision complète déjà  
entreprise par l'équipe d'animation...mais qui ne sera pas prête  
avant plusieurs années...à saisir tant qu'il est encore temps!!!

# entraide pratique

\*

Participez à cette  
rubrique, envoyez:

- vos trouvailles pratiques;
- vos astuces de toutes sortes;
- vos ficelles...

à Patrick ROBO

1, rue Muratel  
34500 BEZIERS

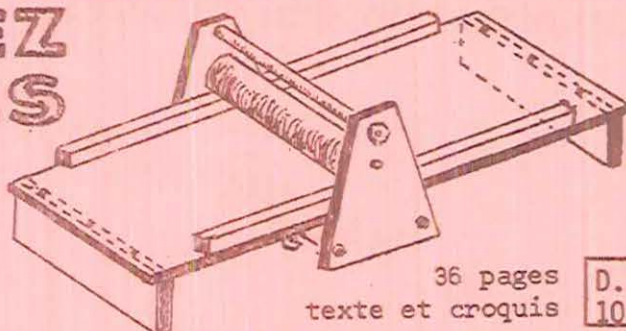
Ainsi vous pourrez  
rendre service à  
des collègues.

Merci.

## CONSTRUISEZ VOS OUTILS

Pour tous ceux  
qui voudraient  
IMPRIMER  
leurs créations  
en "expression"

Un Dossier  
qui permet de construire  
depuis la PRESSE A IMPRIMER →  
21 x 29,7  
jusqu'à la caisse à relier  
en passant par : les sècheirs,  
le limographe, etc...



36 pages  
texte et croquis

D. 4  
10 F.

3 DOSSIERS,  
3 OUTILS MIS AU POINT  
COOPÉRATIVEMENT PAR  
PAR DE NOMBREUSES  
CLASSES DE L'I.C.E.M.

à commander à: B. MISLIN,  
14, rue du Rhin  
68490 OTTMARSHEIM

chègue à l'ordre de :

A.E.M.T.E.S.

CCP: 915 85 U LILLE  
ou chègue bancaire.

D. 17  
45 F.

la

## POUR la CREATION MANUELLE

UN GROS DOSSIER PRÉSENTÉ PAR L'A.E.M.T.E.S.

**NOUVEAU**

2 TOMES composés de:

3 mini-dossiers:

- 1/ Le Chantier T.M. de l'Education Spécialisée s'interroge sur les T.M
- 2/ Synthèse de Cahiers de roulement sur les T.M. et première réaction.
- 3/ Le Secteur "Création Manuelle et Technique" de l'I.C.E.M.

1 documentation technologique:

"Créer des bougies - des boîtes - des montgolfières" 226 pages  
2 couleurs

1 recueil de "Fiches Techniques":

- 1/ Index et Bibliographie
- 2/ Fabrications: petits objets (classement alphabétique)
- 3/ Outils et Tours de main
- 4/ Pliages: un mini-dossier pour usage direct par les élèves.



# à propos des couleurs de comportement

Il y a actuellement, dans notre groupe 34, une tendance à utiliser certaines techniques de la pédagogie institutionnelle, et entre autres celles qui s'inspirent des brevets que Freinet et ses camarades ont mises sur pied. Je voudrais parler aujourd'hui de l'une d'entre elles: LES COULEURS DE COMPORTEMENT, pour dire mes craintes et mes incertitudes; en tout cas, ma méfiance.

Attribuer une couleur de comportement à un enfant, à un individu, le situer dans une hiérarchie de valeurs, qu'est-ce que ça veut dire? et par rapport à quoi jugeons-nous?

Lorsqu'on se trouve avec un groupe d'enfants que l'on laisse s'exprimer, poser des questions ou revendiquer, très vite apparaît le besoin de se donner un minimum de règles de vie pour pouvoir fonctionner. Et là, les enfants ne manquent pas d'idées: pour changer de place et être mieux, pour aider un nouveau qui a du mal à se débarrasser de sa vieille mentalité venue d'une école triste ou d'une famille qui l'étouffe.

C'est alors qu'on peut parler de comportements. Comment chacun va-t-il se situer face aux autres, et face à ces règles qui sont là pour essayer de cohabiter dans un espace réduit. Il est sûr que tout cela ne se fait pas sans heurts et sans tiraillements, et que parfois certains ont du mal à respecter les contraintes que l'on s'était données. Alors, si l'on prend la peine de leur demander leur avis, les enfants trouvent des solutions. Et là je vais un peu parler de MA classe.

Chez moi, les enfants ont la possibilité d'aller travailler dehors dans la cour, pour écrire un texte, préparer de la musique ou du théâtre, dessiner parfois sur la table que nous y avons installée, travailler à l'établi..., et là surgit actuellement le problème de ceux qui ne sortent que pour travailler. Nous sommes donc en train d'étudier des solutions, et très certainement nous enlèverons à certains le droit d'aller dehors pour faire n'importe quoi. Ainsi pourrions-nous découvrir quelques comportements. Par exemple, il pourrait y avoir ceux qui n'ont pas le droit d'aller dans le village parce qu'on ne peut pas leur faire confiance, ceux qui ne peuvent pas aller sur la mezzanine ou aux cabinets sans en demander la permission.

Mais faut-il pour autant enfermer les enfants dans des échelles plus précises? Je ne crois pas. Et en tout cas, ce dont je suis certain, c'est que cela ne reflète pas toute la diversité et la complexité des comportements humains.

Dans ma classe, par exemple, il y a trois enfants belges récemment arrivés en France, et j'ai quelques difficultés à les intégrer parmi les autres parce qu'ils ne parlent pas français et que j'ai du mal à cerner toute leur personnalité.

C'est à ce moment-là d'ailleurs qu'on se rend compte du rôle capital de la langue. Et puis aussi parce qu'ils viennent d'une famille où je devine que l'on n'a pas les mêmes réactions qu'en classe pour résoudre les problèmes qui se posent. Et pourtant ils peuvent sortir dans la cour pour travailler le bois, même

s'ils en profitent un peu pour se balancer ou aller jouer au sable. Car il me semble que c'est par là qu'ils vont pouvoir s'accrocher à quelque chose qu'ils aiment, et peut-être retrouver le plaisir de venir tous les matins en classe.

Je pourrais aussi parler de Brice. Sa mère s'est suicidée il y a deux ans, après avoir été d'hôpital en maison de repos; son père a eu des difficultés pour prendre des décisions importantes. Comme il dit lui-même, il ne sait pas trop où il en est. Alors, bien sûr, Brice est le reflet de tout ça. Chaque jour, chaque semaine, il est capable de passer d'un comportement de responsable à un autre d'assisté. Il est instable; comme il n'a pas une conduite persistante, on pourrait le placer au bas de l'échelle. Mais à quoi cela servirait-il? Et surtout, est-ce que cela l'aiderait à progresser? Je ne sais pas; je ne crois pas.

Et puis regardons un peu autour de nous, regardons vivre les hommes et les enfants. Une famille, par exemple. Quand il y a plusieurs enfants, on voit bien qu'ils n'ont pas les mêmes possibilités, que l'un d'eux est plus grand. On dit souvent: "Quand tu seras un peu plus grand, tu pourras le faire." Et les enfants ne sont pas dupes: ils sentent bien qu'ils ne peuvent pas le faire, même s'ils s'y essaient pour grandir un peu.

Et pourtant nous ne mettons en place aucune institution, aucune hiérarchie des comportements. Mathieu, qui a deux ans, et qui est moins que blanc (il vaut mieux ne pas le laisser seul) a envie un beau jour de se servir tout seul avec la bouteille pleine d'eau. Faut-il lui dire: "Tu n'es pas responsable, tu n'as pas le droit. Attends de changer de couleur"? On peut toujours essayer, mais ça ne marche pas toujours. Alors nous l'aidons à 99 % (s'il y consent). Et il verse l'eau...

Et en classe, je crois que cela pourrait être pareil. Une petite fille de 8 ans qui n'est pas encore bien socialisée, qui est bien un peu perdue, voudrait animer une réunion coopérative. Eh bien! on essaie, et on l'aide, bien sûr; et ça marche à peu près: "Tu vois, tu ne te débrouilles pas si mal!" Et voilà qu'apparaît un sourire. Et que peut-être ce sourire va ouvrir ce visage fermé...

Ce que je voudrais dire simplement, c'est que là comme ailleurs je n'ai aucune certitude; seulement quelques pressentiments. Je crois qu'il faut se méfier, et qu'en matière de comportement, rien n'est simple. Il y a des nuances dont il faut tenir compte; et il faut manier tout cela avec précaution...

J'aimerais que ceux qui utilisent ce genre de planning nous aident à y voir plus clair. Peut-être un débat pourrait-il s'instaurer...

Christian COMBES

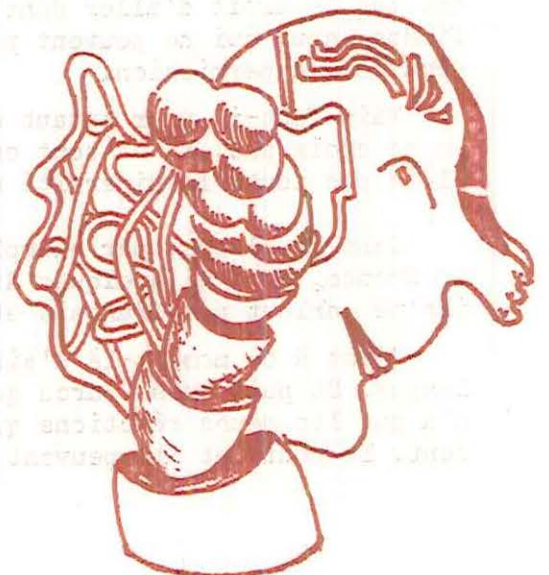
in Artisans Pédagogiques



### LA PUCE

*Une puce me gratte les oreilles,  
elle fait des bêtises,  
et c'est toujours moi  
qui prends !*

Yves B.  
4<sup>ème</sup> E.N.P.  
RENES



# ORGANISATION de la classe

## QUESTIONNAIRE "ORGANISATION DE LA CLASSE"

publié dans le n° 1-2 de CHANTIERS d'août-septembre 1979  
(responsable: Michel LOICHOI, 12, rue L. Blériot 77100 MEAUX)

- 1/ Comment s'articule votre emploi du temps ? Difficultés pour s'y tenir. Importance relative donnée aux travaux collectifs ? individuels ? Selon quels critères ?
- 2/ Comment préparez-vous votre travail ? En tableaux par jour ? par semaine ? par ateliers ou autre ? utilisez-vous des plannings ? pourquoi ? comment ? pour qui ? Quels critères retenez-vous pour aborder ou rejeter une notion ? Votre plan est-il rigide ? souple ?
- 3/ L'enfant possède-t-il un plan de travail ? Quelle part l'enfant a-t-il eue dans l'élaboration de ce plan ? Comment l'utilise-t-il ? Comment fait-on le bilan ?
- 4/ La participation des enfants à la vie coopérative ? Quelles sont les responsabilités collectives ? Comment sont organisés les ateliers ? Comment les enfants participent-ils à l'organisation du travail ? Y a-t-il un journal mural ? Son fonctionnement ? Existe-t-il un Conseil de classe ? Comment fonctionne-t-il ? Quelles questions y traite-t-on ?
- 5/ La part des exercices collectifs ? Comment les enfants les vivent-ils ? Quelles en sont les limites ?
- 6/ Quels outils d'individualisation du travail utilisez-vous ? Quels sont ceux qui sont utiles ? Quels sont ceux qui, d'après toi, manquent ? De quel matériel disposes-tu dans ta classe ?
- 7/ l'organisation de l'espace dans ta classe ? Plan-croquis. Quels coins, quels ateliers as-tu mis en place ? Architecture de l'école ? Plan sommaire ?
- 8/ Quels outils "Freinet" utilises-tu ? Quels sont leurs avantages et/ou leurs limites ?
- 9/ Quelles techniques "Freinet" pratiques-tu ? Comment ?
- 10/ Peux-tu raconter une unité type dans la vie de ta classe ? Demi-journée, journée, semaine ?
- 11/ Que fais-tu ou que comptes-tu faire pour orienter la vie de ta classe vers l'"autogestion" (toi y compris) ? Tes succès et tes déboires dans ce domaine ?

Durant l'année 79-89, des cahiers de roulement sur ce thème ont circulé. Voici un extrait d'un cahier.

Jean-François PLANCHET  
2, rue E. Hoppenot  
10000 TROYES

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT (petits)  
En ville, quartier populaire HLM  
Effectif (trop!) réduit : 9 dont 6 anciens

### Réponse au 10/: UNE JOURNEE TYPE...

On entre (officiellement) en classe à 9 heures. Le responsable de la semaine va mettre à jour le plan de travail.

a/ le responsable a été (plus choisi qu' élu) samedi matin..  
De toute façon tout le monde y sera

(sous réserve qu'il accepte et assume correctement sa responsabilité).

b/ le plan de travail : (grande feuille de papier affichée au tableau). ex :

responsable	☆
imprimerie	□
journal mural	✕ ✕ ✕ □
lecture	~ ✕ ✕ □
textes	~ ✕ □ ✕ ✕
correspdts d'AIX	○ ✕ □ ✕ □
correspdts de LANGRES	○ ✕ ✕
.	
.	
.	

On a dressé la liste des rubriques samedi dernier (certaines se retrouvent systématiquement: lecture, textes, corres.. il y en a chaque semaine). Il y a aussi des nouveautés: la décoration de la page du journal par Claude, la grande lettre à commencer pour les corres., Francis qui doit scier une coquille d'escargots, etc, etc, etc.

Chacun s'est fait "porter" sur le plan de travail, a choisi librement ses places mais AUSSI et SURTOUT s'est engagé devant la classe à réaliser ce travail.

#### 1er commentaire :

Jamais il n'y a contestation !

Le Plan de travail est (quasiment) toujours respecté sur le temps d'une semaine sauf cas exceptionnels (absence, retard...) et alors on reportera à la semaine suivante...

En face de chaque thème les noms figurent sous forme de symboles (rien à voir avec les pictos; c'est une façon d'écrire nos noms, rapide dans le temps et dans l'espace qui à l'histoire de la classe).

Au fur et à mesure que le travail est réalisé, qu'il a été contrôlé par moi exceptionnellement ou par la classe (et moi) le plus souvent, l'enfant (ou le responsable) se barre d'une croix...

Cette présentation, mise à jour, rap-

pel... occupe les 10 premières minutes de la journée. Il est 9 h 10 (9 h 1/4).

Le responsable invite à se rassembler autour du tapis, (ou ailleurs dans un coin) il va donner la parole

ORGANISER LE GROUPE qui va parler.

Si le maître a quelque chose à dire, il s'inscrit comme tous les autres.

Teneur type de cet entretien :

1. chiens écrasés;
2. les arbres qu'on coupe sur la place...
3. le papillon rapporté par Michel ou les châtaignes

\* et la loi qui n'a pas été respectée: celle où l'on a écrit de ne pas se lancer de sable..;

\* ma règle que Daniel a cassée et que je souhaite qu'il me remplace...

etc...etc..;

Il est 9 h 30 !

C'est le maximum .

On doit retourner à sa place.

\*\*\*\*\*

Il y a en gros 2 groupes, l'un de niveau CP, l'autre CE1 faible. nous les appellerons B et A...

Les A ont 40 à 45mn, des fois plus(+) de travail libre. Ils se dirigent vers les activités qui figurent au P de Tr. (Si tout était fini, ou vite fait, j'interviendrais pour donner une activité que j'aurais choisie: une fiche,...une lecture dont on aura prochainement besoin...J'en ai TOUJOURS sous la main).

Chacun sait où tout est dans la classe. Normalement, je suis à peu près libéré pour aller avec les B.

Les B ont lecture activités variées: recherches, rapprochements, "déchiffrage" lettre des correspondants, exercice proposé par moi, chasse aux mots, écriture tâtonnée au tableau...etc, etc, etc, etc, etc,...

Et il est 10 h 30 en moyenne (avec B on aurait pu faire maths ou j'aurais pu être avec A pendant que B était en TR. libre).



ON arrête tout, on est rassemblés.  
ATTENTIFS à la présentation par chacun  
de ce qu'il vient de faire :

- \*"j'ai écrit un texte, je vous le lis (ou pas)..."
- \*"j'ai tiré ma page à l'imprimerie, la voici..."
- \*"on a lu ce texte, écoutez..."
- \*"j'ai fini ma lettre, regardez..."
- \*"...etc..."

2ème commentaire :

C'est, à ce moment, la suite logique du P. de Tr.: la présentation devant le GROUPE de ce qu'on s'était engagé à faire

ON VA EN GYM.

Comme la piscine; comme les maths, on ne part pas sans savoir où on va. On va en gym pour SAUTER, COURIR, pour jouer avec les ballons baudruches, pour danser.

On emporte...les grands morceaux de tissu, la grosse balle, les échasses; les cerceaux...?

On a décidé 5 minutes avant ce qu'on ferait (parfois c'est moi seul qui décide, je voudrais les voir se débrouiller avec des balles mousse...).

Il est 11 heures.  
Un peu de récré avec le CP d'à côté.  
A 11 h 1/4 on est à nouveau en classe.

Je vais me consacrer à (A).  
J'abandonne (B) qui finit ses ex. ou "passe" au plan de travail.

A moins que des recherches sur un pése-personne intéressent (A) et (B) réunis.  
A moins que (étant mardi, et les lettres devant partir ce soir), nous donnions tous l'ultime coup de reins.

Midi moins 10 : le responsable fait le point du P. de tr. sinon il le fera à 14 heures.

3ème commentaire : C'est le point de la mi-journée.

L'après-midi va se dessiner.

14 heures, avec (A) on travaille la lecture, on fait de la grammaire, un ex. de maths avec (B) on fait des maths commencées le matin ou on re-lit...on se lit un livre ensemble.

15 heures ou 15 heures 30 :  
Ils sont scolairement épuisés ! ! !  
On dit alors qu'on passe aux ATELIERS.

Il y a un tableau fixe

	lundi	mardi	jeudi
peinture	~ 4		
imprimerie	∇ □		
à la marchande	□		
terre			
corresppts			
dessin à la plume			

(il y a ainsi une vingtaine d'étiquettes amovibles correspondant à des ateliers).

Ce planning est rempli, au jour le jour, car un atelier choisi, doit entraîner une réalisation présentée au groupe.

Il faut 2 ou 3 soirs parfois pour mener à son terme une réalisation. On reconduit l'atelier en fonction de l'avance du travail.

4ème commentaire :

Il est pratiquement impossible d'aider plus de 3 ateliers différents; mais l'atelier théâtre n'a pas besoin de moi, terre non plus, imprimerie quasiment pas.

16 H 45

1. chacun range son atelier: le peintre la peinture, le bricoleur le bois, l'imprimeur, l'imprimerie...
2. on présente les ateliers terminés surtout théâtre...
3. le point (le dernier de la journée) sur le plan de travail par le responsable, la liste des rubriques va peut-être s'allonger...

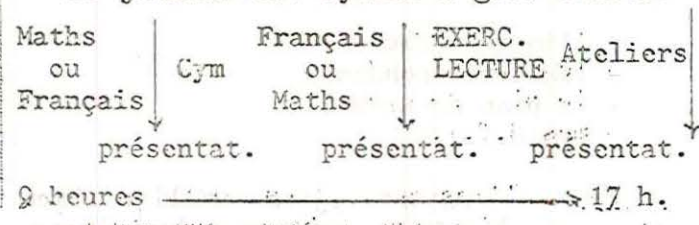
IL EST 17 heures. (c'est moi qui suis épuisé).

\*\*\*\*\*

Réponse au 1/ EMPLOI DU TEMPS :

J'en ai un; il ne sert à rien sinon à montrer.

La journée est rythmée à gros traits:



La semaine aussi :  
lundi : piscine  
jeudi : plein air  
samedi : plan de travail

\*\*\*\*\*

Réponse au 2/ PREPARATION

Je prépare chaque jour minutieusement, dans le MENU DETAIL... Je ne respecte jamais cette préparation.... C'est mon garde-fous. depuis 11 ans ! je ne sais pas m'en passer. Je vis avec ce problème, c'est tout.

En miroir à cette préparation il y a le commentaire authentique de ce qui s'est passé, et qui, lui,... m'est très UTILE.

\*\*\*\*\*

Réponse au 3/ PLAN DE TRAVAIL :

Pas de plan de travail individuel..; (inutile vu mon effectif je pense; le collectif se fondant avec l'individuel).

J'entends par collectif le plan décrit plus haut qui n'a de collectif que son élaboration dans ma classe.

\*\*\*\*\*

Réponse au 4/ VIE COOPERATIVE

Quand un groupe est réduit, comme le mien, la cérémonie d'un Conseil m'apparaît inutile. Il suffit de demander la parole au bon moment ...pour que tous soient attentifs. je reste le plus souvent l'animateur de la confrontation... verbale des deux bagarreurs de la récré ...pour prendre un exemple.

C'est ainsi le 15 novembre

Peut-être que d'ici 2 mois le Responsable pourra animer...comme il le fait fort bien le matin.

\*\*\*\*\*

Réponse au 8/ OUTILS

Mes "outils", ceux que j'emporterai sur l'île déserte d'une autre classe : quelle que serait cette classe :

- l'imprimerie;
- les correspondants
- le plan de travail;
- mes B.T.J.

! Pour l'instant...j'en utilise bien d'autres: fichiers, cahiers opératoires...

Réponse au 11/ "Vers l'Autogestion" et CONCLUSION :

Dans la classe "j'ai le pouvoir".

Quand il y a du boucan, j'interviens bien avant que le groupe s'en émeuve.

Je suis prêt à partager ce pouvoir pas à m'en laisser déposséder.

\*\*\*\*\*

Mon ambition : être aidant auprès d'enfants qui ont choisi, librement d'assumer un travail - autant dire d'enfants autonomes -.

\*\*\*\*\*

Je ne suis pas le larbin des enfants.

Je refuse de les considérer comme tels.

\*\*\*\*\*

Toute ma classe est organisée autour de ces principes.

A bientôt,  
Jean-François

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

*Voici un écho d'un cahier de roulement de l'année 1979-80. Si sa lecture suscite des réactions de votre part, il faut les adresser à:*

Michel LOICHOT  
12, rue Louis Blériot n° 3  
77100 MEAUX

et lui demander, éventuellement, de participer aux cahiers de roulement 1980 - 81.

Le travail continue !  
avec vous ?  
A vous lire.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

# QUESTIONS

de A. et S. LAFOSSE

## SUR LES

# G.A.P.P.

Lorsque les premières classes de l'enseignement spécial ont été mises en place avant la première guerre mondiale elles s'inscrivaient dans une certaine vision de la débilité mentale.

C'était un état permanent : on naissait ainsi et on le demeurait.

Il était donc normal à cette époque de prévoir une filière particulière. Depuis lors les idées ont évolué (notions de niveaux de langage, d'origine socio-culturelle, de structure de la personnalité...).

### LES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT : UN MOINDRE MAL ?

On devrait donc se féliciter, en particulier à l'I.C.E.M., du remplacement progressif des classes de perfectionnement par la structure plus souple et apparemment bien moins ségrégative des G.A.P.P. (groupes d'aide psycho-pédagogiques).

Le malheur est que d'aucuns, dont nous sommes, pensent qu'il eut mieux valu s'attaquer en priorité à d'autres structures bien plus ségrégatives et débilisantes: I.M.E., I.M.P., I.M.Pro...etc...

La classe de "perf" est finalement souvent, en fait, un moindre mal dans la mesure où l'enfant y reste en contact avec les camarades de son quartier, demeure au sein de sa famille et peut être d'autant mieux pris en charge que le groupe classe est homogène et permanent (et avec bien plus d'efficacité d'ailleurs, bien sûr, si ce dernier est structuré coopérativement).

### ECHEC SCOLAIRE ET DEBILITE.

Il n'est pas de notre propos de schématiser à l'excès mais force est bien de reconnaître que pour certains enfants le refus scolaire est, à un moment donné de leur histoire une réaction de saine défense. Cri de révolte devant l'inacceptable et qui doit être perçu comme un cri d'alarme.

Car de l'école et de l'enfant lequel est le plus inadapté à l'autre ?

N'est-ce pas elle qui en met en situation d'échec près de 70 % ?

Et peut-on vivre sans dommage une situation aussi désagréable ?

Situation qui déstructure d'ailleurs parfois bien des familles qui la vivent fort mal.

Situation qui empoisonne également les relations avec bien des enseignants qui souvent rejettent pour ne pas trop culpabiliser eux-mêmes.

### LE G.A.P.P. ET LES ENSEIGNANTS : DES CHIENS DE FAIENCE.

De fait la plupart du temps les instituteurs se tiennent pour responsables des échecs qu'enregistrent leurs élèves.

Tout les y pousse : les parents, l'administration, l'opinion publique qui semblent se liguer pour les rendre coupables du faible rendement de l'entreprise Education Nationale.

Un sentiment d'impuissance les pousse souvent de ce fait à apposer sur l'enfant problème l'étiquette, rassérénante pour eux, de débile.

Avec demande corrélative de placement de l'enfant considéré. Qu'on soustraie à notre vue ce reproche vivant !

Face à cette situation, désormais, une équipe de "spécialistes", entourée d'un halo mystérieux, usant d'un langage plutôt hermétique (dont certains abusent d'ailleurs avec plus ou moins de délectation).

En fait et d'après des échos qui justifient le plus grand pessimisme, souvent une collection de collègues mieux payés d'avoir quitté la classe et reçu un début... d'information (plus ou moins superficiel selon les Centres fréquentés).

Rien d'opérationnel ni de vraiment efficace en tous cas chez nombre d'entre eux, souvent frottés de psychologie comme les cuistres du Moyen-Age l'étaient de latin!

Un seul moyen pour eux de surmonter le handicap : démontrer leur désir de se mettre réellement au boulot, d'établir un dialogue et de promouvoir un travail d'équipe fondé sur le souci d'efficacité et le respect mutuel.

Au lieu de cela, dans trop de cas malheureusement, le rideau de fumée verbeux et la suffisance optimiste et creuse dissimulent mal une impuissance réelle qui se double souvent du souci de couler de paisibles semaines.

D'ailleurs le G.A.P.P. fonctionnant comme la circulaire n° 76-197 du 25 mai 76 le préconise, ne risque-t-il pas de devenir une structure aussi ségrégative que l'était la classe de perfectionnement ?

A-t-il en réalité les moyens de prévenir les inadaptations et d'adapter les enfants handicapés au milieu scolaire normal ?

### TROIS ENFANTS SUR QUATRE EN SITUATION D'ECHEC.

Quand on a pris conscience que l'école actuelle sert à sélectionner l'élite de demain et n'est adaptée en fait qu'à 25% des enfants; que, parmi ces enfants il en est comme ceux par exemple de la classe dirigeante, qui non seulement fréquentent rarement l'école publique, mais en plus reçoivent afin de mieux réussir, des heures de cours particulières, sont envoyés en séjours culturels à l'étranger et sont à tout instant stimulés par un milieu culturellement riche, comment ne pas comprendre qu'au sein d'une école qui reproduit la fatalité socio-économique le G.A.P.P. ne semble là que pour donner bonne conscience.

*"La marginalisation, écrit Liliane Lurçat, est socialement organisée pour certains enfants : les pauvres, les immigrés, les enfants souffrant de troubles d'ordre divers moteur, sensoriel ou intellectuel car ils deviennent des cas. Le concept de haut risque leur est appliqué. Or ce concept est tiré des statistiques de risques divers en rapport avec les milieux d'origine ou avec des maladies, mais la statistique est parfois dangereuse car elle met en évidence des corrélations et suggère implicitement des causalités : si l'échec scolaire se rencontre plus souvent chez les enfants de familles pauvres, doit-on en conclure que la pauvreté est la cause de l'échec, que le fait de naître dans une famille pauvre est une raison suffisante pour prédire l'échec scolaire de l'enfant X ? Ne crée-t-on pas un "effet Pygmalion", une prédiction qui se réalise elle-même et qui risque d'aggraver la condition scolaire de l'enfant étiqueté haut risque, sans bénéfice en contre-partie ?"*

Georges Guillaume, dans un article sur l'intégration des handicapés ajoute : *"en agissant de manière égalitaire, comme si tous les enfants avaient les mêmes possibilités dans tous les domaines et au même âge, l'école transforme les différences en inégalités et transmet son pouvoir aux spécialistes."*

Comment ne pas voir en fait que l'école met en question la santé mentale des 70% d'enfants moyennement doués !

## L'AIDE PSYCHO-PEDAGOGIQUE : UNE MYSTIFICATION ?

Le rééducateur en psycho-pédagogie, avec son titre qui ne peut que faire ricaner par sa prétention et que déjà les médias ridiculisent dans des sketches, peut-il réellement aider quelqu'un par une action aussi morcelée ?

Est-ce vraiment l'aider que de vouloir le faire accéder à une "norme" dont il est si éloigné et qu'il s'essouffle à vouloir atteindre ?

Quelle déception pour les parents qui s'étaient peut-être illusionnés au début de la rééducation et qui réalisent que les progrès ne sont pas ceux escomptés !

Quand on parle "d'égalité des chances", "d'aide", pour beaucoup cela ne représente-t-il pas l'espoir d'échapper à la classe ouvrière ou paysanne en accédant à des études longues qui permettent de trouver un meilleur emploi ? Il s'agit bien là d'un jugement de valeur sur les diverses classes sociales. Nos mentalités sont viciées par la perception d'une hiérarchie des valeurs, pécuniaires entre autres. Ce qui entraîne le phénomène de rejet au sein de l'institution, rejet d'autant plus persistant que les enseignants, pour beaucoup d'entre eux, intériorisent cette mentalité proche du racisme.

Et n'est-ce pas une hérésie de croire que trois personnes, en 27 heures par semaine, pourront bien "observer", "aider" et "prévenir" les inadaptations dans une population de 1000 enfants !

En fin de compte, n'est-ce pas l'enseignant bien informé, rendu responsable... d'une classe, avec un effectif correct, qui aurait la place privilégiée pour bien observer ses élèves et aider ceux qui en auraient besoin ?

## LA CONCEPTION OFFICIELLE.

Essayons de réfléchir sur ce qui est écrit dans cette circulaire.

Demandons-nous d'abord si cette rénovation pédagogique qui se met lentement en place va bien amener les effets escomptés.

Les effets négatifs ne vont-ils pas empêcher les effets positifs de se produire ?

"On donnera, dit la circulaire, désormais la priorité aux actions de prévention et d'adaptation".

Qui est ce personnage indéfini évoqué par le pronom ON ?

Est-ce le maître ? Il ne semble pas ! Pourtant n'est-ce pas le rôle primordial que doit exercer tout pédagogue ? Ne doit-il pas s'efforcer d'adapter son enseignement aux élèves qu'il a en face de lui ?

Aurait-il perdu cette capacité essentielle et aurait-il besoin désormais d'être conseillé par un instituteur mieux "formé" (pas un mais trois d'ailleurs !).

Quelle vexation pour le maître déjugé qui n'est plus capable de s'en tirer... tout seul !

N'est-ce pas créer au sein de l'école élémentaire une hiérarchie matérialisée d'une part par la différence de formation et d'autre part par la différence de salaires ?

Cette hiérarchie ne fausse-t-elle pas, au surplus, les relations ?

Bien sûr, elle existait déjà depuis la création des classes de perfectionnement mais elle était peut-être vécue d'une manière moins humiliante du fait que les conditions de travail restaient presque identiques (seul l'effectif des classes était différent ce qui était toléré du fait très souvent de l'indiscipline de certains élèves).

## UN ROLE D'OBSERVATEUR.

Mais le nouveau rôle qu'attribue la circulaire aux rééducateurs et aux psychologues c'est celui "d'observateur" et c'est là sans doute une des incompréhensions les plus difficiles à lever.

En effet "un des aspects les plus importants de la tâche du G.A.P.P., précise la circulaire, est l'observation des enfants au travail en classe".

Nous ne nions pas l'intérêt de cette observation continue qui peut permettre à chaque instant de réajuster un diagnostic et d'adapter son action éducative.

Mais comment empêcher les maîtres de vivre cette "observation" comme une critique de leur comportement, de leur attitude, en un mot de leur pédagogie ?

De tous temps l'enseignant était seul dans sa classe et se limitait à son rôle de pédagogue c'est à dire de celui qui a pour mission de faire passer un savoir que les enfants ne possèdent pas.

Rien dans son passé ni dans sa formation ne l'a préparé à un travail de groupe.

Or admettre un observateur dans sa classe demande de la part de l'enseignant un changement profond de mentalité qui lui permette d'abattre l'"a priori" de ses défenses.

Aura-t-il raison dans bien des cas d'ailleurs ?

Et cet "observateur", ce "super-pédago" ne débarque-t-il pas malgré qu'il en ait et qu'il en dise, avec un complexe plus ou moins conscient de supériorité, qu'un stage d'un an est d'ailleurs là pour fonder ?

A l'issue de cette observation les dialogues qui vont s'échanger dans l'équipe ne seront-ils pas ternis par un arrière goût d'inauthenticité ? Toutes les vérités qu'il serait souhaitable de dire pour faire évoluer la situation pourront-elles passer dans le langage ?

Et pourtant comment empêcher le rééducateur de laisser transparaître dans son attitude, ses mimiques peut-être, un jugement dévalorisant que l'autre ne sera pas prêt à recevoir ? Malgré qu'il se défende bien de ne pas vouloir juger le collègue, pourra-t-il en toute occasion rester neutre ?

Inversément d'ailleurs un certain mépris peut se percevoir pour ces gens qui ont fui la classe, mépris doublé d'une certaine jalousie inavouée.

Mais les effets négatifs ne se produisent pas uniquement aux dépens des adultes.

### L'ENFANT QU'ON GUETTE.

Pour les élèves, le fait d'être pris à part pendant le temps de classe ne présente-t-il pas au moins quatre inconvénients ?

D'abord afficher devant tous les camarades qu'ils ont un problème puisqu'ils sont obligés d'aller "jouer" (c'est ainsi que la séance de rééducation est perçue par les autres enfants) pendant que les autres camarades continuent à travailler. C'est donc qu'ils ne sont pas capables de faire exactement le même travail que tout le monde !

"La grande souffrance des handicapés, ce n'est pas d'être ce qu'ils sont, c'est de se sentir perçus comme ils sont". Or cette phrase écrite par Henri LAFAY président de l'A.P.A.J.H. à propos des handicapés, ne peut-elle pas s'appliquer à tous les écoliers en difficultés !

A l'image dévalorisée d'eux-mêmes que leur renvoient les camarades, quand ce n'est pas d'ailleurs parfois clairement verbalisé, s'ajoute la blessure narcissique de leur échec matérialisé par la rééducation. Les autres enfants inconsciemment développent à leur égard une attitude rejetante qu'ils peuvent ressentir très profondément.

"L'image que renvoient les autres peut déclencher un sentiment aigu et permanent de détresse ou d'auto-dévalorisation." (L. Lurçat)

Il serait nous pensons intéressant de faire des sociogrammes dans les classes pour voir le pourcentage d'enfants pris par le G.A.P.P. qui se trouvent de ce fait rejetés par leur groupe classe.

C'est déjà développer le racisme des enfants, leur intolérance à l'égard de ca-

marades de milieux mal cultivés.

L'intégration de tous les enfants à l'école voulait être un moyen de lutter contre l'intolérance, le racisme à l'égard des pauvres, des immigrés, des peu doués ...mais il semblerait en fait que cet objectif ne soit pas du tout atteint.

### L'ENFANT QU'ON PLACE EN SITUATION D'INFERIORITE.

Le second effet négatif qui découle du premier c'est le sentiment d'infériorité que l'enfant pris en rééducation peut ressentir, sentiment qui va s'accroître et se fixer irrémédiablement, orientant son futur comportement adulte.

*"On peut penser, écrit L. Lurçat, que l'intensité dramatique du vécu scolaire est fonction du sentiment de différence par rapport aux modèles valorisés".*

Même si l'enfant paraît sur le moment heureux d'échapper à la classe, au travail de la classe, à l'effort intellectuel qu'il exige et à l'ennui qu'il engendre pour lui, peut-être aussi à la contrainte physique pour certains enfants trop instables, inconsciemment il n'est pas satisfait de ce régime différent qui est le sien.

En I.M.E. nous avons connu au contraire la situation inverse. La grande majorité des enfants était prise en rééducation (orthophoniste, psychomotricienne) et en entretien (psychologue et psychiatre) ce qui transformait la classe en hall de gare: les enfants pris n'arrivaient absolument pas à s'intéresser au travail proposé en classe tandis que les autres élèves acceptaient très mal le fait que les camarades aillent avec une autre personne. Ce sont eux qui souffraient du régime différent et beaucoup de conflits éclataient du fait de la jalousie qui régnait entre les deux groupes. Dans ces conditions une pédagogie coopérative était impossible.

### L'ENFANT QU'ON REND DEPENDANT.

Le troisième inconvénient est le besoin d'aide, de dépendance vis à vis de l'adulte que l'on crée chez beaucoup d'enfants sinon chez tous ceux qui sont pris en séance individuelle.

Au départ l'enfant ne demande rien. On lui impose la rééducation; très vite ça devient un besoin et beaucoup ont du mal à se passer de cette relation privilégiée.

N'est-ce pas maintenir l'enfant dans un état de dépendance, accentuer ainsi le statut d'infériorité dans lequel il se trouve et, par conséquent, retarder son accès à l'autonomie ?

En outre, les séances de rééducation accentuent la fragilité dans l'attention de ces enfants.

En effet avant les séances ils n'arrivent pas à se concentrer, à s'intéresser à leur travail parce qu'ils attendent avec impatience le moment où ils vont pouvoir s'évader de la classe (ceci peut-être étant plus vivace pour les jeunes enfants ou les mal aimés) et au retour ils éprouvent des difficultés à se replonger dans le travail du groupe.

Pour une rééducation de 3/4 d'heure c'est facilement durant un temps double que l'enfant "s'absente".

Comment empêcher qu'il en soit autrement.?

Cette aide privilégiée, vécue anormalement ne prépare-t-elle pas le futur adulte à dépendre d'un magicien, d'un "gourou" (médecin, chiromancien, analyste, tireur de cartes, visionnaire quelconque...)?

### L'ENFANT QU'ON MET A L'ECART DU GROUPE.

Le quatrième inconvénient et qui n'est certainement pas le moindre, est que la rééducation soustrait l'enfant à l'influence du groupe classe. Ainsi ne peut-il pas partager pleinement la vie de la classe ce qui peut entraîner une réactivation de la

culpabilité qu'il peut éprouver. Au retour il doit faire un effort supplémentaire pour se "retrouver" dans l'activité qui est en train de se dérouler dans la classe.

De toutes façons pour les tenants d'une pédagogie privilégiant l'action du groupe coopératif (Makarenko, Freinet, ...etc) il y a là quelque chose de tout à fait aberrant.

Comment va en effet pouvoir s'exercer l'action socialisante, équilibrante, thérapeutique en fait, du groupe classe ? Comment l'enfant pourrait-il y assumer des responsabilités ?

D'autre part l'absence à la classe peut entraîner des "trous" plus ou moins graves dans les acquisitions, difficiles à combler pour les enfants déjà en difficulté.

Certaines activités (au C.E. par exemple) qui se sont déroulées pendant son absence et qui seront exploitées ultérieurement ne pourront pas l'être par lui puisqu'il ne les aura pas faites ce qui le démarque encore de ses camarades et accentue davantage l'impression de rejet qu'il pouvait ressentir.

Est-ce ainsi que l'aide sera compensation ?

Nous avons connu des situations encore plus marginalisantes pour l'enfant en I.M.E. Le groupe classe sortant en enquête, pour une visite d'exposition, ou à la piscine, le malheureux "rééduqué", sans qu'on lui demande son avis d'ailleurs, était obligé de passer la matinée dans une autre classe pour ne pas manquer sa rééducation supposée si bénéfique.

Quelle punition pourtant de ne pas pouvoir partager la joie des camarades au retour !

### LA HIERARCHIE DES COMPETENCES ET DES STATUTS.

Continuons la lecture de la circulaire : *"Le maintien de ces enfants en milieu ordinaire est assujéti à deux conditions."*

Tout d'abord le "bon vouloir du maître" Mais a-t-il vraiment le choix de refuser un enfant ? En a-t-il le droit moralement ? Comment en est-on arrivé à parler de "bon vouloir du maître" ? L'école ne serait-elle désormais qu'à recevoir les élèves qui plaisent aux enseignants ?

La deuxième condition est l'apport *"d'appuis et de soutiens qualifiés...à la fois aux enfants en difficultés et au maître qui les prend en charge."*

Pourquoi instaurer ainsi au sein de l'école ce nouveau rapport de dépendance des maîtres par rapport aux gens du G.A.P.P. L'ouvrier qualifié et le simple ouvrier.

N'est-ce pas le rendre irresponsable de l'avenir de ses élèves ?

Déjà depuis la création des classes de perfectionnement beaucoup de maîtres "ordinaires" avaient pris l'habitude de ne plus se sentir responsables des échecs de leurs élèves, leur malheureuse destinée inévitable étant prévue dans des circulaires !

Ce mouvement d'ailleurs ne faisant que s'accroître depuis la création de sections de plus en plus spécialisées.

### LA MULTIPLICATION DE STRUCTURES SEGREGATIVES.

Si l'on se reporte en effet à la circulaire n° IV 70-83 du 9.2.70 on ne peut que rester abasourdi devant la multiplicité des sections.

Déjà à la Maternelle création de trois sections :

- \* Sections d'adaptations pour handicapés physiques (déficients visuels ou auditifs);
- \* Sections d'adaptations pour enfants rencontrant des difficultés de développement;
- \* Sections d'adaptations pour enfant rencontrant des difficultés d'ordre relationnel.



A l'école élémentaire création de deux sections d'adaptation :

- \* Classes pour enfants mis en situation d'échec pour des difficultés de développement intellectuel;
- \* Classes pour enfants rencontrant des difficultés d'ordre relationnel.

Au niveau du second degré création de classes d'adaptation "destinées à l'accueil d'enfants et d'adolescents d'intelligence normale en situation d'échec scolaire global ou électif pour des raisons d'ordre relationnel."

L'institution scolaire se voyait ainsi de plus en plus transformée en gare de triage, merveilleuse machine à répertorier toutes sortes de handicaps !

Comme l'écrit L. Lurçat, "c'est ainsi que la classification devient ségrégative et risque d'engendrer ou de favoriser ce qu'on voudrait limiter ou enrayer".

Est-ce que cette rénovation pédagogique a bien aidé les enfants et les maîtres?

Les enfants peut-être un peu, on voudrait l'espérer, mais certainement pas les maîtres qui de plus en plus ont intégré le fait que tels facteurs (milieu socio-culturel peu élevé, famille nombreuse, père éthylique, enfant étranger, mère débile, mère pathologique...) entraînaient inévitablement l'échec! C'est Mozart qu'on assassine !

Inconsciemment ils induisaient l'avenir de leurs élèves (effet Pygmalion) et surtout perdaient la responsabilité de l'adaptation de leur pédagogie. L'échec ne venait pas selon beaucoup d'entre eux de leur pratique mais des faibles moyens des enfants.

Imposer aux maîtres cette nouvelle forme de travail avec des collègues qui sont supposés, de par leur formation complémentaire, posséder des compétences qu'eux n'ont pas, alors que tout le monde trouve normal qu'ils essayent d'enseigner aussi bien qu'ils peuvent à ces enfants difficiles sans qu'ils n'aient eu la possibilité de mieux s'informer sur les problèmes de l'enfant en échec scolaire, ne peut que s'avérer fort difficile.

Or comme le souligne L. Lurçat "les besoins d'une pédagogie rigoureuse et respectueuse des personnes aux âges des apprentissages fondamentaux (5 à 8 ans) supposent et nécessitent la formation d'enseignants motivés pour l'alphabétisation".

Les différences de conditions de travail des maîtres et des "gappistes" (différence d'horaire, différence de responsabilités...) entraînent inmanquablement des réticences de la part des maîtres. En particulier le fait qu'eux-mêmes peuvent être observés par trois personnes différentes tandis que l'éventualité inverse n'est pas envisagée dans la circulaire et, en fait, est difficilement réalisable.

En effet qui prendrait en charge la trentaine d'élèves de la classe pendant que le maître irait observer la séance avec le R.P.P. ou le R.P.M. ?

La circulaire prévoit également une réunion par trimestre pour rechercher des solutions. Ceci paraît être un minimum si l'on veut que se développe un esprit d'équipe parmi les différentes personnes qui travaillent auprès des enfants, si l'on veut que les maîtres sortent de leur isolement, si l'on veut que l'information circule au sujet de ce qui se fait dans le G.A.P.P. et dans l'école.

Malheureusement la circulaire ne prévoit aucun moment pour que ces concertations puissent se faire. Le "gappiste" a la possibilité d'inclure ces réunions dans son emploi du temps, l'enseignant non !

Tant que ces réunions ne seront pas institutionnalisées, tant qu'elles ne seront pas inscrites à l'emploi du temps de chacun, elles feront l'objet du mauvais vouloir des uns et des autres, des réticences plus ou moins avouées; en un mot elles resteront mal vécues, et par là inefficaces, et n'aboutiront probablement pas aux résultats escomptés.

D'ailleurs quand cela serait, où et quand a-t-on appris à des enseignants à tenir des réunions efficaces ?

## DES QUESTIONS POSEES DEMEURANT SANS REPONSES.

Arrivé au terme de cette analyse, on se repose les questions :

- \* Le G.A.P.P. peut-il être l'institution qui va permettre l'intégration de tous les enfants en difficultés ?
- \* Comment organiser le travail des "gappistes" pour que leur action ne soit pas plus marginalisante qu'aidante ?
- \* N'y aurait-il pas des moyens, à des moments plus favorables et qui paraissent à tous (parents, enseignants, enfants) plus naturels ?

Toutes ces questions restent sans réponse.

Il est bien difficile en effet de trouver une solution acceptable au problème des retards scolaires tant que 70 à 75% des individus ne peuvent s'insérer dans une structure soi-disant destinée à la masse!

Le G.A.P.P. ne représente qu'un remède illusoire visant à cacher la réalité de l'enseignement public.

Qui exige que les adultes fassent les mêmes choses avec la même compétence ? Personne évidemment. Le droit à la différence n'est en principe pas contesté à l'adulte.

Alors pourquoi l'est-il autant à l'enfant ?

Pourquoi s'obstiner à vouloir que tous les enfants soient aptes à apprendre à lire à six ans, soient aptes à suivre un enseignement standard, soigneusement découpé en tranches de savoir, de niveaux, de spécialisations et d'âge, aptes également à subir sans difficulté et au même âge le passage de l'école élémentaire au collège ?

## DES REPONSES A CES QUESTIONS.

*"On exige des élèves qu'ils acquièrent ensemble des compétences identiques, sans se soucier des niveaux de maturation, des rythmes individuels de développement, des périodes possibles de stagnation, de la diversité des tempéraments et des milieux familiaux, des problèmes psychologiques ou pathologiques, des petits handicaps passés parfois inaperçus, des intérêts et du niveau de langage des enfants, sans se soucier de la réalité des différences et du droit à la différence". (G. Guillaume)*

C'est là l'erreur fondamentale commise à l'origine et qui a entraîné le grand triomphe des rééducations.

Si l'on veut admettre que doivent être bannis de l'enseignement primaire les délais d'apprentissages et la sélection on n'enfermerait plus les 3/4 des enfants dans l'univers pathologique et les rééducateurs deviendraient bien vite des antiquités !

La vérité est que notre société a besoin que son système scolaire lui sélectionne des individus pour occuper les différents postes de la hiérarchie qui la caractérise.

Et quand bien même on rêverait d'un système de rééducation parfaitement efficace qui amènerait la suppression des handicaps actuellement répertoriés il faudrait bien vite mettre en place de nouveaux critères de sélection.

Et bien sûr, pour se donner bonne conscience, de nouveaux rééducateurs spécialisés dans la "récupération" des laissés pour compte.

### QUE FAIRE ?

Ainsi coincé dans un tel contexte que peut donc essayer de faire un rééducateur parvenu au terme d'une telle analyse de la situation ; mais qui veut, si possible, continuer à se respecter !

A notre avis essentiellement deux choses :

\*\*\* La première est de se centrer sur la prise en charge individuelle ou en petits groupes des enfants d'immigrés. De préférence hors des moments de classe, par exemple lors des études du soir.

Ceux là présentent au moins un handicap indiscutable, majeur, source quasi inévitable d'inadaptation au système scolaire : leur méconnaissance de la langue.

Pour ceux là on sait au moins de façon évidente ce qu'il y a lieu de faire. Ménager pour eux des séances d'alphabétisation, vivantes, chaleureuses et respectueuses de leur culture d'origine paraît une action urgente et indiscutable dans son fondement.

\*\*\* La seconde est d'aller soulager les maîtres débordés en prenant en charge avec eux, de façon régulière et continue, une demie-journée de travail par exemple dans leurs classes.

Quel meilleur moyen de collaborer, quel meilleur poste d'observation, quel meilleur travail d'adaptation que celui que l'on peut faire à l'intérieur d'un groupe classe maintenu dans son intégrité ?

Voilà où nous en sommes.

Maintenant si des camarades ont d'autres réponses nous avons aussi d'autres questions !

Solange et Alex LAFOSSE  
69, rue Jean Jaurès  
Coulounieix-Chamiers  
24000 PERIGUEUX

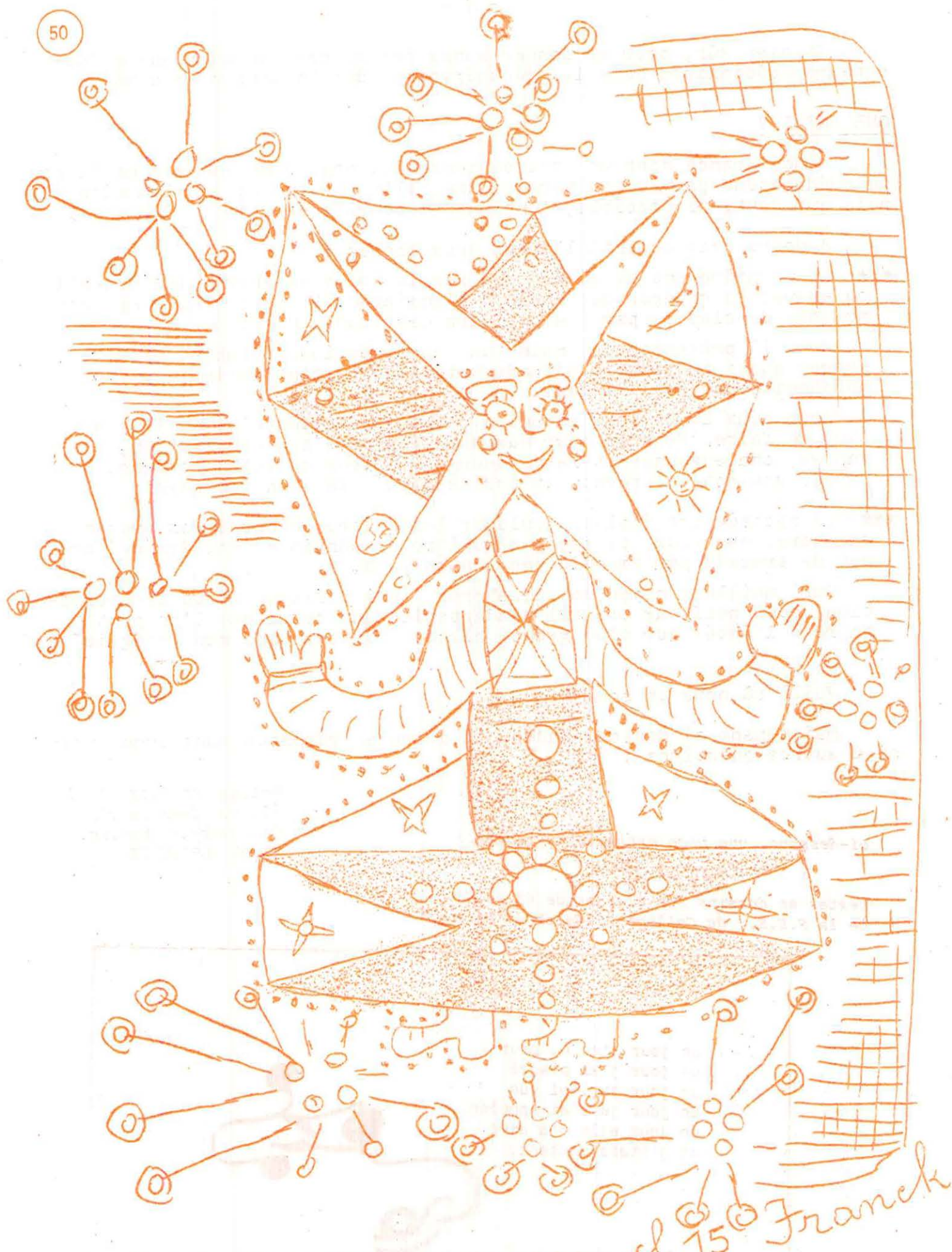
*ci-dessous, une page extraite du recueil:*

*"PAS VU ÇA"*

*textes et dessins des classes de 6° et 5°  
de la S.E.S. du Collège C. Walch à Thann*

un jour j'ai eu peur  
un jour j'ai pleuré  
un jour je l'ai vue  
un jour je l'ai appelée  
un jour elle m'a aimé  
et j'étais content.





Stencil gravé - "Heureux Abri" - Momignies - Belgique

el 15 Frank

\*\*\*\*\* PREMIERS ELEMENTS \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\* POUR UN REPERTOIRE DES ECRITS \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\* de la Commission Enseignement Spécialisé de l'I.C.E.M. \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\* (accompagnés de quelques explications pour les "jeunes" de la Commission) \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*

de Denise et Pierre VERNET

- 1945 - 1958 : Quelques circulaires et articles dans l'EDUCATEUR, en particulier pour préparer le Congrès, ainsi que les compte rendus des réunions lors des Congrès. Animation par ALZIARY, puis FALIGAND et GAUDIN. Divers cahiers de roulement...qui ne donnèrent lieu à aucune publication. GOUZIL anime le secteur Maisons d'Enfants.
- 1958 - 1961 : Bernard MONTCLAIR pour les "Maisons d'Enfants" et Pierre VERNET pour les "Classes de Perfectionnement" lancent un BULLETIN de Liaison qui va toucher d'abord 80 camarades et sera tiré à Decazeville. 8 numéros "de mélanges", abordant divers sujets vont paraître, 3 fois par an. Ces numéros ont totalement disparu...mais les articles intéressants ont été repris par la suite dans la 2° série de bulletins. Le tirage atteint 250 en 61.
- 1961 - 1962 : Nouvelle équipe HENNEBERT - GAUDIN qui lance des cahiers de roulement sur des thèmes précis. Le bulletin ne paraît pas tant que les cahiers ne fournissent pas de la matière pour publier des numéros centrés sur un thème précis. C'est VERNET qui assumera la publication.
- 1962 - 1972 : le BULLETIN de Liaison reprend vie et reprend la suite du 9 au 44. Il est essentiellement alimenté par les cahiers de roulement sur divers thèmes et comporte aussi quelques pages "ACTUALITES" qui, en plus de la VIE de la Commission, présenteront au fil des ans divers articles qui à partir de 67-68 prendront une importance croissante. Voici le contenu de ces Bulletins :
- 1962-63 : N° 9 - La Coopération dans les Classes de Perfectionnement (repris Dos. 3)  
 N° 10 - Le Calcul en Classe de Perfectionnement. (Actualités de 8 pages).  
 N° 11 - La Lecture en Classe de Perfectionnement.
- 1963-64 : N° 12 - L'Organisation du Travail en Classe de Perfectionnement.  
 N° 13 - La Pédagogie Freinet en Maisons d'Enfants.  
 N° 14 - Calcul - Coopération - Lecture (compléments aux n° 9-10-11)
- 1964-65 : N° 15 - L'Expression Libre en Classe de Perfectionnement (début).  
 N° 16 - (suite et fin) (dossier repris en partie, avec censure, dans la BEM 39 - Repris avec des compléments dans notre Dossier 6)  
 N° 17 - Les Correspondances Interscholaires dans l'E. S. (repris D. 5)
- 1965-66 : N° 18 - Les Travaux Manuels en C. de P. (synthèse des cahiers) I  
 N° 19 - Une Pédagogie Moderne en Perf. (travail à Beaumont, juin 1965).  
 N° 20 - Brevets et Chefs d'Œuvre en Perf. (Projets de J. Bourdarias).
- 1966-67 : N° 21 - Les Travaux Manuels en C. de P. II Fiches techniques. (1° partie)  
 N° 22 - Les T.M. Fiches Techniques (2° partie) et 20 pages d'Actualités  
 N° 23 - Le Journal Scolaire en C. de P. (repris dans l'actuel D. 5).

En 1967-68 Pierre YVIN se joint à GAUDIN et VERNET pour l'animation de la Commission et la préparation du Bulletin qui continuera à être tiré à Decazeville.

- 1967-68 : N° 24 - 3 Documents Perf. : . Classes Pré-Professionnelles MD 1  
 . Correspondance Interscholaire MD 2 (compléments)  
 . Les Marionnettes MD 3 (in ex D.7)
- N° 25 - Cahiers de roulement (extraits) et Coopération MD 4 (compléments)  
 N° 26 - Classes d'attente et d'initiation (travail de Michel Dion).
- 1968-69 : N° 27 - Vers l'autogestion en C. de P. (synthèse de travaux par P. Yvin)(D.3)  
 N° 28 - Liberté d'expression en C. de P. ( " " " " " ") (D.6)  
 N° 29 - Recherches sur l'expression orale 1° partie (cahiers animés par Paul Le Bohec).
- 1969-70 : N° 30 - Recherches sur l'expression orale 2° partie. (Dossier 7 - épuisé)  
 N° 31 - Expériences d'autogestion (P. Yvin, J. Le Gal, Y. Boland, L. Magne)  
 Ce travail a été repris dans le Document de l'ICEM n° 7)(ex D. 4)  
 N° 32 - Regards sur nos travaux : - Echos des cahiers de roulement (42 p)  
 - Rencontre de Chimay de 1969 (30 p)  
 - Actualités (64 p)
- 1970-71 : N° 33 - Musique et Chant libres (Les n° 33 à 40 ont été tirés par la CEL, préparés par Pierre Seykens (Liège), et expédiés de Decazeville).  
 N° 34 - Autogestion chez les petits (in D.3) (Vu l'abondance de la copie, le bulletin de liaison passe de 3 à 6 numéros par an).  
 N° 35 - Pédagogie Freinet et Education Physique (1)  
 N° 36-37 - Classes de Neige dans l'E. S. (in Dos. 9)  
 N° 38 - Pédagogie Freinet et Education Physique (2)
- 1971-72 : N° 39 - Pédagogie Freinet et Education Physique (3) (in Dossier 9)  
 N° 40 - Actualités (uniquement) et vie de la Commission  
 N° 41 - La Lecture en C. de P. (nouvelle mouture) (Préparation et tirage assurés à nouveau par P. Vernet à Decazeville)  
 (in D. 8) N° 42 - Techniques Sonores et déficience intellectuelle.  
 N° 43-44 - Premier Bilan du travail en S.E.S. (in Dossier 10)

Depuis JANVIER 1967, la Commission "Enfance Inadaptée" publiait, parallèlement au Bulletin de Liaison, une deuxième revue, CHANTIERS destinée en priorité à l'organisation du travail et à la publication de recherches et expériences non encore abouties, revue servie gratuitement aux "Travailleurs de la Commission".

Cette revue devait prendre de l'ampleur au fil des années et a publié de nombreux articles d'un grand intérêt...dont le répertoire pourrait être fait puisque la collection complète tirée par P. Vernet est en archives à Decazeville.

- 1966-67 : 1/ janvier (18 p.)      2/ février (14 p.)      3/ mars (6 p.)  
 4/ avril (28 p.)      5/ mai (14 p.)
- 1967-68 : 6/ septembre (24 p.)      7/ octobre (26 p.)      8/ novembre (28 p.)  
 9/ décembre (34 p.)      10/ janvier (30 p.)      11/ février (70 p.)  
 12/ mars-avril (36 p.) et un N° spécial "FORMATION DES MAITRES (62 p.)  
 13/ mai (52 p.) et un Mini-Dossier "POUR UNE REFORME DE L'ORTHOGRAPHE"  
 14/ juin-septembre (42 p.) et une Mini Dossier "Travaux Manuels"
- 1968-69 : CHANTIERS devient "organe des groupes de travail" et publie dans l'année 9 numéros (dont 2 dossiers : Freinet, l'ICEM et la Commission Enfance Inadaptée, et Travaux manuels de détente; soit un total de 430 pages).

L'animation, d'abord assurée par Georges Gaudin et Pierre Vernet va s'élargir : en 1967, Pierre Yvin vient s'ajouter, puis au Congrès de Pâques 1969 se forme un Comité de coordination composé de Pierre Yvin, Pierre Seykens, Jean Le Gal, Maurice Lecuit, Pierre Vernet et les chantiers de travail animés par un responsable, deviennent de plus en plus nombreux et actifs.

1969-70 : 7 numéros de CHANTIERS dont un consacré à l'expression d'enfants et d'adultes : DES MOTS ET DES IMAGES; soit un total de 422 pages.

1970-71 : CHANTIERS est pris en charge par l'ICEM qui le fera imprimer par la CEL 7 numéros paraîtront dans l'année, préparés par Le Carboulec; soit un total de 390 pages.

1971-72 : 7 numéros paraissent dans les mêmes conditions que l'année précédente, publiant un total de 230 pages. En plus Vernet tire un n° expression: SPECTACLE.

Cependant, dès janvier 1971, CHANTIERS qui ne remplissait plus les services pour lesquels il avait été créé, se voit doublé par une nouvelle publication plus spécialement destinée aux responsables des divers chantiers de travail qui porte comme titre "ENTRE NOUS"

"Entre NOUS" paraît d'abord sous la responsabilité de Jean Le Gal, puis de Michel Charlier, de façon assez irrégulière... chacun devant assumer le tirage des participations qu'il destine à ce lien.

Pendant 1 an et demi, la Commission Education spécialisée publie donc 3 revues :

- 1/ LE BULLETIN DE LIAISON, le plus ancien, qui est passé de 3 à 6 numéros par an (on est loin des 80 abonnés du départ en 1957) Son tirage oscille autour de 1200 exemplaires, après avoir dépassé les 1400 après les événements de 1968. Il vit des abonnements et de la vente des dossiers tirés des anciens numéros. Depuis 1958, Denise Vernet en assure la trésorerie.
- 2/ CHANTIERS, servi gratuitement aux militants de la Commission, mais aussi à d'autres militants de l'ICEM. Son tirage est d'environ 250 exemplaires... et il s'est éloigné de ses préoccupations du départ puisqu'est né :
- 3/ ENTRE NOUS, qui doit permettre l'animation des divers Chantiers de travail...mais (50 exemp.) qui, parce qu'il ne paraît pas assez régulièrement, va être lui aussi remplacé, dès la rentrée 1972 par une nouvelle revue qui prendra le titre de CONTACT.

Au Congrès de LILLE, diverses décisions vont être prises : (Pâques 1972)

- 1/ Fusion du BULLETIN et de CHANTIERS en une seule revue gardant le titre "CHANTIERS" et qui, en 2 ans doit passer de 6 numéros à 10 numéros par an... Elle comportera régulièrement des "ACTUALITES" et, éventuellement, des DOSSIERS, provenant des travaux des divers secteurs.
- 2/ Il faut envisager une parution plus régulière du Lien entre les travailleurs et responsables des divers "Chantiers" de travail.

1972 - 1976 nouvelle série de "CHANTIERS" - Au Pays des Mineurs

(Au Pays des Mineurs, était, à l'origine, le titre du journal scolaire de G. Gaudin, à Decazeville, puis de P. Vernet qui l'avait remplacé; il a servi de couverture légale pour la parution des Bulletins jusqu'à 1976, après déclaration de l'AEMTES en 75-76)

1972-73 : 9 numéros dans l'année comportant chacun une large partie Actualités et les dossiers 1- Audio-visuel (in Dossier 8)  
1 à 9 ou mini-dossiers 2- Cahier de roulement expression corporelle

Les Actualités ont été dépouillées en Août 79, à Port d'Agrès, les références seront publiées

- 3- Ateliers de Calcul  
4- Journaux scolaires (textes et Le Petit Oiseau Bleu + Les Conquérants)  
5-6- Education de l'Ado D.I. (devient Dossier 11)  
9- Stage Vendanges (in Dossier 10)

1973-74 : 10 numéros publiés comportant en plus des Actualités :  
des dossiers 11- Une fresque à Momignies

Rédaction :  
Marie-Rose MICHAUX

10 à 19  
tous  
les mois  
sauf  
les  
vacances

- ou mini-dossiers 12- Expression corporelle (in Dossier 8)  
13- Classes vertes (in Dossier 9)  
14- En classe de petits (in Dossier 2)  
14- Travaux Manuels  
15- Vers une Communauté Educative ouverte sur la VIE  
16-17- 32 + 2 : Décloisonnement en S.E.S. (in Dossier 12)  
19- Educateur et/ou Thérapeute

1974-75 : 10 numéros publiés comportant, en plus des articles "Actualités"  
des dossiers 21- Observation + F.T.I.A.G. (1° livraison)

Rédaction:  
M-R MICHAUX

20 à 30  
ou mini-dossiers

- 22- Calcul et Mathématiques (actuel Dossier 1)  
23- Fonction du Groupe en Pédagogie Freinet (D. 13)  
24-25- 45 + 3 : décloisonnement en C. de P. (in Dossier 12)  
24-25- Dans une classe de Petits: la VIE (in Dossier 2)  
26- Entraide Pratique + F.T.I.A.G. (2° livraison)  
27- FICHER DE TECHNIQUES D'IMPRESSION ET ARTS GRAPHIQUES (3)  
28- FTIAG (4° livraison) (Rassemblés en Dossier 14 1° Edit.)  
29-30- Travaux Manuels I + Structures d'Adaptation I

1975-76 : 10 numéros publiés comportant, en plus des articles "Actualités"  
des dossiers 31- Remise en cause des C. de P.

Rédaction:  
M-R. MICHAUX

31 à 41  
ou mini-dossiers

- 31- FTIAG (5° livraison)  
32- FTIAG (6° livraison)  
32- Travaux Manuels (2° livraison)  
33-34- Utilisation du Magnétophone en SES (Dossier 15)  
35- FTIAG (compléments pour la 2° édition du FTIAG) D.14  
35- Travaux Manuels (3° livraison)  
36-37- Vers une Communauté Educative en ENP (Dossier 16)  
39- Travaux Manuels (4° livraison) (rassemblés en D.17)  
40-41- Formation Professionnelle ancienne édition

déclaration officielle de CHANTIERS dans l'E.S. et obtention du n° de CPPAP : 58060 avec les n° N° 1 N° 2-3

Aux vacances 75, à l'occasion des journées d'été de Port d'Agrès avait été créée l'A.E.M.T.E.S. qui sera officiellement déclarée le 22 janvier 1976 (J.O. du 17 février 1976). Objet: étude, développement et évolution de la Pédagogie Freinet auprès des enfants en difficulté d'adaptation scolaire. Siège Social: 35, rue Neuve 59200 Tourcoing. (page 810).

Dans les statuts de l'Association, publiés alors dans CONTACT, on peut lire :

AFFILIATION - Article 5: L'association créée est affiliée à l'INSTITUT COOPERATIF DE L'ECOLE MODERNE - Pédagogie FREINET - Place Bergia à CANNES.

RESSOURCES ET DEPENSES - Article 18: Les ressources annuelles de l'association se composent :

- 1°/ des cotisations de ses membres
- 2°/ des subventions et dons qui pourront lui être accordés
- 3°/ des produits des manifestations que l'Association pourra organiser
- 4°/ des recettes provenant de l'édition de publications pédagogiques
- 5°/ des droits d'auteurs qu'elle peut percevoir
- 6°/ de tous autres produits provenant de l'activité de l'Association.



Depuis 1976 : CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

Il était temps d'avoir une nouvelle couverture officielle pour notre revue, Vernet prenant sa retraite, il n'était plus question d'utiliser les autorisations de son journal scolaire "Au Pays des Mineurs".

L'animation de la Commission assurée par P. Yvin et Marie-Rose Michaux pour la rédaction de Chantiers depuis 1974-75, puis Denis Rigaud et Marie-Rose pour 76-77 verra Bernard Mislin remplacer Denise Vernet à la Trésorerie, puis en 1977-78 une nouvelle équipe avec Michel FEVRE, Michel Loichot, Danièle et Philippe Sassatelli se charger à la fois de la coordination des travaux et de la préparation de CHANTIERS qui continuera à être imprimé par Daniel Villebasse (pages photos et offset) et Pierre Vernet (pages duplicateur, montage et diffusion).

L'association déclare une employée (à mi-temps: 70 à 80 heures par mois) pour assurer, sur ses duplicateurs, le tirage et montage des dossiers et de Chantiers que Pierre Vernet ne peut assumer seul. C'est Mme Goudal, de Decazeville, qui venait auparavant donner parfois des coups de main à P. Vernet, qui continue.

CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIAL continue l'ancien CHANTIERS-AU PAYS DES MINEURS et la diffusion des DOSSIERS, toujours plus nombreux - et remis à jour - va s'amplifier d'année en année.

CHANTIERS présente dans chaque numéro des articles dont le répertoire a été établi au cours des journées d'été 79 à Port d'Agrès et qui va être diffusé, grâce au travail des François de Tourcoing qui en assument la frappe. (1)

Nous ne noterons ici que le divers dossiers ou mini-dossiers édités depuis 76

1976-77 : 12 numéros dans l'année, dont 3 doubles les 4-5, 7-8, 14-15 (4 à 15)

- 1.2 4-5/ Vers l'autogestion
- 3 6/ Structures d'adaptation II
- 4.5 7-8/ Organisation et Mémoire des Activités dans une expérience d'Autogestion, au niveau d'une classe de "grands" (Dossier 18)
- 6 9/ Entraide Pratique
- 7 10/ Mise à jour du F.T.I.A.G. (Compléments pour 3<sup>e</sup> édition du FTIAB)
- 8 11/ Tout enfant a droit à l'expression poétique (Dossier 19)
- 10 13/ Activités de Création Manuelle (Bougies) (in Dossier 17)
- 11.12 14-15/ Le Jeu et l'Architecture Scolaire (Dossier 20)

1977-78 : 12 numéros dans l'année dont 3 doubles les 16-17, 22-23, 26-27 (16 à 27)

- 1.2 16-17/ Pour la Création Manuelle (Montgolfières) (in Dossier 17)
- 3 18/ Des Boîtes (activités manuelles) (in Dossier 17)
- 4 19/ La Poésie dans nos classes
- 5 20/ Album de lecture: Pourquoi le Soleil est-il Orange ?
- 6 21/ L'organisation de la classe (synthèse de cahiers de roulement)
- 7.8 22-23/ Fiches pour les S.E.S. : "Découvrir le quotidien"
- 9 24/ Entraide pratique + 2 albums : Carnaval - Histoire d'un X
- 10 25/ Album : Carlos et le petit oiseau
- 11.12 26-27/ Correspondance et Voyage échange (Paris-Hollande)

1978-79 : 12 numéros dans l'année dont 2 doubles les 28-29 et 37-38 (28 à 38)  
le numéro 12 de l'année: juillet, petit format n'entre pas dans la numérotation d'ensemble de "CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIAL"

- 1.2 28-29/ Voyage de fin d'année (SES de Montoire)
- 3 30/ Formation Professionnelle
- 4 31/ Album : Le pâtissier malchanceux

(1) Ce répertoire est prêt; il va être mis à jour pour 1979-80 et pourra être obtenu contre 10 F en timbres poste. Demande à adresser à B. MISLIN, 14 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM.

- 5 32/ Le journal d'établissement  
Pour la Création Manuelle (synthèse de cahiers) (in nouveau D. 17)  
2 albums : Le Roi; Mon bébé
- 6 33/ La Coopération en Etablissements spécialisés pour enfants et ados (1)
- 7 34/ " " " " " (2) (in Dossier 3)
- 8 35/ Un roman en S.E.S. : TOM
- 9 36/ Une presse à rouleau pour 100 F (in Dossier Entraide Pratique 10.79)  
2 albums : Gaspard et Fifi - Le Mariage au Maroc
- 10.11 37.38/ 2 albums : La liberté - Le vélo volé En plus, nouveau D.17
- 1979-80 : 12 numéros prévus pour l'année dont 2 doubles les 39-40 et 47-48 (39 à 50)  
Parmi les 7 numéros parus nous relevons :
- 1.2 39.40/ CHEZ NOUS : album bilingue, franco-arabe
- 4 42/ 2 albums : Mon âne - Une année de M. Soleil
- 5 43/ 1 album d'une classe de mal voyants: Il était une fois un Père Noël
- 7 45/ 1 album : Des Bonnes Recettes de Gâteaux
- 9.10 47.48/ 1 album : Histoires de chiens
- 11 49/ 1 mini-album : La chasse aux mauvaises herbes.

.....

Comme vous avez pu le constater, une partie des travaux parus dans CHANTIERS dans l'E.S. a été réutilisée dans les DOSSIERS que la Commission met à la disposition des collègues qui en font la demande. Il serait possible d'en créer de nouveaux!

Ces dossiers sont complétés quand - depuis leur parution - de nouveaux textes ont été publiés. Certains ont été complètement revus; d'autres ont disparu ou vont prochainement disparaître. La vente de ces dossiers augmente depuis quelques années, ce qui suppose que des collègues y trouvent des renseignements qui leur apportent quelque chose.

Mais, cela suppose aussi un gros travail de remise à jour et de tirage-montage pour les rééditions; un gros travail qui ne peut être fait que par une collaboration-participation grandissante de tous les camarades qui participent à la vie de CHANTIERS.

Leur vente implique aussi la constitution de stock - et nos moyens financiers ne nous permettent pas de gros tirages. En contre partie ils font connaître la commission, et nous apportent un peu d'argent pour améliorer la qualité et le volume de CHANTIERS dans l'Enseignement Spécial.

En effet, CHANTIERS reste déficitaire, et le n° 7 vous indique que le solde de l'année 1979 est négatif : 7000 F. Avec l'augmentation du papier de l'ordre de 25% des tarifs postaux de plus de 30% et des diverses fournitures de plus de 15%, il a fallu réétudier, à Pâques les tarifs de l'année scolaire 80-81 pour l'abonnement à CHANTIERS et pour les nouveaux prix de vente des DOSSIERS.

En 1978-79 ont été revus : D.14 F.T.I.A.G. et D.17 Pour la Création Manuelle;  
D.3 La Coopération dans l'E.S. (primaire et Etablissements) + Vers l'Autogestion  
D.5 Les Correspondances Interscholaires dans l'E.S. + les Journaux Scolaires

Cette année il faut revoir :

D.2 La Lecture - La VIE dans une classe de petits (Une édition provisoire a paru)  
D.8 Techniques sonores - Audio-visuel - l'Expression Corporelle (bientôt épuisé)

Disparaîtront aussi l'an prochain sûrement s'il n'y a pas de refonte les Dossiers:

D.9 Education Physique      D.10 Premier bilan en S.E.S.      D.13 Fonction du Groupe  
D.19 Expression Poétique      QUI VEUT Y TRAVAILLER?



Stencil gravé : Momignies (Belgique)  
tirage fait avec le stencil original

Eric et 15

in Perspective  
d'Education Populaire

Collectif I.C.E.M.  
Pédagogie Freinet  
Fetite Collection  
Maspero p. 100

"Une éducation de l'expression libre a ses exigences.

La première est de ne pas cloisonner les moyens d'expression.  
En effet, chaque enfant est un être global qui s'engage tout  
entier dans ce qu'il exprime.

Ne maîtrisant totalement aucun moyen d'expression, il doit  
pouvoir les expérimenter tous, les associer, découvrir que  
chaque technique d'expression a ses registres particuliers  
et permet de communiquer différemment."

## il était une fois un conte

La part du maître ne consisterait-elle pas à donner aux enfants les outils nécessaires d'expression du réel ?

C'est le pari que j'ai fait...ça y est, le conte promis se trouve dans ce numéro.  
Morale : quand l'adulte est tenace, les enfants sont productifs ! Je suis content de la prestation effectuée parce que toute la classe, à des degrés techniques divers, y a participé, c'est-à-dire vécu l'aventure.

Ma part a été grande, bien sûr, déterminante sans doute, mais pourquoi aurais-je des scrupules à présenter une nouvelle technique de communication écrite ?

Le conte est effectivement une technique complexe qui a ses exigences, notamment sur le rythme, sur la durée, le nombre des péripéties, et sur la logique du récit: ce dernier point est primordial.

Combien de contes (en puissance) sont abandonnés parce qu'incohérents pour ceux qui le reçoivent, alors que l'auteur lui-même suit un cheminement intérieur si intense qu'il en oublie de donner les relais par lesquels il est passé.

Il n'y a pas, à mon avis, incompatibilité entre les produits "sauvages" des enfants, et l'introduction par l'adulte d'un outil sophistiqué - en l'occurrence ici - la structure "conte".

Il y a seulement des degrés dans l'élaboration d'un produit fini, ces degrés constituent les étapes successives pour accéder au code de l'expression écrite avec les exigences techniques qu'il impose : s'exprimer de façon créative, c'est essentiel, communiquer cette création, c'est mieux.

Certains verront dans ma démarche un souci de rentabilisation de la pensée enfantine et tenteront de démontrer que le "moulage" engendre l'académisme.

Pour ma part, à la lumière des quelques expériences que j'ai eues avec des enfants de 6, 7, 8, 9 ans, je crois pouvoir affirmer que l'on n'a pas assez tenté l'effort d'analyser pour déterminer si l'acquisition progressive (stade psychologique du développement de l'esprit logique - pensée opérationnelle) des techniques propres au conte n'accroissent pas les facultés créatrices.

C'est pourquoi, plus que jamais, je suis persuadé de la nécessité de proposer aux plus jeunes (CP et CE1) les productions de leurs aînés (CE2, CM).

Pour ce faire, il sera sans doute nécessaire d'apprendre à déterminer tous les facteurs qui entrent en ligne pour une bonne "réception": thème, mise en page, caractères utilisés. Notre pratique quotidienne devrait le permettre.

.../... mais ceci est sans doute une autre affaire, puisqu'il est de bon ton de rejeter toute pratique au niveau du quotidien. De plus la notion d'apprentissage semble être rejetée, parce que sa sueur devient suffocante !

Concrètement, voici la technique utilisée. Au point de départ, une proposition :

"..... et si ....., QU'ARRIVERAIT-IL ?

Des séries sont faites oralement :

"Et si on n'avait plus de cheveux, de bras, de ventre....."

"Et si les maisons, l'école, les voitures s'envolaient....."

Progressivement par discussion, les enfants s'aperçoivent que "si on n'avait pas de cheveux" c'est-à-dire tous les enfants, cela ne mènerait pas loin. Il y aurait absence de peigne, de shampoing, de coiffeur, mais comme tous les enfants seraient dépourvus de cheveux, le fait deviendrait vite banal et ne porterait à aucune conséquence décisive pour la vie quotidienne.

Par contre, si un seul enfant perdait subitement ses cheveux, cela entraînerait pour lui bon nombre de difficultés qu'il lui faudrait résoudre. Il se distinguerait des autres et son vécu s'en trouverait modifié. Il serait alors dans la fâcheuse position d'"un vilain petit canard" qui avait un long cou (ce conte qui est passé en feuilleton à la télé). Saura-t-il s'adapter ? Mettre en valeur ses nouveaux attributs ?...Le conte est enclenché, puisque chacun peut s'identifier au héros, proposer des aventures et trouver des solutions gratifiantes...Il restera alors à trouver une fin heureuse ou malheureuse (en général rejetée : il faudrait demander à B. BETTE-LHEIM pourquoi ?) et à effectuer les transitions entre les différentes péripéties du récit.

C'est à quelques détails près, le processus que nous avons suivi pour l'élaboration de notre conte :

a/ "Et si je prenais racines..../.... Que se passerait-il ?  
Où ? Comment ? La fin ?

b/ Comme nous vivons beaucoup au rythme des saisons, à cause de la présence du petit bois et des observations sur les arbres que nous y faisons, les péripéties du récit furent rapidement trouvées : printemps - été - automne - hiver.

c/ Comme nous avons travaillé en expression corporelle sur "lourd", "léger", l'enracinement et le déracinement ont été possibles à imaginer.

d/ Comme nous avons un long compagnonnage avec les contes, la seule fin possible ne pouvait être que celle de "Max et les Maximonstres": c'était un rêve éveillé, fruit de l'imagination. Nous avons relu des contes pour cela. Quant aux autres détails, ils ont été pressentis et élaborés grâce à un jeu de réflexion portant sur une réalité connue des enfants :

Ex: le fruit de l'arbre. Avec pépins? Avec noyau ? Saveur ? Forme ?...Autant de questions que j'ai posées aux enfants pour qu'ils le décrivent.

Quand tout fut envisagé et que l'accord se fut fait sur tout, j'ai écrit au tableau le titre des différents paragraphes :

- a/ les semis au jardin;
- b/l'enracinement;
- c/ les parents, le quartier...
- d/ le printemps....

Puis, par groupes de 4/5, les enfants du CE1, seuls, venaient proposer les phrases que j'écrivais lorsqu'il y avait accord. Il y aurait beaucoup à dire sur cette part technique au cours de laquelle une élimination s'est opérée au profit des enfants qui avaient un registre riche de structures langagières de l'écrit.

J'ai donné deux ou trois transitions: mes enfants n'ont que 8 ans ! et puis BTJ

est bien une co-production adultes - enfant(s). Pourquoi pas le conte ?

Puis j'ai fait une maquette, une parente d'élèves m'a frappé le texte et j'ai reproduit les dessins dse enfants.

Voilà la démarche, j'aimerais avoir ton/votre avis.

Note de la rédaction de Chantiers: Après divers échanges avec Armand Tosser, nous avons décidé d'une présentation de cet album en offset avec de plus gros caractères; nous aimerions avoir vos réactions au sujet de cette présentation.

Armand TOSSER  
1, rue des Papillons  
Les Sorinières  
44400 REZE

P.S. : Pour la rédaction, j'ai imposé le "JE" proposé par un enfant: "C'est moi = que enfant qui parle et je parle de "moi". La pronominalisation a parfois des avantages.

J'aurais mieux voulu démontrer les relations étroites qui existent entre les connaissances du milieu local de vie des enfants (le jardin, les fruits, les saisons) et leurs possibilités de création: quand l'enfant est enraciné dans un milieu donné, il apprend à mieux l'aménager, son territoire devient source d'inspiration.

A.T.

Note de la rédaction de "CHANTIERS":

L'article ci-dessus était joint à la lettre d'Armand Tosser lors de l'envoi de l'album :

L'ENFANT QUI PRENA RACINES

Nous nous permettons de citer quelques mots de cette lettres

... "Je suis abonné à CHANTIERS depuis quelques années: on ne fréquente pas Jean Le Gal, impunément, ni Pierre Yvin, ni... ni...

Je n'ai jamais donné ma quote part à Chantiers quoique j'ai entretenu des relations avec quelques uns de ses membres"

" J'enseigne en CP-CE1 dits normaux. Je ne suis pas confronté, avec la même acuité, aux problèmes que la revue expose. J'y ai cependant fait mon miel, à la lecture d'articles, particulièrement ceux consacrés à la lecture et aux travaux manuels, pour ne citer qu'eux...

Une dernière nouveauté m'incite à proposer le travail de ma classe: je veux parler des Albums."...

... "6 dessins originaux, d'un peintre nantais F. CHAUVET du Théâtre du Galion. J'aimerais que ces dessins s'intègrent dans le texte et que mention soit faite de leur auteur."

"F. Chauvet a présenté dans notre école une exposition de peinture :

Les enfants ont été à même de discuter avec lui, technique, choix des couleurs, thèmes, sensibilité personnelle de l'auteur.

Il est aussi conteur ; cette création des enfants lui a plu et il a tenu à participer à cette oeuvre en donnant ses croquis. Cette histoire, il veut la faire sienne. C'est une complémentarité de la sensibilité des enfants et la sienne qui fait l'originalité de cet essai de co-production enfants-adulte.

A l'heure où J magazine en est à ses premiers balbutiements, j'ai pensé que cet essai nous permettrait de mieux envisager le devenir de ce pari."

A vous, amis lecteurs, de nous dire ce que vous pensez de cet essai !

# informations coopératives

## échos de 1980-81 la commission



Pédagogie  
FREINET

**L'INSTITUT COOPÉRATIF  
DE L'ÉCOLE MODERNE**

**L'I.C.E.M. VOUS PROPOSE  
les publications périodiques**

Abonnements à P.E.M.F., B.P. 66, 06322 Cannes - La Bocca Cedex - C.C.P. 1145-30 D Marseille.

pour les maîtres : L'ÉDUCATEUR - BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL RECHERCHES - ART ENFANTIN ET CRÉATIONS (sans ou avec ses suppléments) - LA BRÈCHE (second degré).

pour le travail des élèves : BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL JUNIOR (pour les 6 à 12 ans) - BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL (pour les 9 à 16 ans) - BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL 2<sup>e</sup> DEGRÉ (second cycle et enseignants) - SUPPLÉMENT BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL (10 à 16 ans) - FICHER DE TRAVAIL COOPÉRATIF.

pour l'audio-visuel : DOCUMENTS SONORES DE LA B.T. - BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL SONORE.

**LA COOPÉRATIVE DE  
L'ENSEIGNEMENT LAÏC**

**C.E.L.  
B.P. 66  
06322 CANNES - LA BOCCA CEDEX**

La C.E.L. édite et diffuse les outils mis au point par et pour les classes  
Ecole Moderne - pédagogie Freinet

**vous pouvez :**

- vous informer sur la C.E.L.
- recevoir le catalogue
- remettre vos commandes
- recevoir des conseils d'utilisation

**en vous adressant :**

au délégué I.C.E.M. de votre département (il existe de nombreux dépôts C.E.L. départementaux)

\*\*\*\*\* CONSIGNES TECHNIQUES \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\* POUR \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\* CHANTIERS DES JEUNES \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*

Le Journal "CHANTIERS DES JEUNES" réalisé par des jeunes pour des jeunes, se présente sous la forme d'une page 25x35 cm pliée en deux, c'est à dire quatre pages 17,5 x 25 cm.

Les maquettes sont à faire sur une feuille format ordinaire A.4 (21 x 29,7 cm). Elles subiront une réduction à 8/10 avant l'impression.

LES MARGES: \*Page 1: laisser une marge de 5 cm en haut (pour le titre);  
 de 1 cm sur les autres côtés.  
 \*Pages 2 et 3: laisser une marge de 1 cm tout le tour.  
 \*Page 4: laisser une marge de 2 cm en bas (mentions légales);  
 de 1 cm sur les autres côtés.

LES MAQUETTES: Une maquette 21 x 29,7 = une page 17,5 x 25 du journal.

\*Choisir sa page: 1, 2, 3 ou 4 (une classe peut en choisir plusieurs).  
 \*A noter que pour les pages 2 et 3, on peut en faire une seule grande dans l'autre sens, format 42 x 29,7. En laissant toujours une marge de 1 cm tout le tour, on a alors une surface disponible de 40 x 27,7 cm qu'on peut utiliser dans un sens ou dans l'autre (à la Française ou à l'Italienne).

LES PHOTOS: \*On peut inclure des photos dans la maquette (les prévoir en noir et blanc sur papier mat).  
 \*Nous pouvons réduire ou agrandir les photos, indépendamment du texte. Calculer alors leurs nouvelles dimensions en fonction des chiffres suivants:  
Réductions: 5/10 - 6/10 - 7/10 - 8/10 - 9/10.  
Agrandissements: 12/10 - 14/10.  
 Prévoir sur la maquette l'emplacement de la photo agrandie, réduite ou telle quelle. NE PAS LA COLLER.  
 \*Pour des raisons techniques, laisser 1 cm de marge autour de chaque photo.

LES TEXTES ET LES DESSINS: Toujours NOIR sur BLANC (pas de couleurs).

\*On peut utiliser l'écriture manuscrite, la machine à écrire... l'imprimerie. C'est néanmoins l'imprimerie qui rendra le mieux.  
 \*Veiller à la propreté des caractères (machine à écrire ou imprimerie). Tout défaut sera accentué par le tirage offset. Pensez à nettoyer les caractères (brosse à dents), surtout si votre machine à écrire sert à taper des stencils. Utilisez de préférence un ruban carbone "une seule fois", la frappe sera meilleure.  
 \*Pensez à la taille des caractères à cause de la réduction du texte à 8/10. Un corps 10 d'imprimerie sortira comme un corps 8...un caractère PICA de machine à écrire comme un ELITE.  
 \*Indiquez le nom de votre classe sur la page préparée.  
 \*La maquette doit être propre, sans traces de colle, crayon, etc.

ENVOI DE LA MAQUETTE: L'envoyer SANS LA PLIER, protégée par un carton assez rigide. Indiquez sur l'enveloppe: NE PAS PLIER - PHOTOS.

Daniel VILLEBASSE



LA COMMISSION "ENSEIGNEMENT SPECIALISE" DE L'I.C.E.M.  
après le stage national de juillet 1980 à Mary sur Marne (77)

Entre le 18 et le 23 juillet, nous étions près de soixante adultes et une quinzaine d'enfants et de jeunes à vivre un stage en Pédagogie Freinet, à tenter de vivre en relations coopératives dans le travail et le quotidien, d'avancer nos recherches et nos pratiques pour une autre école. Pendant les trois jours précédents, une équipe de pré-stage (près de vingt personnes) avait travaillé et commencé l'organisation matérielle pour que ce stage s'articule avec les besoins de tous. Il est difficile à ce jour (10 août 1980) de faire un bilan précis de ce que nous avons vécu.

Mais on peut déjà dire que, de tels stages, nous en referons, en tenant compte de nos erreurs, des étapes par lesquelles nous sommes passés, pour parvenir à un stage fructueux pour tous.

La diversité des camarades inscrits, la diversité des lieux de travail, la diversité des expériences en classes ou établissements, la diversité des soucis rencontrés, des difficultés, tout cela a permis une richesse d'échanges pendant le stage, qui se prolongera par le travail de la Commission en 1980-81.

Pendant cinq jours, sous la pluie en pays de Brie, et un peu de soleil les derniers soirs, nous avons pu vivre de riches moments de travaux en ateliers, d'expres-



sion, de discussions ou débats sur la conduite du stage.

Le verre que l'on boit au bar "maison", les revues que l'on feuillette, la danse le bal Folk, la chanson...et les produits du terroir apportés par les camarades de tous les coins de France et même de l'étranger faisaient aussi partie intégrante de la VIE du Stage.

Quelques camarades étrangers (allemands, belges, hollandais) ont participé au stage et nous avons pu ensemble envisager et préparer des échanges pour les années qui viennent...

Un stage agréable ? Une ambiance à la fois de travail et d'amusement ? sans doute mais aussi des moments d'affrontement, de remise en cause, de recherches pour trouver des embryons de solutions...

Avec un peu de recul, il restera à faire de tout cela des bilans; des questions se poseront :

- \* au niveau des fonctionnements possibles des stages;
- \* au niveau des travaux en ateliers (démarrages, recherches, approfondissements...);
- \* au niveau de la Vie Coopérative de la Commission et de la revue "Chantiers".

Les divers compte rendus, appels à travail, réflexions sur tel ou tel moment du stage s'échelonneront dans les prochains numéros de "Chantiers" en commençant par celui-ci. Vous y trouverez en effet

- \* La grille de travail du stage (pour donner une idée de ce qui s'y est fait); P. 3
- \* L'organisation du travail pour 80 - 81 :
  - au niveau de la Revue "Chantiers" - suite aux travaux de l'atelier permanent au stage -;
  - au niveau des secteurs de travail.
- \*\*\* Des compte rendus d'ateliers - déjà - et des appels pour...travaux et échanges amorcés;
- \*\*\* Des questionnaires divers - en supplément - pour être facilement détachables.

\*\*\*\*\*

le stage a permis aussi de concrétiser des échanges avec des mouvements alternatifs extérieurs à l'I.C.E.M., dont la participation, même réduite, nous invite à continuer dans ce sens l'ouverture de notre commission;

Et le dernier jour du stage, les rangements terminés, les voitures chargées, après le repas, nous restions près de trente sur les bords de la Marne...le soleil était bien là...les cafés noirs et autres boissons nous retenaient encore un peu dans ce lieu prolongeant ces cinq jours...cinq jours, c'est court! c'est peut-être là que cela commençait, car il régnait là, sur les bords verts de la Marne, un brin d'amertume mêlée à la fatigue, au contentement, à l'envie à la fois de se reposer et de continuer, un brin d'amertume, drôle de moment qui n'empêchait pas la Marne de couler.

Les échanges, le désir de travailler ensemble pour une pédagogie de rupture avec le système, tout cela va se prolonger dans les diverses structures de travail de la Commission, se raconter, s'exprimer (nous l'espérons bien) dans CHANTIER S.

Aussi nous invitons chacun de vous à répondre aux diverses propositions d'échanges, de rencontres qui sont annoncées dès ce numéro de rentrée et à participer activement aux travaux de l'année 1980 - 81.

Avant le stage, nous nous étions fixés quatre objectifs :

- \* Faire connaître la Pédagogie Freinet, ses outils et ses fondements politiques;
- \* Nous mettre au clair sur nos orientations et nos pratiques par rapport à l'école et à l'E.S. en 80.
- \* Nous donner des moments de Vie et de Création adulte;
- \* Améliorer la Vie Coopérative au sein de la Commission et de Chantiers.

Et ce n'est pas un hasard si tout ce qui touche à la vie coopérative est resté au centre des travaux, dans les ateliers, dans la VIE même du stage.

GRILLE DE TRAVAIL DU STAGE 1980 COMMISSION "ENSEIGNEMENT SPECIALISE" DE L'I.C.E.M.

	Vendredi 18/7	Samedi 19/7	Dimanche 20/7	Lundi 21/7	Mardi 22/7	Mercredi 23/7
9 h	Bilan du Pré-Stage	Plénière	Plénière	Plénière	Plénière	Plénière
12 h		Ateliers d'émergence des besoins * Tous niveaux * <del>Établissements</del> de diverses nature * Perf. - petits * Perf. - grands * S.E.S.	ATELIER "CHANTIERS" * Liaison titulaire-rempl. * Ce que le maître induit * Individualisation des activités * Calcul - Esprit - Pra- tiques * Ateliers ponctuels	ATELIER "CHANTIERS" Ateliers ponctuels * Expression écrite - or- thographe * Equipes * Ateliers divers sur le stage	ATELIER "CHANTIERS" Ateliers ponctuels * Calcul * L'Enfant, l'Ado en 1980 * Organisation coopérat. * Démarrage sans matériel	A.G. de bilan
14 h	ACCUEIL	Ateliers ponctuels * Organisation de la classe * Lecture * Education Profession. * Outils * Démarches d'apprentis.	Ateliers ponctuels * Vie à l'école (relations) * Evaluation * Education Professionn. * Imprimerie, Impressions * Expression adulte	DÉBAT - INFOS  CHANTIERS ET CHANTIERS DES JEUNES	Ateliers ponctuels * Perf. grands * Enfants immigrés * Objectifs du maître * Expression écrite * Lecture * Motivations	DÉPARTS
16 h 17 h	ACCUEIL	Ateliers permanents * Expression adulte * Vie coopérative * Continuité éducative * Evaluation * Lecture * Démarrage	Ateliers permanents reconduits tous les 6	Ateliers permanents reconduits tous les 6	Ateliers permanents reconduits tous les 6	Commentaires sur cette grille :  * Ne figure pas l'atelier Enfants qui a fonctionné, tous les jours avec une animatrice.  * Les plénières étaient des Assemblées Générales d'Information et de mise en route du travail.  * Les réunions d'anim- ation du soir ont permis au jour le jour d'orga- niser les journées et de faire évoluer la vie du stage.
19 h 20 h	Réunion A.G. informations	Réunion d'animation sur le stage	Réunion d'animation sur le stage	Réunion d'animation sur le stage	Réunion d'animation sur le stage	
	Veillée gastronomique et Bal Folk	Veillées diverses en fonction des uns et des autres et Film : Echec à Echec; e' débat avec J. Chauveau du C.R.E.S.A.S.	Veillées diverses en fonction des uns et des autres	Veillées diverses en fonction des uns et des autres	Film : Enfants à placer et débat sur le travail d'éducateurs en cité, rues... puis Bal Folk	

Encore à propos de la grille : les ateliers :

- \* Les ateliers ponctuels : chacun d'eux ne durait que le temps d'une séance.
- \* Les ateliers permanents : fonctionnaient eux, tous les jours du stage; ils étaient des lieux d'approfondissement sur un thème donné.  
- Dans ce cadre, l'atelier "démarrage" avait pour but de voir comment mettre en place les structures et les outils de vie coopérative.
- \* l'atelier "CHANTIERS" a travaillé tous les jours avec des participants divers sur:
  - + la vie de la Commission;
  - + l'organisation et la prise en charge du travail en 1980-81 pour la revue;
  - + la mise en place de l'équipe "CHANTIERS DES JEUNES" dont le premier n° est diffusé dans le présent "Chantiers".

Dans cet atelier équipé en matériel de frappe, d'imprimerie et de duplication, le " JOURNAL DE STAGE " (3 numéros) a pu être réalisé par un grand nombre de stagiaires, malgré quelques bafouillements au début.

C'est dans cette même salle qu'avaient lieu les activités autour du Journal Scolaire.

Nous passons maintenant aux structures et pistes de travail qui ont pu s'organiser à la suite du stage.

```

*****
*                                     *
* ORGANISATION DE LA COMMISSION E. S. *
*                                     *
*   AUTOUR DE "CHANTIERS" EN 1980-81   *
*                                     *
*****

```

Animation générale - équipe de coordination des travaux : Adresse : Michel FEVRE  
8, rue Sébastopol  
94600 CHOISY LE ROI  
Michel Loichot, Danièle et Philippe Sassatelli, Michel Fèvre.

CONTACT : bulletin de liaison des travailleurs : c'est un supplément gratuit à "Chantiers" qui paraît (en principe) tous les 15 jours.  
Pour le recevoir, il faut s'engager à travailler d'une manière ou d'une autre avec la Commission.  
Responsables du contenu et frappe des stencils : Michel Loichot et Michel FEVRE  
Responsable du tirage et de la diffusion : P. Vernet, 22 rue miramont, 12300 Decazeville

Trésorerie - Abonnements à "CHANTIERS" - Commandes de Dossiers : Bernard MISLIN  
14, rue du rhin  
68490 OTTMARSHEIM  
Tout ce qui concerne les "finances" doit passer par lui. Pensez-y.

Revue : "CHANTIERS dans l'Enseignement Spécial" : Adresse : D. et Ph. SASSATELLI  
Rue Champs @ris  
Saint Martin des Champs  
77320 LA FERTE GAUCHER  
1 - Réception et mise en page des articles avant publication :  
2 - Travail d'approfondissement sur divers articles :  
Pierrette Curtis (34), Marie-José Raynaud (24), Jean Le Gal (44).

3 - Frappe, tirage (pages offset: équipe de Tourcoing) Adresse : Daniel VILLEBASSE  
35, rue Neuve  
59200 TOURCOING  
D. et E. Villebasse, F. François, C. Bonnot.

4 - Frappe, tirage (pages duplicateur), montage et expédition : équipe de Decazeville  
P. Vernet (adresse + haut à Contact) et Mme Goudal, employée à mi-temps.

5 - Prise en charge de la préparation matérielle de certaines pages pour 1980-81 :

- \* CHANTIERS DES JEUNES : Equipe du 25
- \* Pages I.C.E.M. - C.E.L. : Equipe du 33
- \* EXPRESSION ADULTE : Michel Albert
- \* EXPRESSION ENFANTS-ADOS : Equipe du 33

CHANTIERS DES JEUNES Nous vous demandons d'entrer en contact avec : M. CAPOROSSI  
 Chantiers des Jeunes  
 Collège Diderot  
 25041 BESANCON CEDEX

Ce journal de jeunes paraîtra tous les mois avec Chantiers.  
 Des consignes détaillées sont publiées dans ce numéro.  
 Elles concernent les maîtres et les enfants. Veuillez vous y reporter.  
 Le tirage sera fait en offset par l'équipe de Tourcoing.

EXPRESSION ADULTE : préparation des pages à paraître dans CHANTIERS. Michel ALBERT  
 Mais, pour préparer ces pages, Michel Albert Massais  
 attend vos participations. Pensez à lui; merci. (Dessins, poèmes, etc...) 79150 ARGENTON CHATEAU

PAGES I.C.E.M. - C.E.L. : préparation des pages à paraître dans Chantiers. Jean MERIC  
 Equipe du 33 (Gironde): Monique et Jean Méric, Nicole Chaput, 10, rue de Lyon CO 3  
 elle établira les maquettes pour passage sur stens électroniques et 33700 MERIGNAC  
 assumera les liaisons avec la C.E.L.

EXPRESSION DES JEUNES DE NOS CLASSES : Les pages paraissant dans Chantiers seront préparées  
 par l'équipe du 33. Pensez à la ravitailler en textes,  
 poèmes, dessins, journaux scolaires, etc... Même adresse que ci-dessus : Jean Méric.

\* pour préparer un Dossier ou numéro spécial de Chantiers Catherine CHAILLAT  
 consacré à l'EXPRESSION Catherine Chaillat a "Les Boutaraines" Bât.C  
 besoin de recevoir de nombreux Journaux scolaires, des 28, route de Champigny  
 poèmes, des dessins. Pensez à elle. Retenez son adresse : 94350 VILLIERS SUR MARNE

\*\*\*\*\*  
 \*  
 \* SECTEURS DE TRAVAIL POUR 1980-81 \*  
 \*  
 \*\*\*\*\*

Certains secteurs continuent le travail entrepris en 1979-80, d'autres, nouveaux, apparaissent...  
 d'autres enfin sont en gestation ou pourront être créés si au moins 2 ou 3 camarades sont décidés à tra-  
 vailler sur un même sujet.

En supplément - hors couverture - se trouve une fiche détachable pour que vous puissiez vous ins-  
 crire à un ou plusieurs secteurs ou indiquer votre éventuelle participation à certaines rubriques de  
 Chantiers. Cette fiche est destinée à l'équipe d'animation-coordination qui demande à chacun de vous  
 (anciens participants ou nouveaux) de lui indiquer rapidement sur quels "points" vous pensez apporter  
 votre "pierre" en 80-81.

La coordination se chargera - bien sûr - de la liaison avec les divers responsables de secteurs  
 ou groupes de travail, mais, comme cela peut demander un certain temps, sans attendre,  
 vous pouvez entrer directement en contact avec les camarades dont nous vous donnons  
 les adresses ci-dessous :

- Organisation de la classe : Michel LOICHOT, 12, rue L. Blériot n° 3 77100 MEAUX
- Education Professionnelle en S.E.S, E.N.P. : Nicole CHAPUT, rés. J. Blanc  
 121, Av. Libération 33700 MERIGNAC
- Enfants immigrés : M. FEVRE voir + haut.
- Expression corporelle - sports-jeux: Monique GOBERT, 14, rue Fil Soie 45000 ORLEANS
- Lecture : Evelyne VILLEBASSE, 35, rue Neuve 59200 TOURCOING
- Mathématiques : Chantal BARNEIX, HLM Ap.9 entrée 2 64240 HASPARREN
- Vie coopérative - Les lois : Jean LE GAL, 15, Av. Fabre d'Eglantine, 44300 NANTES
- Musique en classe : Elisabeth PASQUO, 1, rue de Creil 60500 CHANTILLY
- Vie en établissement : Pierre BAILLY, 5, rue du Dr Gallet 74000 ANNECY
- Vie économique : Lucien BUESSLER, C.E.S. 14, rue Jean Flory 68800 THANN
- Création Manuelle et Technique : Alex Lafosse, 69, rue J. Jaurès, Coulounieix  
 24000 PERIGUEUX

# VIE COOPERATIVE

Le Comité de Rédaction de "CHANTIERS", réuni au cours du Stage National de l'AEMTES, après avoir examiné les demandes des participants, a décidé de publier une série d'études sur divers aspects de la VIE COOPERATIVE.

Ces études seront ouvertes, c'est-à-dire qu'elles seront des points de départ pour des approfondissements, auxquels nous espérons voir participer de nombreux lecteurs de CHANTIERS. Nous avons programmé actuellement :

- 1/ L'entraide dans la classe-coopérative, une synthèse des premières réponses reçues par Jean LE GAL, à une enquête lancée en Avril 80;
- 2/ La mise en place des Institutions de la Classe-Coopé, qui sera présentée par Patrick ROBO, à partir d'éléments publiés par "Artisans Pédagogiques" (Bulletin du Groupe ICEM 34, Hérault);
- 3/ Les échelles de niveaux, une étude de Monique Méric et Patrick ROBO, dont les éléments principaux ont donné lieu à plusieurs réunions de travail, au cours du stage; elle sera présentée par Charles DIFFELS (Belgique);
- 4/ Problèmes d'évaluation dans la classe coopérative, une étude présentée par Françoise FRANCOIS, Evelyne et Daniel VILLEBASSE, sur les pratiques de leur Ecole Autonome de Perfectionnement;
- 5/ La LOI et nos lois, une synthèse au questionnaire (ci-joint) lancé par Jean LE GAL, qui a pour objectif de réunir des faits et des textes permettant de mener une action pour libérer nos classes-coopératives.

Bien entendu cette liste n'est pas limitative et nous attendons vos propositions.

Le Secteur "VIE COOPERATIVE"

\*\*\*\*\*  
 \*\* CORRESPONDANCE SCOLAIRE : Comme l'an passé il vous est proposé 2 formes de correspondance. Bulletins d'inscription en fin de N°

\*\* Classe à classe : écrivez à : Geneviève TARDIVAT, Les Soulières, n° 4  
 \*\* Prémilhat Gidex 2041, 03410 DOMBERNE

\*\* Ponctuelle : écrivez à Michel FEVRE (adresse page 66)

\*\* CHANTIERS DES JEUNES : Vous trouverez dans ce n° de Chantiers :

\*\* 2 pages de consignes et d'explications pour participer à ce journal d'enfants et de jeunes. Si vous désirez d'autres exemplaires de ces pages pour l'affichage dans vos classes: \* à l'intention des jeunes

\*\* à l'intention des adultes, demandez-les à l'équipe du Doubs: A. CAPOROSSI, CdJ Collège Diderot 25041 BESANCON CEDEX qui assume la responsabilité de sa préparation et de sa gestion.

\*\*\*\*\*

# la LOI et nos lois

ENQUÊTE

Dans l'éditorial de sa revue "Animation et Education", n° 34, janvier-février 1980, l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'École) insiste fortement sur l'importance de l'élaboration des lois dans la classe coopérative :

## "La coopérative, c'est la démocratie en acte

*Une société ne peut vivre sans loi ni règle, et non plus sans respect de la loi, simplement parce qu'elle est la loi. Nous le vérifions tous les jours. Devant l'inflation des textes réglementaires baptisés « lois » qui remplissent les pages des journaux officiels le citoyen se sent de moins en moins concerné. Mais les lois dont une société a besoin pour vivre sont d'abord des lois morales, et c'est pour cela que nos coopératives ont un rôle essentiel à jouer dans le monde chaotique qui est le nôtre. « Les coopératives, sociétés d'élèves animées et gérées par eux avec le concours des maîtres », dit une définition à laquelle il nous faut toujours nous référer. Une société ne se fonde ni sur l'amitié ni sur le sentiment. Elle y trouve sans doute une chaleur généreuse, mais sûrement pas la force de durer et de se développer. Elle a besoin d'institutions qui sont d'abord l'expression formelle et matérielle de la loi, instrument de sa régularité. Elle a besoin ensuite du civisme qui est simplement la volonté d'appliquer pour soi et pour les autres les règles de vie adoptées et décidées en commun.*

*Tout cela, qui est simple et difficile, se retrouve dans la vie des coopératives scolaires, et d'abord dans cette éducation morale et civique qu'elles assument.*

*La classe coopérative est d'abord une classe qui s'organise, et qui se donne des lois, une véritable constitution. Sans tomber dans le juridisme pointilleux, auquel les enfants comme les adultes s'adonnent volontiers, il convient que la classe délibère et fixe ses règles de fonctionnement, à partir d'une analyse du règlement-type d'une coopérative que le maître proposera en le commentant et en l'expliquant, qu'il s'agisse des pouvoirs et du rôle de l'assemblée de classe, du conseil ou du bureau, des responsables institutionnels, qu'il s'agisse également de la gestion, de la tenue des comptes, du contrôle. L'organisation à mettre en place est importante. Le plus souvent, elle reproduit celle qui existait l'année précédente avec d'autres élèves, mais encore faut-il qu'elle n'apparaisse pas comme imposée par l'habitude, ou par l'autorité du maître. Elle doit être analysée, discutée, justifiée, amendée éventuellement. C'est une affaire sérieuse. Il faut que chaque coopérateur y réfléchisse, donne son avis, écoute celui des autres, prenne position par un vote. Moment décisif, car alors la simple proposition si elle est adoptée devient la loi de tous, et chacun doit s'y soumettre.*

*Dans cette perspective, comme l'écrivait déjà Barthélémy Profit, la coopérative c'est la démocratie en acte : affirmation simple et profonde, toujours actuelle. Et dans cette démocratie, le maître a sa place, non pas au-dessus des lois, mais gardien si besoin est de ces lois auxquelles il se soumet<sup>71</sup>*

Or, de plus en plus, des classes coopératives sont limitées dans leurs activités, par l'intervention, "au nom de la LOI", de certains directeurs et chefs d'établissements.

Nous ne pouvons accepter cette limitation et c'est pourquoi nous aimerions engager une action au niveau national, pour obtenir une réglementation qui permette une vie coopérative dans l'école, vie coopérative d'ailleurs préconisée par les Instructions Officielles. Pour cela nous avons besoin du concours de tous.

Pour commencer à éclairer ce problème, Jean LE GAL a mené une étude sur le problème de la récréation. L'étude complète paraîtra dans la revue de l'OCCE "Animation et Education" en octobre.\*

\* On peut aussi se le procurer dans "Pour une Education Coopérative" - 26 F à l'ordre de l'AENTES, Bernard MISLIN, 14, rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM.

Ci-dessous, vous trouverez un extrait de L'ECLAIR de Nantes, du 22/5/80, qui présente les points principaux.

Nous vous proposons de lui envoyer (Jean LE GAL, Ecole de Ragon, 44400 REZE), au plus tard 1 mois après avoir reçu ce numéro de CHANTIERS,

- 1/ des faits qui témoignent d'un conflit entre une décision de la classe coopérative et la réglementation officielle, par l'intermédiaire d'un de ses représentants (directeur, inspecteur, .....) situer ce fait et préciser si on veut l'anonymat;
- 2/ des textes officiels qui ouvrent des possibilités sur lesquelles s'appuyer en cas de conflit;
- 3/ des comptes rendus d'actions menées pour faire valoir les droits des classes coopératives à la gestion de leurs activités.

Nous publierons la synthèse de vos réponses.

## La responsabilité des instituteurs en cause : est-elle une entrave à la pédagogie active ?

Le président de la section de Loire-Atlantique de l'Institut Coopératif de l'École Moderne vient de lancer une enquête près des enseignants adhérents de la coopération à l'école.

Ceux-ci se heurtent à une difficulté majeure dans l'exercice d'une pratique pédagogique qui, se voulant évolutive, sort nécessairement du cadre figé tracé par les textes officiels définissant les conditions dans lesquelles peut être mise en cause leur responsabilité.

En effet, les accidents survenant à l'école sont nombreux et parfois graves.

Si, pendant longtemps, les enseignants ont été considérés comme responsables à la fois de leur propre faute et de celle des enfants, la loi du 5 avril 1937 a substitué la responsabilité de l'Etat à celle de l'enseignant.

Mais l'Etat conserve le droit de recours contre l'enseignant en cas de faute lourde, c'est-à-dire de faute personnelle détachable de la fonction.

Or, l'ambiguïté de la loi réside dans le fait qu'elle ne prend pas en considération, avec toute la clarté nécessaire, les conditions dans lesquelles se déroulent les activités scolaires dans le cadre d'une pédagogie active ou coopérative.

C'est pourquoi l'initiative de lancer une telle enquête près des intéressés a été prise par Jean Le Gal qui nous a expliqué la situation.

### « C'est la faute à l'instituteur... »

« La circulaire du 13 juin 1979, nous a-t-il expliqué, qui codifie les conditions de surveillance des élèves dans les écoles maternelles et les écoles élémentaires publiques, spécifie que, pendant la classe, le maître veille à éviter tout exercice de nature à entraîner des risques de dommages corporels ou matériels ».

« Le problème est en fait beaucoup plus vaste car cette même circulaire stipule que les enseignants sont tenus à une obligation de surveillance des élèves - depuis l'accueil dix minutes avant le début de la classe jusqu'à la sortie de tous les élèves - : leur responsabilité peut donc être mise en cause si l'on peut faire la preuve qu'ils

ont commis une faute de surveillance ou même une simple négligence ».

« Est-ce que, ce ne sont pas les récréations qui présentent le plus de risques ? Si de simples travaux pratiques sont estimés dangereux, qu'en est-il de ces moments de détente au cours desquels les enfants peuvent se livrer à des jeux qui ne sont pas toujours paisibles ? »

« Les textes prévoient non seulement qu'une surveillance suffisante soit assurée mais également qu'une intervention immédiate puisse avoir lieu en cas de nécessité. C'est d'ailleurs la pratique habituelle et ce n'est pas là, pour nous, que réside la difficulté ».

« La classe-coopérative fonctionne selon le principe de la gestion, par les élèves eux-mêmes, des activités scolaires, ce qui sous-entend que soit instauré un régime d'auto-discipline dont les règles sont établies par le conseil de classe ».

« Il semble donc que le fait de laisser des enfants dans la classe pendant les récréations constitue une faute de l'instituteur, s'il n'en assure pas la surveillance. Mais il existe une marge importante entre le fait de laisser des enfants dans la classe pendant la récréation, sans surveillance, ou de leur imposer d'y rester à titre de punition ou pour terminer un travail, et le fait de laisser les enfants gérer eux-mêmes ce temps scolaire dans le cadre de leurs institutions coopératives ».

« Dans le deuxième cas, la situation éducative est tout à fait différente puisque le régime d'auto-discipline repose sur une préparation psychologique permettant d'obtenir une prévention des accidents hors de la présence du maître ».

« Il s'agit donc d'une question d'interprétation des textes en fonction du projet pédagogique ? »

« Pas seulement, car, à une question écrite qui lui était posée à ce sujet par un parlementaire, le ministre de l'Éducation Nationale faisait remarquer, en octobre 1969, qu'en cas d'accident survenu au cours d'un exercice scolaire pratique

en régime d'auto-discipline, la loi du 5 avril 1937 serait applicable à condition que cet exercice ait reçu l'approbation préalable du chef d'établissement ou des autorités académiques. Par ailleurs, l'inspecteur général M. Toraille, président de l'Office Central de Coopération à l'École, interrogé à ce propos lors d'une rencontre qui avait lieu à Nantes en avril dernier, déclarait que non seulement l'instituteur, pour se défendre, doit se référer à son projet pédagogique et montrer que l'activité se situe dans le cadre de ce projet mais aussi que la décision du conseil de classe relative à l'organisation différente de la récréation doit figurer au registre des délibérations. Il conseillait de faire approuver par les parents la constitution de la coopérative ».

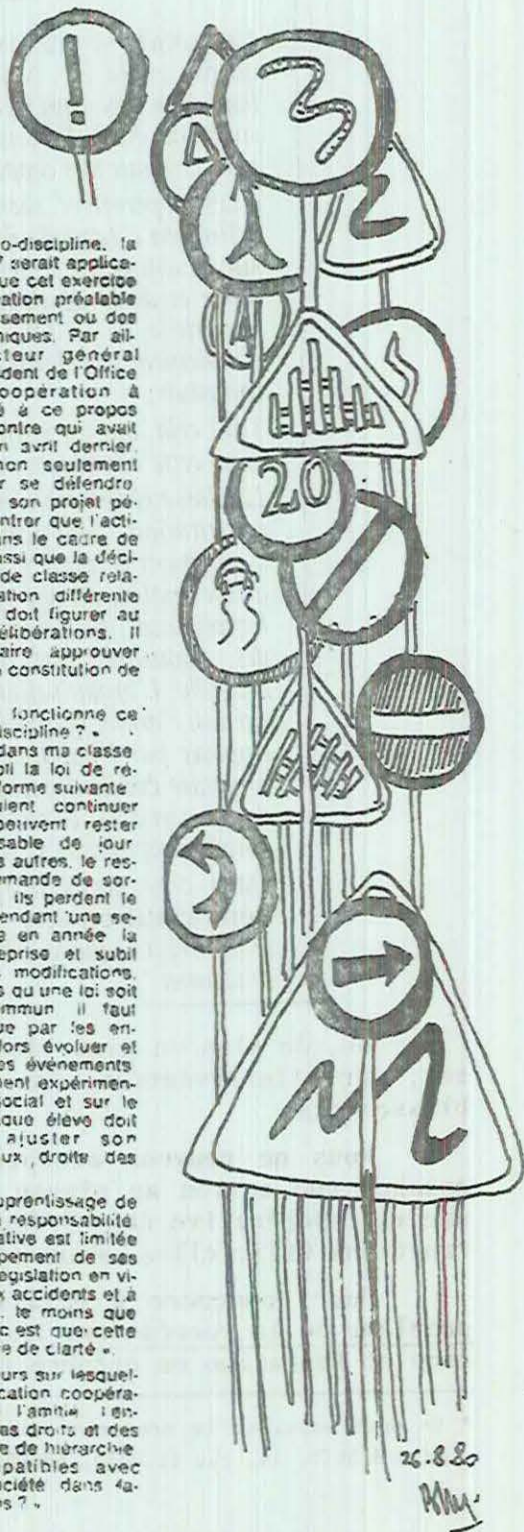
« Comment fonctionne ce système d'auto-discipline ? »

« En 1975 dans ma classe le conseil a établi la loi de récréation dans la forme suivante :

« Ceux qui veulent continuer leurs ateliers peuvent rester avec le responsable de jour. S'ils embêtent les autres, le responsable leur demande de sortir. S'ils refusent ils perdent le droit de rester pendant une semaine. D'année en année la même loi est reprise et subit parfois quelques modifications, car il ne suffit pas qu'une loi soit élaborée en commun il faut qu'elle soit vécue par les enfants ; elle va alors évoluer et s'affiner au fil des événements. C'est le tâtonnement expérimental sur le plan social et sur le plan moral : chaque élève doit apprendre à ajuster son comportement aux droits des autres ».

« École de l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité la classe-coopérative est limitée dans le développement de ses initiatives par la législation en vigueur relative aux accidents et à la responsabilité, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette législation manque de clarté ».

« Mais les valeurs sur lesquelles repose l'éducation coopérative, c'est-à-dire l'amitié, l'équité, l'égalité des droits et des devoirs, l'absence de hiérarchie, sont-elles compatibles avec celles de la société dans laquelle nous vivons ? »



26.8.80  
Mh





\*\*\*\*\* INFORMATION AUX CLASSES POUR \*\*\*\*\*  
 \* CHANTIERS DES JEUNES \*  
 \*\*\*\*\*

" CHANTIERS DES JEUNES " est un journal mensuel de 4 pages qui va permettre à votre classe ou à votre groupe de communiquer à d'autres certaines de VOS PRODUCTIONS (textes, poèmes, compte-rendus, reportages, dessins, photos, expériences, etc...).

MAIS ATTENTION

- 1/ Vous aurez à intéresser et respecter 18000 lecteurs environ.
- 2/ Vous n'enverrez qu'une page pour l'année (en principe), afin qu'un maximum de classes puissent participer. CHOISISSEZ BIEN !!!
- 3/ Vous aurez à faire vous-mêmes la mise en page de votre travail. Vous enverrez donc la maquette de votre production en respectant absolument les consignes ci-dessous. DES ELEVES ET LEURS ENSEIGNANTS REALISERONT "CHANTIERS DES JEUNES" A L'AIDE DE VOS MAQUETTES.
- 4/ Vous vous engagez à répondre à toute classe (ou à toute personne) qui vous écrirait suite à la publication de votre page de journal.

VOUS DEVEZ SAVOIR QUE

- 1/ Votre classe recevra gratuitement 40 exemplaires du numéro de "CHANTIERS DES JEUNES" où sera publié votre travail.
- 2/ Si vous en voulez plus, chaque numéro supplémentaire vous coûtera 50 centimes. C'est en envoyant votre maquette que vous devez absolument payer votre commande supplémentaire (chèque ou mandat à l'ordre de Coop. Scol. SES-CES Diderot  
CCP N° 258868 S DIJON

\* *Si vous ne respectez pas une des consignes ci-dessous, votre maquette ne pourra être publiée et vous sera renvoyée pour mise au point et retour.*

CONSIGNES A RESPECTER <sup>(1)</sup>

ADRESSE D'EXPEDITION:\*

1: FORMAT UNIQUE DE LA MAQUETTE : 23,5 x 19 cm.

2: FORMAT DES PHOTOS : 9 x 9 cm ou 9 x 13 cm.

Papier mat seulement; noir et blanc; ne pas les coller.

3: PRESENTATION : Toujours NOIR sur papier BLANC (pas de couleur).

4: SOIN : Votre maquette doit être PROPRE, SANS AUCUNE TRACE de colle, de crayon, de doigts, etc...

5: SIGNATURE : Indiquer NOM et ADRESSE de votre classe sur votre maquette.

6: EXPEDITION : Envoyer votre maquette SANS LA PLIER, protégée par un carton assez rigide. indiquer sur l'enveloppe : NE PAS PLIER - PHOTOS  
à l'adresse ci-dessus\*

7: VERIFICATION : Consignes complémentaires dans la Revue "CHANTIERS" de septembre

M. CAPOROSSI  
 "Chantiers des Jeunes"  
 Collège Diderot  
 25041 BESANCON CEDEX

(1) conservez -les bien ou mieux les reproduire sous forme d'affiche. Si vous désirez des exemplaires supplémentaires des diverses consignes pour "CHANTIERS DES JEUNES" demandez-les à Alain CAPOROSSI.

Une rubrique régulière  
en 1980 - 81 :

# l'entraide pratique

## \*Inutile de (re)présenter cette rubrique

Le titre seul est significatif. Mais si certains secteurs peuvent fonctionner avec un nombre restreint de participants, celui-ci nécessite la participation de tous !

Participation somme toute peu pénible: il suffit à chacun d'envoyer sur un bout de papier, même un brouillon, quelques mots, quelques idées, quelques "trucs", qui pourront, même si au départ ils vous paraissent naïfs, aider, voire dépanner les copains.

Même si vous croyez n'avoir plus rien à demander, pensez à ceux qui peuvent être comme vous étiez il y a quelques années.

## \*Pourquoi écrire dans cette rubrique ?

- \* Pour lancer des appels...  
"Je cherche....pour...."
- \* Pour poser vos questions...  
"Comment faire...? Où trouver...?"
- \* Pour répondre à toute demande.
- \* Pour passer des "petites annonces pédagogiques" :
  - + "Je peux prêter..."
  - + "Je connais..."
  - + "J'utilise...pour..."
  - + "J'échangerais..."
  - + "J'ai découvert..."
  - + "La coopé de ma classe vend..."
  - + .....
- \* Pour faciliter des rencontres et des échanges pédagogiques.
- \* Pour toutes propositions.

Allons-y pour 80-81 et faisons que cette rubrique soit animée et utile, dans un esprit coopératif ... qui est un de nos liens communs.

Patrick ROBO

1, rue Muratel - 34500 BEZIERS

# une tribune libre dans CHANTIERS

## \*Cette nouvelle rubrique sera régulière

Elle commencera cette année dès le numéro d'octobre par une analyse du livre de B. CHARLOT :

### "L'ECOLE AUX ENCHERES"

La Tribune Libre est ouverte à tout le monde et sera composée de vos témoignages, compte rendus

- sur des livres lus, disques, films;
- sur des positions ou expériences de mouvements extérieurs à l'ICEM;
- sur la vie, nos conceptions de vie au delà de l'école, vies communautaires, sexualité, expériences alternatives...

Des discussions pourront s'engager, des débats fonctionner dans le souci de communiquer à d'autres nos préoccupations, désirs, expériences, échecs, plaisirs, au niveau de la lutte pédagogique, mais aussi de notre vie dans la société.

Envoyez vos témoignages à: Alain BRUN  
7, rue des Nonnains  
78700 CONFLANS Ste HONORINE



## ENTRAIDE PRATIQUE

### Recette de la FLAMMICHE (tarte au Maroilles)

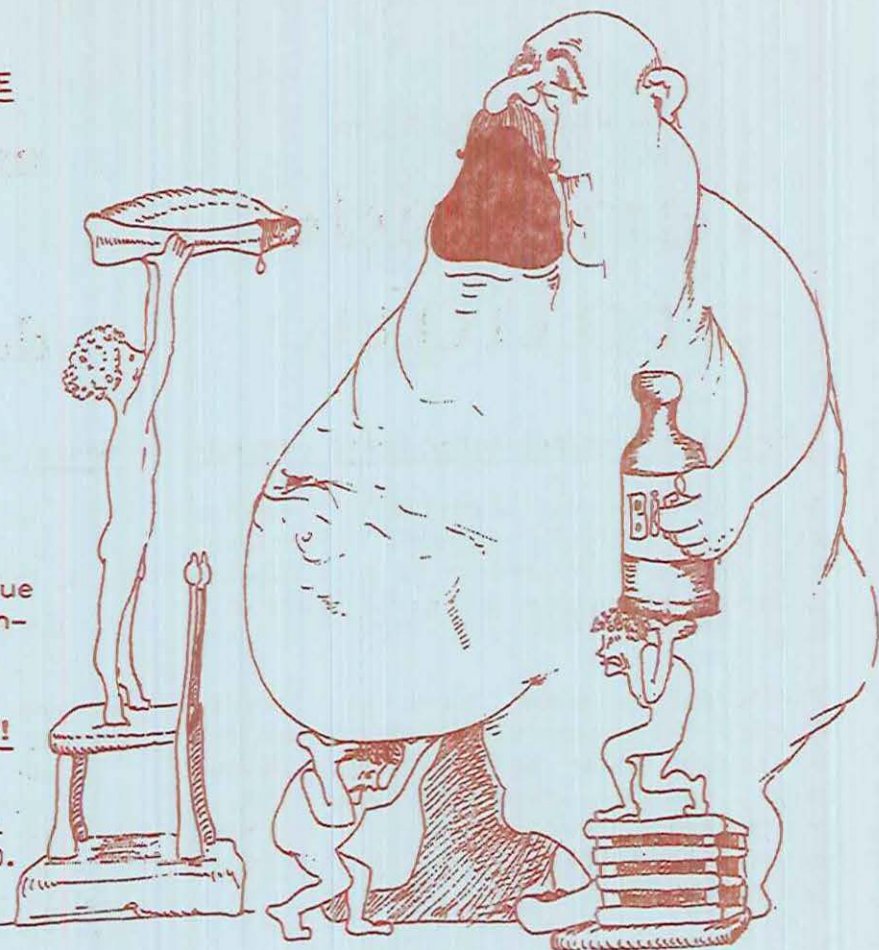
- \* Faire une pâte levée.
- \* Découper un demi Maroilles en tranches.
- \* Cuire 20 à 30 minutes comme toute tarte.

#### Pâte levée :

- 200 g farine + sel
- 1 oeuf
- 100 g matière grasse fondue
- 10 g de levure de boulanger délayée dans du lait tiède.

**Bon appétit !!!**

Recette et illustration extraites du JOURNAL  
du Stage National Education Spécialisée 1980.



## CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

fichet :  
ABONNEMENT °

OU

réabonnement °

revue mensuelle, à servir à :

M. Mme Mlle ° \_\_\_\_\_  
(nom, prénom)

adresse \_\_\_\_\_

code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Montant de l'abonnement 80-81 : 70 F

supplément étranger : 15 F \_\_\_\_\_ F

soutien à l'A.E.M.T.E.S. : \_\_\_\_\_ F  
(au gré de chacun, merci)

total: \_\_\_\_\_ F

versement au nom de : A.E.M.T.E.S.  
par : .mandat  
.chèque bancaire  
ou au C.C.P. 915 85 U LILLE ( 3 volets )  
à adresser avec le présent fichet au trésorier:

M. Bernard MISLIN  
14, rue du Rhin  
68490 OTTMARSHEIM

°rayez les mentions inutiles. Merci.

facture : OUI - NON ° ✂

l'Association Ecole Moderne-Pédagogie Freinet-des Travailleurs  
de l'Enseignement Spécial, vous propose sa revue mensuelle:

### " CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL "

- \* Vie et Travaux de la Commission Education Spéciale de l'ICEM
- \* Actualités, Documents, Mini-Dossiers, Synthèses axées sur un thème...  
vous seront servis tout au long de l'année en 10 livraisons.

#### QUELQUES PRECISIONS:

- Les abonnements se font exclusivement par année scolaire. Ceux qui s'abonnent en cours d'année reçoivent les numéros parus depuis la rentrée scolaire.
- Les réabonnements se font par tacite reconduction. Ceux de nos abonnés qui ne désireraient pas recevoir la Revue sont invités à nous le faire savoir en fin d'année scolaire.
- Faites connaître "CHANTIERS" autour de vous. Dans chaque numéro se trouve un bulletin d'abonnement, détachez-le et passez-le à un ami.

#### ABONNEMENTS OU REABONNEMENTS POUR 1980-81:

- Remplissez et découpez le fichet d'abonnement qui se trouve ci-contre.
- Pour les expéditions "PAR AVION" demandez le tarif spécial au trésorier.
- Avant d'expédier, vérifiez que vous n'avez rien oublié...  
MERCY

**REABONNEMENT:** nous faisons appel à votre esprit coopératif. Si vous ne l'avez pas encore réglé, faites-le dès réception de ce numéro. Merci.

Si vous avez omis de signaler votre cessation d'abonnement, retournez rapidement ce numéro sans frais, avec la mention : "REFUSE".

6 pages à détacher et à renvoyer aux divers responsables: de la Coordination, Correspondance, Entraide.  
Si vous ne les utilisez pas pour vous même, passez-les à un collègue...Merci.

**POUR TRAVAILLER AVEC NOUS EN 1980-1981**  
**au sein des Secteurs de Travail ou des rubriques de CHANTIERS**

Vous pouvez vous inscrire aux divers Secteurs de travail de la Commission en tant que participant ou animateur si la case pour l'animation est vide. Reportez-vous aussi aux pages où figurent les adresses des secteurs de travail. L'équipe de coordination organisera les circuits d'adresses avec les animateurs. Animer un secteur n'est pas si difficile...et les moyens ne manquent pas. Une fiche-guide sur ce sujet sera publiée.

Cochez les cases qui vous intéressent

<u>SECTEURS DE TRAVAIL</u>	<u>TRAVAIL DU SECTEUR</u>	<u>INSCRIPTION POUR PARTICIPER</u>	<u>INSCRIPTION pour COORDONNER ANIMER (si case vide)</u>
ORGANISATION DE LA CLASSE	* Cahiers de roulement, suite du travail de 1979-80.		M. LOICHOT
ENFANTS IMMIGRES	* Echanges sur la valorisation des cultures, et lutte contre le racisme.		M. FEVRE
LECTURE	* Travail sur le dossier LECTURE. * Echanges sur la Lecture. * Albums de lecture; envois.		E. VILLEBASSE
EDUCATION PROFESSIONNELLE en S.E.S. E.N.P.	* Travaux sur documents émanant de divers établissements sur divers thèmes.		N. CHAPUT
MATHS	* Cahiers de roulement : Apprentissages pratiques.		C. BARNEIX
VIE COOPERATIVE	* Travaux par <u>enquêtes</u> sur divers thèmes.		J. LE GAL
EXPRESSION CORPORELLE SPORT - JEUX	* Cahiers de roulement sur divers thèmes.		M. GOBERT
MUSIQUE EN CLASSE	* Travail prévu par questionnaires.		E. PASQUO
VIE EN ETABLISSEMENTS	* Travail prévu par questionnaires et roulement.		P. BAILLY P. CHRETIEN

SÉCTEURS DE TRAVAIL	TRAVAIL DU SECTEUR	INSCRIPTION PARTICIPATION	COORDINATION ANIMATION
VIE ECONOMIQUE	* Echanges d'expériences diverses, éventuellement création de fiches		L. BUESSLER
ENTRAIDE PRATIQUE	* Trucs, ficelles...aides coopératives sur le plan pratique.		P. ROBO
G.A.P.P. SOUTIEN	* Nos pratiques de rupture dans les GAPP; le soutien.		(vous pouvez vous inscrire dans les cases vides)
FORMATION CENTRES CAEI	* Synthèse de cahier de roulement. * Préparation d'un document destiné aux stagiaires des Centres.		
EXPRESSION ADULTE	* Participation au réseau d'Expression autour de "Chantiers".		M. ALBERT
EXPRESSION DES JEUNES DE NOS CLASSES	* Envois de journaux scolaires, de poésies, dessins, etc...pour illustrer "Chantiers". * mêmes envois pour constituer un DOSSIER EXPRESSION à paraître.		GRUPE 33 C. CHAILLAT
EXPRESSION PHOTOS !	* Envois de Photos personnelles... de classes ou d'enfants...		D. VILLEBASSE
CREATION MANUELLE ET TECHNIQUE	* Participation au travail de préparation d'un Fichier C.M.T.		A. LAFOSSE
TECHNIQUES D'IMPRESSION	* Participation au travail de re-fonte du Dossier: <del>TECHNIQUES</del> d'IMPRESSION, pour la C.E.L.		L. BUESSLER
TRIBUNE LIBRE	* Participation éventuelle à la rubrique.		A. BRUN
AUTRES PROPOSITIONS			

Cette liste n'est pas limitative; Répondez vite pour que le travail puisse commencer tôt dans l'année.

Renvoyez cette feuille à :  
Michel FEVRE  
8, rue Sébastopol  
94600 CHOISY LE ROI

*Vous pouvez aussi indiquer si vous pensez envoyer des articles ou documents divers pour Chantiers 80-81, ainsi que la date approximative de ces envois... vous nous aiderez ainsi à programmer les parutions.*

*N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse.*

# FICHE DE DEMANDE DE CORRESPONDANCE CLASSE A CLASSE

fiche destinée aux diverses classes de l'Enseign<sup>t</sup> Spécial

- \* DANS VOTRE DEPARTEMENT°
- \* DANS D'AUTRES DEPARTEMENTS°
- \* HORS DE FRANCE°

Nom de l'enseignant: \_\_\_\_\_

M, Mme, Mlle° \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement: \_\_\_\_\_

Code Postal: 

--	--	--	--	--

 \_\_\_\_\_

Nombre d'élèves de la classe:		niveau des élèves							
		CP	CE1	CE2	CM				
âges:	F								
	G								

Régions souhaitées : 1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

Accepteriez-vous n'importe quelle région : OUI - NON °

Qu'attendez-vous de la correspondance ?

Je m'engage à respecter la **régularité** des échanges.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature:

partie réservée au service

Avez-vous déjà pratiqué la correspondance scolaire ?

OUI - NON °

Si oui, pendant \_\_\_\_\_ ans

Dans quelles régions: \_\_\_\_\_

Correspondance audio-visuelle?

Appareil OUI - NON °

Marque: \_\_\_\_\_

Type: \_\_\_\_\_

Vitesse: \_\_\_\_\_

Cassette: \_\_\_\_\_

Films? ? \_\_\_\_\_

Je compte faire des envois de

lettres individuelles OUI °

lettres collectives OUI °

colis OUI °

journaux scolaires OUI °

documents OUI °

autres propositions \_\_\_\_\_

Je souhaite correspondre avec

une classe de l'Enseignement

Spécial : OUI - NON °

J'aimerais correspondre avec

une classe dite "normale"

OUI - NON °

\* Faire une fiche pour chaque classe qui demande des correspondants.

\* Joindre 2 enveloppes timbrées à l'adresse de l'école.

° veuillez barrer les mentions inutiles ou préciser. Merci.

TOUTE CORRESPONDANCE EN PEDAGOGIE FREINET  
COMPORTE UN ENGAGEMENT RECIPROQUE

En sollicitant un correspondant régulier (correspondance de classe à classe), l'éducateur s'engage à remplir le contrat d'échange aux conditions suivantes :

- 1° Adresser au moins une fois par quinzaine, tous éléments d'échange riches d'intérêt et de vie, et assurer l'équivalence, la régularité, et l'intensité des échanges.
- 2° Se mettre dès avis, en relations personnelles avec le correspondant pour information réciproque sur les conditions, les désirs, les buts, les moyens divers d'échanges : en un mot, établir l'harmonie du travail commun.
- 3° Rester en relation avec le groupe départemental de l'I.C.E.M. au sein duquel sont discutés les problèmes de la pédagogie Freinet.
- 4° En cas d'interruption - momentanée ou définitive - de l'échange, adresser dans la semaine, aux correspondants, un avis motivé.
- 5° S'il y a des absents dans la classe, les correspondants de ceux-ci doivent quand même recevoir quelque chose de ceux qui sont présents.
- 6° Au cours du second trimestre, adresser au responsable de la correspondance, un bilan rapide des échanges effectués (réussites, difficultés, échecs).

Joindre à la demande : 1/ deux enveloppes timbrées à votre adresse;  
2/ la somme de 6 F pour participation aux frais:

(Ceci concerne uniquement  
l'Enseignement Spécialisé)

- \*soit par chèque bancaire, libellé au nom de: A.E.M.T.E.S.;
- \*soit par chèque postal (3 volets, A.E.M.T.E.S., CCP 915 85 U LILLE);
- \*soit en timbres.

\*\*\*\*\*

Responsable des services de correspondance scolaire "Éducation Spécialisée" :

Geneviève TARDIVAT  
Les Soulières, n° 4  
Prémilhat Cidex 2041  
03410 DOMERAT

Il existe aussi des services de Correspondance scolaire pour tous les ordres d'enseignement, au sein de l'I.C.E.M.

Si vous désirez des renseignements complémentaires sur les divers services de correspondance scolaire organisés par l'I.C.E.M. vous pouvez entrer en contact:

-soit avec la délégation départementale;

-soit avec l'ICEM national : I.C.E.M.

B.P. 66

06322 CANNES - LA BOCCA CEDEX

Si vous n'avez pas besoin de cette fiche pour vous, passez-là à un ami. Merci.



Fiche de demande de  
CORRESPONDANCE PONCTUELLE ou NATURELLE

Fiche à découper et à renvoyer à : Michel FEVRE, 8, rue Sébastopol  
le plus tôt sera le mieux. 94600 CHOISY LE ROI  
(joindre 6,00 F soit en timbres soit par chèque libellé au nom de A.E.M.T.E.S.)

Classe : \_\_\_\_\_ Nom de l'enseignant : \_\_\_\_\_  
Adresse de l'école : \_\_\_\_\_ Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

- 1 Nous pouvons parler de :
- 2 Nous pouvons envoyer :
- 3 Nous aimerions recevoir, échanger :
- 4 Autres propositions :

- \* Nous pouvons expédier en franchise postale: OUI - NON°  
\* Nous pouvons recevoir en franchise postale: OUI - NON°

° rayer la mention inutile.

QUESTIONNAIRE ENTRAIDE-PRATIQUE

Questionnaire à compléter et à renvoyer à Patrick ROBO, 1, rue Muratel  
34500 BEZIERS

Patrick ROBO, l'animateur 1980-81 de cette rubrique a besoin d'aide !

- 1/ Comment concevez-vous cette rubrique de Chantiers ?
- 2/ Quel pourrait être son contenu ?
- 3/ Est-ce que cette rubrique existe dans votre bulletin départemental ?
- 3bis/ Si oui, comment en faire profiter les lecteurs de Chantiers ?
- 4/ Pensez-vous utiliser cette rubrique ?
- 4bis/ Si oui, comment ? - en la lisant ?  
- en y participant ?
- 5/ Si vous pensez participer à la rubrique, pourriez-vous essayer de préciser comment se fera cette participation : -quel genre d'envoi ?  
-envois réguliers ou non ?  
-.....

CHANTIERS vous souhaite  
une bonne année de travail 1980 - 81



C'est le Stencil gravé de la classe 15, "Heureux Abri" Momignies (Belgique) qui a été utilisé au tirage

# ÉCHECS SCOLAIRES : MYTHE ÉGALITAIRE ET ILLUSION DU SOUTIEN.

« Nous dénonçons l'ambiguïté, mieux : la mystification du thème de l'égalité des chances car il est associé à une vision politique et scolaire qui ne s'est pas détachée des notions de norme, de handicap, de compétition, de commandement hiérarchique...

Au plan scolaire, cela se traduit par la mise en œuvre de pédagogies de compensation systématique qui ont leur origine dans la conviction qu'il y a des enfants à qui il manque quelque chose — les handicaps socio-culturels — et les autres...

... Il n'y a pas un enfant type, un enfant norme inventé par les psychologues et les pédagogues, mais des enfants de milieux aisés comme de milieux prolétaires, avec les joies et les drames qui sont ceux de tous les enfants, avec les injustices ou les privilèges qui sont ceux de leur milieu social d'origine, des enfants, semblables et différents à la fois. Semblables par leurs potentialités, leur désir de vivre, de jouer, de créer, d'aimer, d'être aimés... Différents par l'affection reçue, l'ambiance et le confort du foyer, la situation parmi les frères et sœurs, la disponibilité des parents, l'alimentation et la culture donnée par le milieu, l'appartenance de classe...

Il n'est pas dans nos intentions de nier la réalité de l'exploitation vécue par les classes populaires, et de leurs effets sur le développement des enfants mais nous ne pouvons accepter qu'on assimile des différences socio-culturelles à des handicaps, à des manques.

... Ce serait à l'école de s'adapter à la diversité des enfants et non l'inverse. Le droit à la différence est un principe fondamental de l'école populaire.

... La lutte contre l'inégalité sera un vain mot tant que l'école valorisera les enfants qui parlent le « beau » langage et le comprennent dévalorisant du même coup les autres ; tant qu'elle n'offrira que des activités coupées de la réalité quotidienne vécue par chacun ; tant qu'elle niera la diversité des modes de réussite et de réalisation de soi en hiérarchisant disciplines fondamentales et matières mineures ; tant qu'elle empêchera l'expression des désirs et de l'identité culturelle de chacun ; tant qu'elle culpabilisera en prétendant les compenser des « handicaps » qui sont avant tout l'indice d'une profonde allergie au vécu scolaire et n'existent que parce que le modèle et la référence culturels implicites sont et demeurent l'enfant de famille bourgeoise. »

(Extraits du Projet d'Éducation Populaire de l'ICEM)

## CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Proposez-la à vos amis : un bulletin d'abonnement sera inséré dans chaque numéro...

Notre revue mensuelle d'Animation Pédagogique sera ce que nous la ferons, tous ensemble...

Participez à sa VIE en envoyant votre participation et/ou celle de votre classe : articles, dessins, poèmes, journaux scolaires, échos de travaux de recherche, impressions, critiques, souhaits... Vos questions et/ou vos réponses, notamment pour la rubrique Entraide Pratique, à la rédaction.

**Équipe de rédaction :** Michel FÈVRE, Philippe et Danièle SASSATELLI, Michel LOICHOT, Daniel VILLEBASSE

Adressez le courrier pour CHANTIERS à :

Ph. et D. SASSATELLI, rue Champs gris, St-Martin-des-Champs, 77320 LA FERTÉ-GAUCHER  
Tél. 16 (1) 404 17 49

**Équipe de duplication :** D. et E. Villebasse, F. François, C. Bonnot et P. Vernet.  
**Routage, diffusion :** Pierre VERNET, 22, rue Miramont, 12300 DECAZEVILLE.

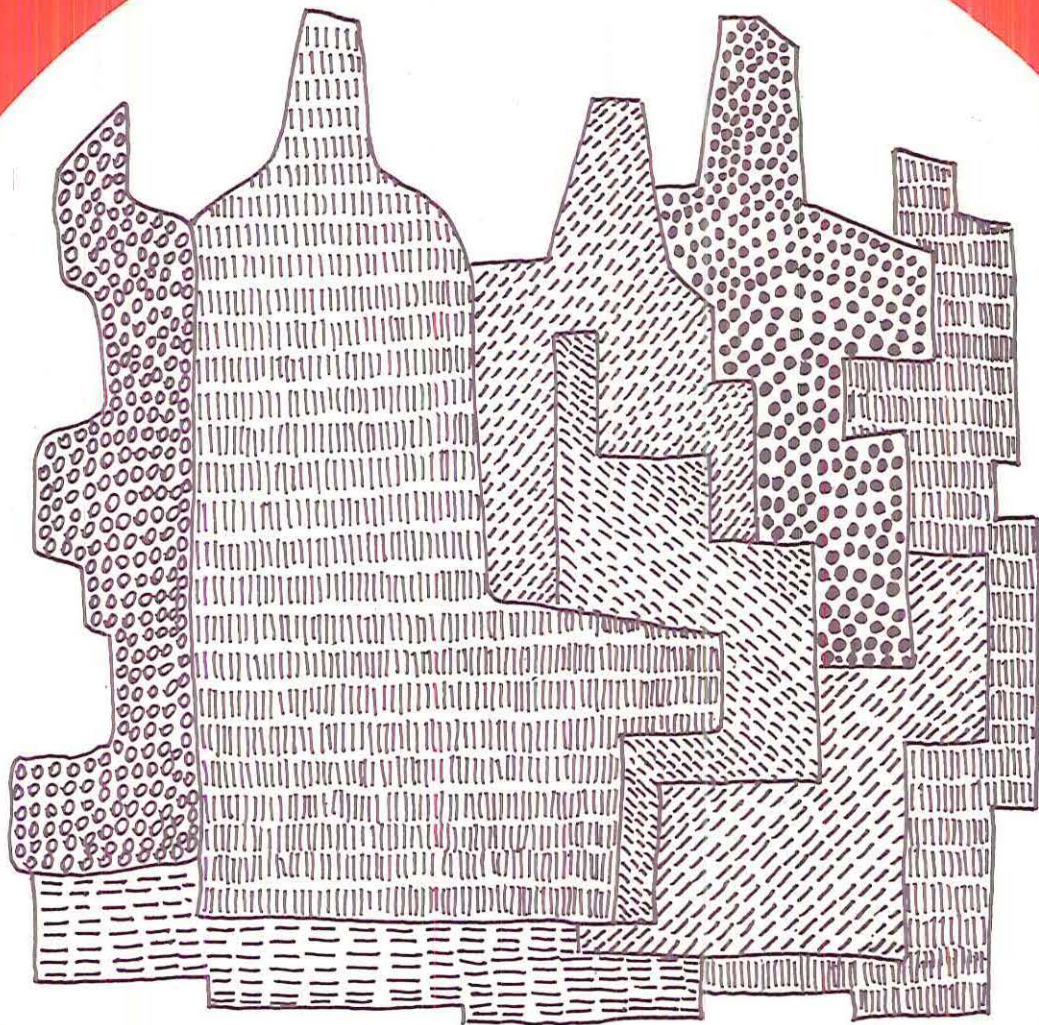
**Gestion Financière, Commande de dossiers, Abonnements :**

- Libellez vos chèques au nom de A.E.M.T.E.S.
- Adressez le courrier à :

B. MISLIN, 14, rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM

- Chèques bancaires
- ou chèques postaux  
CCP 915 85 U LILLE

**Abonnements :** 70 F pour l'année scolaire 1980-1981.  
Vente au numéro : 9 F le numéro simple — 15 F le numéro double.



30.7.79  
Bottel

**Nouvelle Série**  
**6<sup>e</sup> Année : 1980-1981**



Directeur de la publication : D. VILBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING  
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse N° 58060  
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : 22, rue Miramont - 12300 DECAZEVILLE